ARMES D'ÉPAULE > Les conservateurs célèbrent la mort du registre PAGE 8

Sherbrooke **jeudi 16 février 2012** | 48 pages | • 102e année no 306 • **LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE** • **85¢** taxes en sus • **www.latribune.ca**

La Tribune

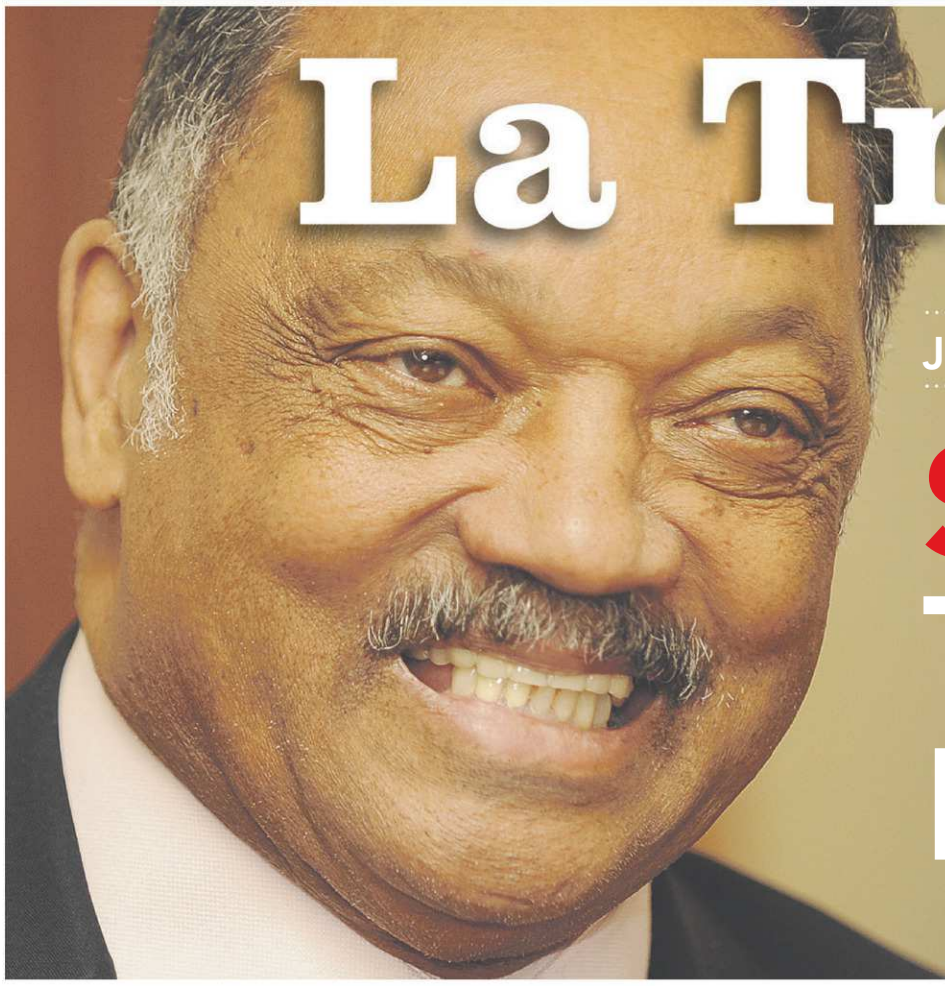

JESSE JACKSON À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

SOLIDARITÉ, TOLÉRANCE ET PARTAGE

PAGE 3

IMACOM, JESSICA GARNEAU

Les syndiqués des CPE haussent le ton

IMACOM, CLAUDE POULIN

PAGE 4

QUÉBEC

Pas d'élections en vue avant l'automne

PAGE 9

GNR CORBUS
Confortablement installé
FOURNAISES
THERMOPOMPES
GNRCORBUS.COM
819 564-2300
2818206

ÉCOUTEZ POUR VOIR
RÉJEAN BLAIS
ESTRIE-EXPRESS EN SEMAINE | 15H
DEMAIN Émission spéciale en direct du Grand Prix de Valcourt
101,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

OUVERTURE DE LA MAISON L'ESTIME PRÈS DES ÉCOLES PRIMAIRES SOLEIL-LEVANT ET SAINTE-ANNE

Les parents d'élèves sont méfiants

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Plusieurs craintes subsistent chez les parents d'élèves des écoles primaires Soleil-Levant et Sainte-Anne, avec l'arrivée de la Maison l'Estime. La direction de cette résidence et les conseils d'établissements des écoles ont décidé de mettre sur pied un comité de vigilance, hier soir, lors d'une séance d'information s'adressant aux parents, qui ont formulé des suggestions.

La Maison L'Estime, qui accueille des personnes ayant des problèmes de santé mentale, avec des problèmes de toxicomanie ou d'alcoolisme, s'est installée juste à côté de l'école Soleil-Levant, sur la rue Buck, dans l'arrondissement de Jacques-Cartier. Le zonage permet qu'une résidence comme elle s'installe à cet endroit. Sa cour arrière donne sur la cour de l'école Soleil-Levant. Plusieurs élèves de l'école St-Anne, qui circulent à pied, passent en face soir et matin. Une séance d'information a été organisée pour les parents, à laquelle a pris part Rémi Goulet, le directeur de la Maison l'Estime, de même que des représentants des milieux scolaires et de la Ville de Sherbrooke. Environ 25 personnes y ont pris part; une invitation avait été envoyée à quelque 375 familles. La CSRS a toutefois refusé que les médias y assistent.

Mère de deux fillettes fréquentant Soleil-Levant et croisée à sa sortie de la rencontre, Jenny Lopez est venue dire qu'elle n'est pas d'accord avec l'arrivée de ce nouveau voisin. «Je trouve très important la mission de cette maison, mais pas à côté d'une école», fait-elle valoir. Elle était toutefois surprise du faible nombre de personnes présentes.

Un père était visiblement mécontent de la tournure des événements, d'autant plus qu'il n'y a aucun recours du côté de la législation municipale. «Tout ce qu'on peut faire, c'est de prendre des précautions.»«Ce sont des toxicomanes, et pour être toxicomanes, il faut être hors-la-loi», a-t-il commenté. «Ce que j'ai suggéré, c'est qu'il y ait une coordination entre l'école et la Maison. Quand les enfants sortent pour la récréation, que ces gens-là soient en dedans. Il faut qu'ils se croisent le moins possible, que ces gens fassent leurs affaires.» Le père, dont l'enfant fréquente Soleil-Levant, craint qu'il ne survienne un incident. «On a mis une bombe à retardement à côté de l'école.»

Alain Bergeron et Caroline Jeanson, dont la fille est une élève de l'école St-Anne, sont venus parce qu'ils avaient beaucoup de questions. M. Bergeron estime qu'on lui a donné les réponses. «Ça semble être bien structuré. La façon dont ils parlent, ils vont mettre en place des structures… Il faut apprendre à vivre en société.»

Rémi Goulet estime que la rencontre s'est très bien passée et que les gens ont fait preuve d'une belle ouverture d'esprit. Il s'est dit ouvert à toutes les suggestions pour apaiser les craintes, comme la création du comité. «On fonctionne depuis deux mois et demi et ça va très bien», a-t-il rappelé.

Aux yeux du président du conseil d'établissement de l'école Soleil-Levant, Daniel Bouffard, bien des craintes semblent demeurer chez certains parents. «Ce qu'on voulait faire, c'est de permettre aux parents de poser leurs questions. Notre mission, c'est d'assurer la sécurité des enfants. On est mieux de travailler main dans la main avec la Maison l'Estime que d'essayer de la poignarder», dit-il en rappelant que l'implantation de la résidence est permise par le zonage de la Ville de Sherbrooke. Quant aux modalités du comité de vigilance, elles seront établies prochainement.

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

L'ouverture de la Maison L'Estime, qui accueille des personnes ayant des problèmes de santé mentale non loin des écoles primaires Soleil-Levant et Sainte-Anne, soulève plusieurs craintes chez les parents d'élèves.

Entente de principe entre les associations étudiantes et l'UdeS

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke et ses associations étudiantes sont parvenues à une entente de principe, hier soir, sur le remboursement de frais liés aux services réduits ou non rendus pendant la grève des employés de soutien.

L'UdeS, la Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) et le Regroupement des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat (REMDUS) ont fait savoir hier soir, au terme d'une séance de négociation, qu'ils s'étaient entendus sur un dédommagement. Les trois parties ont toutefois indiqué qu'elles ne divulgueraient pas les détails de l'entente, puisque celle-ci sera présentée à chaque instance.

La FEUS la présentera à ses membres ce dimanche, tandis que l'UdeS et le REMDUS la présenteront à leurs instances respectives dans le courant de la semaine prochaine. «On a à faire valider le tout par les instances concernées», a commenté le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante de l'UdeS, Martin Buteau. Il précise que les trois parties se sont engagées à recommander l'acceptation de cette entente. Les étudiants réclamaient un dédommagement compte tenu que beaucoup de services ont été touchés par la grève des employés de soutien, dont l'accès au centre sportif et aux bibliothèques.

— Isabelle Pion

La Tribune

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	**18 à 21**
Arts et spectacles	**13 et 14**
Décès	**22 à 24**
Économie	**11 et 12**
Horoscope	**19**
Loterie	**12**
Monde	**16**
Mots croisés	**19**
Opinions	**10**
Sports	**27 à 31**

MÉTÉO

Gabriel, 10 ans
École Beaulieu

AUJOURD'HUI

GÉNÉRALEMENT NUAGEUX, AVERSES DE NEIGE OU DE PLUIE

MAX.: **4°** MIN.: **1°**

Lever du soleil: 6 h 48
Coucher du soleil: 17 h 16

VENDREDI
pluie intermittente, max.: 3° min.: 1°

SAMEDI nuageux et neige, max.: -3° min.: -6°

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Pauline Marois à nouveau contestée: Justin Trudeau songe à la remplacer.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

Haro sur les inégalités

IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Le révérend Jesse Jackson a profité de son passage à l'université Bishop's, hier soir, pour lancer un appel à la solidarité, à la tolérance et au partage.

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Grande visite en Estrie, hier: le révérend Jesse Jackson était conférencier invité à l'université Bishop's, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

Ce défenseur des droits des Noirs et des droits civiques aux États-Unis depuis les années 1960, militant pour la paix et fondateur de la « Rainbow/PUSH Coalition », a aussi été candidat à l'investiture démocrate en 1984 et 1988. Il a également effectué quelques missions diplomatiques en vue de faire libérer des soldats et des civils américains retenus prisonniers un peu partout dans le monde et a été envoyé spécial pour la démocratie en Afrique sous la présidence de Bill Clinton.

Âgé de 71 ans, il demeure un fin observateur de la société américaine et dénonce encore les inégalités dans son pays, tout comme les dépenses militaires :

« Le fossé entre riches et pauvres se creuse, ce qui accentue les inégalités en éducation et en santé. Il y a trop de concentration de la richesse et trop de gens sombrent dans le gouffre de la pauvreté », a-t-il déclaré devant un groupe de journalistes avant son discours.

« Parallèlement, nous dépensons des dizaines de milliards $ pour la guerre. Le gaspillage de la guerre est très dommageable pour le bien-être du monde », ajoute M. Jackson.

Natif de la Caroline du Sud, Jesse Jackson a été au coeur du mouvement de libération des Noirs américains et des luttes contre la pauvreté et la ségrégation. Il a aussi milité pour l'accès à l'éducation.

Le rôle des étudiants

Affable et parlant d'un ton très posé, cet homme à la carrure imposante estime du reste que l'une des conséquences de ces luttes (« struggles ») a été l'élection du premier président noir des États-Unis, Barack Obama, en 2008.

Il n'hésite pas à faire un parallèle entre les revendications sociopolitiques des années 1960 et 1970 et le mouvement « Occupy Wall Street ».

« C'est une tradition, un état d'esprit, et les étudiants y jouent un grand rôle. Les étudiants doivent identifier les enjeux actuels, comme ils l'avaient fait à l'époque des marches de protestation dans le Sud, puis contre la guerre du Vietnam », rappelle-t-il.

Lorsqu'on lui demande s'il est déçu de l'administration Obama, dont plusieurs réformes ont été bloquées par les républicains, M. Jackson répond par la négative.

Il affirme que Barack Obama a fait des « choses extraordinaires », notamment avec son plan de relance de l'économie, le retrait des troupes américaines d'Irak et la réforme de l'assurance maladie.

Et s'il déplore ce qu'il nomme « une sorte de mesquinerie toxique » face à l'administration Obama, M. Jackson souligne que le président effectue actuellement une remontée dans les sondages d'opinion en raison notamment d'une amélioration du climat économique aux États-Unis.

« Et je crois qu'il a de bonnes chances d'être réélu», dit-il.

« Nous vivons une guerre entre l'espoir et la peur »

SHERBROOKE — « Nous vivons une guerre entre l'espoir et la peur et nous ne devons pas abandonner. »

Le révérend Jesse Jackson a profité de son passage à l'université Bishop's, hier soir, pour lancer un appel à la solidarité, à la tolérance et au partage.

Alors que les États-Unis entament une année électorale, le célèbre militant a fait valoir que la lutte que se livrent actuellement les forces progressistes et conservatrices dans ce pays met en jeu les idéaux mêmes de l'Amérique.

« L'Amérique est une idée libérale! » a même lancé M. Jackson devant les quelque 650 personnes venues l'entendre au Théâtre Centennial.

Un peu plus de 200 autres personnes ont pu assister à sa conférence par vidéoconférence.

M. Jackson, qui était venu expressément à l'université Bishop's et repartait en fin de soirée pour les États-Unis, a d'abord rappelé la longue lutte pour la liberté des Afro-Américains, soulignant que malgré l'abolition officielle de l'esclavage en 1865, par le président Abraham Lincoln, la ségrégation raciale et la violence raciale se sont perpétuées jusque dans les années 60 aux États-Unis et que ce n'est qu'en 1965 que les Noirs ont obtenu le droit de vote.

Mais l'essentiel de son message a surtout porté sur l'urgence pour les États-Unis de lutter contre les inégalités et l'exclusion, alors que le pays s'est endetté et appauvri à cause des guerres, de la déréglementation du secteur bancaire et de la cupidité du monde des affaires.

« L'élection de Barack Obama, en 2008, a été un moment de rédemption pour l'Amérique. Puis est venue la réaction : le Tea Party! » a-t-il illustré.

À boulets rouges

Sans appuyer ouvertement le président Obama et le Parti démocrate, Jesse Jackson a tiré à boulets rouges sur les forces conservatrices qui, dit-il, veulent s'approprier la religion tout en méprisant les droits des Noirs, des Latinos, des femmes et des travailleurs.

« Finalement, il ne leur restera plus grand monde! » a-t-il ironisé.

« Il y a 53 millions d'Américains qui vivent dans l'insécurité alimentaire et un million d'enfants d'âge scolaire sans-abri. Et, maintenant, on insulte le président! Des membres (républicains) du Congrès l'ont traité de menteur, de président des bons alimentaires (« Food Stamps »), qui sont pourtant destinés à aider les plus pauvres, ont laissé entendre qu'il était musulman (M. Obama est chrétien), qu'il n'était pas né en Amérique (il est né dans l'État d'Hawaï) et qu'il est illégitime! » a ajouté M. Jackson.

« Combattre la pauvreté est même devenu un mauvais mot! » a-t-il dénoncé.

« Jésus est né pauvre, la chanteuse Withney Houston aussi et le chanteur Stevie Wonder n'est jamais allé au collège. Si vous abandonnez les pauvres, vous risquez de perdre des génies! Nous sommes en train de dilapider notre héritage! » a lancé le conférencier.

À l'issue de sa conférence d'un peu plus d'une heure, M. Jackson a demandé qu'on rallume les lumières de la salle afin de bien voir les personnes qui lui posaient des questions.

Il a notamment lancé un appel aux jeunes, leur rappelant l'importance de s'engager dans les causes sociales et, surtout, de persévérer.

« Nous devons apprendre à vivre ensemble, comme des frères et des soeurs, et nous garder en vie! »

Les fonds amassés grâce à cette conférence sont destinés à des bourses d'études pour des étudiants réfugiés parrainés par l'université Bishop's.

— Denis Dufresne

Nouvel élan au projet de patinoire réfrigérée

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les appuis au projet de patinoire extérieure réfrigérée du Marché de la gare connaissent une progression fulgurante dans le cadre du concours de financement organisé par Molson Coors.

En moins de 48 heures, le projet sherbrookois a pratiquement doublé ses appuis. Sur une soixantaine de projets, il figure désormais au deuxième rang canadien avec plus de 800 appuis, à moins d'une centaine de votes seulement du projet montréalais.

L'appui public de Destination Sherbrooke, mardi matin, et la couverture médiatique expliquent en bonne partie ce regain d'appuis.

Les internautes ont jusqu'à demain soir pour voter au www.saluelacommunaute.com. Pour enregistrer son vote, on doit cliquer sur le rectangle vert et entrer certaines informations. Cliquer uniquement sur le bouton « J'aime » n'est pas suffisant pour que l'appui soit comptabilisé.

Rappelons que la compagnie Molson Coors dispose d'une enveloppe globale de 1 M$ pour financer au moins 20 projets communautaires et sportifs dans l'ensemble du Canada. La Corporation du marché de Noël souhaite ainsi recueillir 100 000 $ pour un projet évalué de façon préliminaire à 500 000 $. L'obtention de cette subvention pourrait faire débouler le reste du financement. Le nombre total d'appuis fera partie des critères de sélection des projets. Les projets retenus seront connus d'ici la fin mars.

«Non à un recul majeur»

Le personnel des CPE affiliés à la CSN a connu son deuxième jour de grève hier

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

IMACOM, CLAUDE POULIN

Quelque 400 des 800 travailleurs estriens des CPE affiliés à la CSN étaient réunis, hier, devant les bureaux du premier ministre du Québec pour démontrer leur mécontentement et leur solidarité.

SHERBROOKE — Le personnel de35 centres de la petite enfance de l'Estrie était réuni, hier, devant les bureaux de Jean Charest pour dénoncer l'attitude de la partie patronale et du gouvernement à la table de négociation nationale. Quelque 400 des 800 travailleurs touchés avaient profité de la journée de grève des syndiqués de la CSN pour démontrer leur mécontentement et leur solidarité.

« La réponse que nous recevons présentement est NON! Non au maintien des conditions de travail actuelles. Ils remettent en question nos acquis et veulent nous imposer des reculs majeurs, a vociféré Debbie Fennety, présidente du Syndicat des travailleuses des CPE de l'Estrie-CSN. Nous sommes ici pour leur dire que c'est inacceptable. Les conditions de travail que nous avons, nous les méritons. »

« Nos jours de congé de maladie, ce n'est pas déraisonnable. Nous travaillons dans des milieux où nous sommes exposés à des virus et des microbes. Nos semaines de vacances, ce n'est pas déraisonnable. On ne peut se permettre d'être fatigués quand nous travaillons avec des enfants! Les parents nous confient leurs enfants, ce qu'ils ont de plus précieux, et ils ont le privilège d'avoir des gens formés, spécialisés en formation et développement de l'enfance, pour en prendre soin. Nous méritons un salaire et des conditions décentes. Être éducatrice, c'est une profession et non une vocation », a poursuivi Mme Fennety devant une foule bruyante.

Les représentants syndicaux croient qu'il y a une lutte à finir. « Travailleurs et travailleuses de la petite enfance, il n'y a pas si longtemps, je vous aurais appelés des gardiennes. Mais grâce aux luttes des trente dernières années, votre métier est reconnu. Maintenant, vous luttez pour vous et pour les futurs éducateurs et éducatrices », a déclaré Steve Lemieux, vice-président régional de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN.

Pour sa part, Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, a souligné que les travailleuses des CPE avaient repoussé, depuis décembre 2011, leur droit de faire la grève. « En Estrie, vous avez tout fait pour éviter la grève. Mais rien ne s'est passé à la table des négos. Le *boss* a sacré le camp! Ils vous obligent à faire cette grève et vous font porter l'odieux! »

Un outil économique

« Des études importantes démontrent que les services de garde à contributions réduites sont un outil de prospérité sociale et économique au Québec. Les CPE ne sont pas une dépense, c'est un investissement. Pour chaque dollar investi, les gouvernements retirent 1,50 $ en retombées fiscales. Considérant tout cela, nous comprenons mal que nous ne puissions pas avoir un règlement à la hauteur de nos compétences! » a expliqué Mme Fennety.

Les éducatrices étaient nombreuses à réaffirmer, hier, leurs intentions de se battre pour avoir un règlement garantissant le maintien des acquis.

« Personnellement, avec ce qu'ils offrent, je perdrais une semaine de vacances, quatre jours de maladie, une heure par semaine de réunion et une heure pédagogique. De plus, ce que je perdrais dans mes poches avec l'ajustement des assurances collectives proposé ferait en sorte que, à la fin du mois, je n'arriverais plus! Je veux simplement garder le statu quo », explique Gabrielle Tremblay, éducatrice depuis 15 ans.

Mme Tremblay est responsable d'un groupe de huit enfants de 18 mois à 3 ans au CPE Au Jardin des merveilles, à Sherbrooke, et elle affirme avoir l'appui de sept des huit couples de parents. « L'autre ne comprend pas », se désole-t-elle.

Avis aux parents : si les négociations ne débloquent pas, une grève nationale des 8500 travailleuses affiliées à la CSN est prévue pour lundi et mardi prochains.

POUR LES ÉDUCATRICES

La CAQ veut restreindre le droit de grève

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La Coalition avenir Québec (CAQ) souhaite restreindre le droit de grève des travailleuses en garderie.

Irritée par les débrayages à répétition des syndiquées, la CAQ estime que le temps est venu pour le gouvernement de déposer un projet de loi visant à inclure les Centres de la petite enfance (CPE) dans la liste des services essentiels.

En point de presse hier à l'Assemblée nationale, le député Daniel Ratthé s'est porté à la défense des familles qui, selon lui, « font les frais » des moyens de pression syndicaux.

« Il y a des parents qui n'ont pas des grands-parents ou des oncles, des tantes pour se retourner rapidement. Il y a des familles dans la région métropolitaine qui en seront à quatre jours de grève. (...) Je suis loin d'être convaincu que les familles peuvent se permettre de perdre un, deux, trois ou quatre journées de travail », a fait valoir l'ex-élu péquiste passé à la CAQ.

Depuis deux ans, le gouvernement « se traîne les pieds » dans ce dossier et pendant ce temps, les parents sont laissés à eux-mêmes, victimes d'arrêts de travail à répétition sans véritables préavis, a-t-il dénoncé.

« On apprend à la dernière minute, la veille, l'avant-veille, que dans tel secteur, il va y avoir une grève tournante, dans tel autre secteur, il y aura une autre grève tournante. On a appris aujourd'hui qu'il y aura possiblement deux jours de grève nationale la semaine prochaine », a illustré M. Ratthé, porte-parole caquiste en matière de famille.

Plutôt que d'envisager une loi spéciale pour imposer des conditions de travail, le gouvernement devrait, à son avis, reconnaître les CPE en tant que service essentiel en vertu du Code du travail. La décision aurait pour effet de restreindre le droit de grève des éducatrices.

Il ne s'agit pas d'interdire le droit de grève, s'est défendu M. Ratthé, mais d'assurer pour les parents des services auxquels ils ont droit.

« Des balises, ce n'est pas nécessairement d'enlever un pouvoir de grève. Est-ce qu'on pourra dire qu'on doit assurer un minimum d'heures, un minimum de jours, un minimum d'éducatrices? Ce sera à la commission du travail de le déterminer. Actuellement, avec les grèves tournantes, avec les grèves nationales, il n'y en a plus d'éducatrices, il n'y a pas de services », a-t-il soulevé.

Les grèves tournantes se poursuivaient mercredi dans les CPE affiliés à la CSN de la Montérégie, l'Estrie, l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, l'Abitibi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et le Coeur-du-Québec.

Demain, ce sera au tour des CPE de Montréal et de Laval ainsi que de la région de Québec-Chaudière-Appalaches d'être touchés par une grève d'une journée.

À défaut d'un déblocage dans les pourparlers, une grève nationale des 8500 travailleuses syndiquées à la CSN est prévue lundi et mardi.

LA PRESSE CANADIENNE

Daniel Ratthé s'est porté à la défense des familles qui, selon lui, « font les frais » des moyens de pression syndicaux.

À ce sujet, la CAQ a exhorté hier les parties à faire les compromis nécessaires pour en arriver à un règlement satisfaisant.

« C'est des grèves à répétition. Et combien il y en aura d'autres? (...) Il faut que ça se règle, il faut que les deux parties mettent de l'eau dans leur vin », a argué le député de Blainville.

En Chambre, la ministre de la Famille, Yolande James, ne s'est pas prononcée sur la requête de la Coalition.

Elle a préféré s'en tenir à son discours habituel, réaffirmant la volonté du gouvernement de conclure une entente négociée avec les éducatrices.

« Tous nos efforts sont déployés pour en arriver à une entente. Et au moment où je vous parle et plus tard aujourd'hui, il y a des rencontres importantes, des discussions avec le côté patronal ainsi qu'avec le syndicat. Pour nous, la solution, ce n'est pas de déchirer les conventions collectives, c'est d'en arriver à une entente », a-t-elle martelé.

De son côté, l'opposition péquiste a vivement dénoncé la proposition de la CAQ, y voyant un exemple d'amateurisme.

Assujettir les CPE aux services essentiels pourrait même mettre la sécurité des enfants en danger, selon la porte-parole du Parti québécois en matière de famille, Marie Bouillé.

POUR VOL PAR DIVERSION

15 jours de prison pour sept Roumains

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Captés par les caméras de surveillance du dépanneur GN Zhang à Ascot Corner où on les voit en pleine action et où on les reconnaît clairement, les sept ressortissants roumains arrêtés la semaine dernière n'avaient d'autres choix que de reconnaître leur culpabilité.

Cleopatra Oana, Daniela Dimitru, Valentin Dimitru, Ileana Miclescu, Redford Odina, Ionut Sardaru et Mirela Velcu ont été conduits devant le tribunal hier, pieds et mains liées, afin de régler leurs comptes avec la justice.

Pour la tentative de vol au dépanneur Sonic de la route 112 à Dudswell, un vol d'environ 500 $ de vêtements à la boutique Bébé Maude à Ascot Corner et du vol et de l'intimidation au dépanneur Zhang à Ascot Corner le 8 février dernier, les sept Roumains ont été condamnés à 15 jours de prison.

Cette peine s'ajoute aux journées de détention provisoire effectuées depuis leurs arrestations.

« La preuve que nous avions était très solide. Ils ont été captés par des caméras de surveillance où on les reconnaît très bien. C'est un type de vol qui est particulier dans notre région, mais qui est observé plus fréquemment à Montréal », explique la procureure aux poursuites criminelles, Me Nathalie Robidoux.

Les sept individus ont d'abord reconnu avoir tenté de voler au dépanneur de la route 112 à Dudswell. C'est l'intervention du propriétaire de l'endroit qui s'est aperçu du stratagème qui l'a incité à les chasser.

Le propriétaire de la station-service a suivi le véhicule Dodge Caravan vers Ascot Corner. À cet endroit, les sept personnes sont entrées dans le commerce. Certains ont tenté de distraire les deux employés pendant que d'autres dissimulaient des vêtements dans les grandes jupes. Pour cet événement, les sept accusés ont reconnu leur culpabilité à un vol d'environ 500 $.

IMACOM, RENE MARQUIS

Les sept ressortissants roumains arrêtés la semaine dernière, dont cette femme, ont reconnu leur culpabilité.

Les suspects se sont ensuite dirigés vers le dépanneur GN Zhang à Ascot Corner. À cet endroit, ils ont réussi à entourer la propriétaire des lieux avant de se rendre à l'intérieur de la pièce réservée aux employés. C'est là qu'ils ont volé 3000 $.

L'argent a été récupéré et sera remis aux propriétaires du dépanneur.

C'est après ce vol qu'un policier de la Sûreté du Québec a réussi à intercepter deux premiers individus. Trois autres ont été retrouvés près de la rivière Saint-François, alors que les autres ont été retracés dans les sentiers de VTT à Ascot Corner avec l'aide du maître-chien.

Interrogés par les enquêteurs de la SQ, les sept suspects n'ont pas fait de déclaration. Cependant, les images des caméras de surveillance et la preuve circonstancielle les ont poussés à reconnaître leur culpabilité.

Si la plupart de ces personnes ne possèdent pas d'antécédent judiciaire, l'un d'eux a déjà eu des démêlés avec la justice à New York, un autre était recherché sur mandat au Texas et un troisième possède un antécédent de vol en Colombie-Britannique.

À l'expiration de leur peine de détention, ces sept individus ne seront pas au bout de leurs démêlés avec les autorités canadiennes. Ils devront se présenter devant la commission de l'immigration du Canada concernant leur demande pour être reçus réfugiés politiques.

Immigration Canada devra d'abord déterminer s'ils peuvent être remis en liberté en attendant leur audition devant la commission de l'immigration. Ce dossier judiciaire les suivra ensuite lorsqu'ils seront entendus pour être reçus comme réfugiés politiques.

Le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec a imposé aux sept ressortissants une probation d'une année au cours de laquelle ils devront garder la paix et avoir une bonne conduite. La camionnette ayant servi à ces vols a aussi été confisquée comme bien infractionnel.

C'est Me Patrice Duliot qui défendait ces sept accusés.

La police vient enlever les menottes à madame

SHERBROOKE — Ce qui devait être le lendemain d'une Saint-Valentin torride à Magog s'est plutôt terminé avec la visite des agents de la Régie de police Memphrémagog pour enlever les menottes à une femme.

Le couple qui voulait essayer ou réessayer le port des menottes dans leurs ébats a oublié un petit détail : celui de garder la clé en lieu sûr. Les tourtereaux ont donc demandé assistance aux policiers afin que la femme puisse être libérée de cette contrainte aux poignets.

« La femme commençait à avoir les poignets mauves. Ils nous ont contactés parce qu'ils n'avaient pas d'autres recours. Ils avaient égaré la clé », explique le porte-parole de la Régie de police Memphrémagog.

Les patrouilleurs se sont rendus à la résidence du couple dans la quarantaine vers 7 h 30.

« Il n'y a pas beaucoup de modèles de menottes. Alors, les policiers ont utilisé leurs clés pour tenter d'enlever les menottes. Mais ce n'était pas un modèle que nous pouvions ouvrir avec les clés que nous possédons », indique l'agent Tear.

C'est finalement avec une pince pour couper le métal que les policiers ont réussi à aider la dame à se libérer les poignets.

« C'était la seule façon de pouvoir les aider », indique le porte-parole.

— René-Charles Quirion

Acquitté pour cause de Parkinson

SHERBROOKE — Un individu de 45 ans de Sherbrooke vient d'être acquitté d'une kyrielle de chefs d'accusation dont celui du vol de deux poupées gonflables, de dix livres de viande hachée, de divers méfaits et introductions par effraction après avoir présenté une défense d'intoxication involontaire dû à ses traitements pour lutter contre la maladie Parkinson.

La juge Hélène Fabi de la Cour du Québec a acquitté l'accusé des sept événements en cause survenus entre novembre 2008 et septembre 2010 pour cause d'automatisme sans maladie mentale.

L'individu impliqué dans cette affaire est lourdement hypothéqué par le Parkinson, malgré son jeune âge. Il a dû être opéré au cerveau en juin 2008 pour se faire implanter un neurostimulateur. Depuis cette date, il a dû consommer jusqu'à 150 pilules par jour sous ordonnance pour traiter les conséquences de sa maladie dégénérative, dont du Mirapex, dont les effets secondaires peuvent être importants.

Appelé à la barre par l'avocate de la défense Me Mia Manocchio au procès, le psychiatre judiciaire Pierre Gagné est venu expliquer au procès que la situation de l'accusé et la prise de médicament peuvent expliquer les crimes. La combinaison des médicaments et du neurostimulateur ont changé la personnalité de l'accusé qui présente des comportements d'hypersexualisation ainsi que des problèmes de jeu ou d'achat compulsifs notamment. Le quadragénaire ne se souvient pas de ces événements.

Au cours de la période en cause, l'accusé a volé deux poupées gonflables dans une boutique érotique du secteur de Deauville. Après le vol, il a commis une introduction par effraction chez une connaissance où il a vêtu les poupées gonflables, Swallow Suzy et Dona Domination, avec des sous-vêtements trouvés sur place.

Il a aussi passé une soirée à essayer des véhicules en montre chez Dominick Auto Sport, volé une quantité de viande hachée et un berlingot de lait, une caisse de bière ou de l'essence à une autre occasion.

C'est un événement où il a tenté de frapper son ex-conjointe avec son véhicule qui a conduit à son arrestation en septembre 2010.

C'est Me Nathalie Robidoux qui représentait le ministère public dans cette affaire.

— René-Charles Quirion

P'tite misère

LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

IMACOM, JESSICA GARNEAU

La Ville de Sherbrooke est intervenue hier pour faire disparaître l'amoncellement de biens sur un balcon de la rue King Est, en face des murales à vocation touristique. Ce problème en révèle un autre : une infestation de punaises de lits dans cet édifice abritant des logements sociaux. L'Office municipal d'habitation de Sherbrooke assure avoir pris les dispositions pour éviter une propagation aux bâtiments voisins.

Au nombre de véhicules circulant chaque jour sur la rue King Est et de travailleurs de l'Hôtel-Dieu attendant que le feu tourne au vert aux heures de pointe à l'intersection King-Bowen, nous sommes assurément des centaines, et peut-être des milliers, à avoir eu la même réaction ces derniers jours : qu'est-ce que cet amoncellement d'ordures sur un balcon, en plein coeur de la ville? Le passage à la collecte mensuelle des déchets a occasionné certains problèmes, il a nécessité quelques ajustements, mais, bonté divine, les autorités municipales tolèrent ça devant Ti-Blanc Richard et nos autres distingués témoins du passé revivant sur les fresques urbaines?

Ce ne sont pas des déchets. Comment dirais-je, c'est de l'entreposage temporaire...

Et puis, bordel, je ne vais pas tourner autour du pot : c'est un traitement-choc mettant l'hiver à contribution pour éliminer des punaises de lit. Mais rassurez-vous, la Ville a la situation bien en main. Elle est intervenue hier. Tout porte à croire que les services sociaux vont aussi s'en mêler. Faudra donc pas manquer de remercier le mauvais payeur qui nous a lancé sur cette autre piste de la misère humaine dans la « ville du bonheur »...

Tout part de sa délinquance à lui. Malgré les tarifs avantageux, la patience et l'indulgence de l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMHS), le gars qui habitait à l'étage inférieur s'est retrouvé en défaut de paiement. Action a été prise contre lui devant la Régie du logement, qui a donné un ordre d'éviction. Le retardaire a été le premier à sortir.

« C'est en prenant possession de son logement que nous nous sommes rendu compte qu'il y avait un problème de punaises de lit. Nous avons alors entrepris les démarches pour décontaminer les lieux », raconte la directrice générale de l'OMHS, Francine Courchesne.

Toc! Toc! Toc! Bonjour Madame, ne paniquez surtout pas. Un exterminateur passera chez vous de manière strictement préventive. Rien ne nous porte à croire que des punaises de lit du loyer situé en bas du vôtre aient monté d'un étage, mais nous tenons à éradiquer les risques de propagation.

L'exterminateur n'a pas pu entreprendre son travail, il s'est heurté à un mur. Pas un mur d'objections. Au contraire, on m'a raconté que la dame avait été collaboratrice. Par contre, le mur de ses effets personnels était pratiquement le Mur de Berlin. Même si le tas dépasse la hauteur du garde-corps, on n'en voit qu'une partie sur le balcon!

« Le froid est un moyen naturel pour neutraliser les punaises de lit. L'Office municipal de Montréal dispose même de conteneurs réfrigérés pour intervenir dans des secteurs très problématiques », de m'expliquer Mme Cousineau.

Le problème de paiement ayant révélé un problème de contamination qui, lui, a déterré un problème potentiel d'insalubrité, les inspecteurs municipaux ont traité une plainte. Comme ce fut le cas récemment pour l'ermite qui était épris d'une famille de rats domestiques dans son logement de la rue du Conseil, la Ville s'en est mêlée pour des questions d'hygiène publique.

« Des dispositions ont été prises afin que l'exterminateur puisse effectuer efficacement son travail. À l'évidence, l'occupante des lieux a trop de matériel par rapport à l'espace de vie dont elle dispose. Je ne suis pas médecin, je ne vous livrerai pas de diagnostic, mais ça ressemble drôlement aux cas de syndrome de Diogène auxquels nous avons été confrontés. Nous avons informé l'occupante qu'elle doit se débarrasser d'une partie de ses biens », rapporte le chef de la division permis et inspection, Michel Beauchesne. Délai de grâce, maximum une semaine.

Par respect pour cette dame et parce qu'elle n'est probablement pas dans un état pour étaler son étrange manière de vivre, je laisse les interrogatoires au personnel des services sociaux qui entrera à son tour en scène. Souhaitons-le, du moins.

La directrice de l'OMHS n'est pas sans savoir que cette chronique est susceptible de répandre l'inquiétude dans le voisinage, notamment dans l'édifice nouvellement construit sur le site de l'ancien cinéma Le Capitole, dans lequel on retrouve une cinquantaine de logements sociaux.

« Ces deux édifices ne communiquent pas et les punaises de lit ne passent pas à travers les murs. Il n'y a donc aucune crainte à cet effet » tient-elle à préciser.

J'aimerais pouvoir vous rassurer sur un autre élément, pas moins préoccupant : la propagation de la misère humaine. Quand disparaîtra la tâche visuelle qui nous fait présentement sursauter, il n'est pas dit que cette misère n'occupera pas pernicieusement, et à notre insu, d'autres logements sherbrookois. Faudrait juste pas s'en préoccuper avec l'esprit contaminé de préjugés.

Boutique Subtile
liquide un surplus d'inventaire
Dans l'ancien local de La Senza aux GALERIES 4-SAISONS
de 10 h à 17 h du lundi au samedi
et de 12 h à 17 h le dimanche
Rabais de 50% à 80%
Joseph Ribkoff · Frank Lyman · Jones · Spanner · et autres grandes marques
Les collections de printemps sont arrivées chez Subtile
aux Galeries 4-Saisons et aux Promenades King.
2817321

Louez votre chauffe-eau
À PARTIR DE 8,50 $ / MOIS
Aucuns frais d'installation
819 565-1770
PÉTROLES SHERBROOKE
ANDRÉ LAPIERRE SERVICE inc.
CMMTQ
2778591

DRAME FAMILIAL DE SAINT-ROMAIN

La communauté priera ce soir

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

SAINT-ROMAIN — Une vigile commémorative doublée d'une soirée de prières aura lieu ce soir (jeudi), 19 h, à l'église de Saint-Romain, pour rendre hommage aux trois victimes du drame familial survenu dans cette petite municipalité de la région de Mégantic, vendredi dernier. Les participants sont ensuite conviés à une marche jusqu'au lieu de la tragédie. Ils referont par la suite le trajet de retour vers l'église pour un moment de recueillement collectif.

Par ailleurs, la famille a été obligée d'annoncer que les funérailles communes afin de porter à leur dernier repos Juliette et Laurence Fillion, de même que leur grand-maman Ginette Roy-Morin, ont été reportées au samedi 25 février, au lieu du 18 comme il a été d'abord annoncé. Ceci parce que les corps des victimes ne sont pas encore revenus du laboratoire médico-légal de Montréal où ils ont fait l'objet tous les trois d'une autopsie. Ils ne doivent être rendus aux familles que la semaine prochaine.

L'heure des funérailles a été ramenée à 14 h, au lieu de 15 h. Le salon funéraire, qui sera ouvert le vendredi 24 février, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, sera également accessible de 11 h le samedi 25 février, jusqu'au moment de quitter pour les funérailles à l'église qui est voisine du Centre Paul VI, à Saint-Sébastien.

Il semble que les funérailles avaient d'abord été fixées au 18 parce que c'était le souhait de la famille de procéder rapidement, pour vivre le deuil au complet tout de suite et ainsi pouvoir tourner la page et reprendre le cours normal de la vie. Les procédures médico-légales vont plutôt prolonger l'attente et le chagrin de la famille.

C'est le curé de Saint-Sébastien, Bertrand Jacques, qui officiera le service funèbre. Il devrait être appuyé dans sa tâche par le curé de Saint-Romain, Antoine Cambron, qui coprésidera la cérémonie.

M. le curé Jacques a rencontré hier les membres de la famille. Ils ont déjà convenu de certains préparatifs pour les funérailles.

Gestes et prières

« Il devrait y avoir des gestes posés par les enfants de l'école que fréquentaient les deux fillettes, de même que des gestes posés par des adultes. Les prières seront adaptées aux groupes des enfants et des adultes », a confié le curé Jacques.

« L'évangile choisi répond à la question Qui est le plus grand dans le Royaume des Cieux ? C'est un enfant qui, placé au milieu, est le plus important pour Dieu, parce que c'est lui qui est dans le besoin. Les adultes doivent devenir des enfants, avec la simplicité et la confiance des enfants, s'ils veulent entrer dans ce Royaume. Pour ce qui est de mon homélie, je veux indiquer que même si on vit une période difficile actuellement, le Seigneur va nous accompagner et nous donner une force intérieure. Il faut garder espérance, aller de l'avant. Car Il est lui-même allé au tombeau pour nous. »

M. le curé a souligné que les membres de la famille se sentent très appuyés par la communauté.

« Ça les aide énormément. Ils ont même organisé des groupes de prières pour demain (ce soir), ils vont recevoir les forces spéciales du Seigneur. Ce sont des catholiques pratiquants qui sont très connus dans la communauté. »

PROJET DE
CONSTRUCTION?

APPORTEZ-NOUS VOS PLANS...

NOUS CALCULONS POUR VOUS!

- Conseils dans le choix des matériaux
- Évaluation des coûts de votre projet de A à Z!

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER!

• CHEVRONS • POUTRELLES • MURS USINÉS

OUVERT 7 JOURS

RONA J.ANCTIL

EN AFFAIRES DEPUIS 77 ANS !

Accumulez vos milles de récompense Air Miles !

Possibilité de financement avec : accord D Desjardins

www.janctil.com
3110, Route 222,
SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
Tél.: 819 846-2747
Téléc.: 819 846-4100

2818048

Les conservateurs fêtent la fin du registre des armes d'épaule

MARTIN CROTEAU

LA PRESSE CANADIENNE

Des députés conservateurs et plusieurs sympathisants ont pris part à une réception à l'hôtel du parlement, hier soir, pour souligner l'adoption du projet de loi qui abolit le registre des armes d'épaule.

OTTAWA — Des députés conservateurs et plusieurs sympathisants ont pris part à une réception à l'hôtel du parlement, hier soir, pour souligner l'adoption du projet de loi qui abolit le registre des armes d'épaule. Une soirée qui a été payée avec des fonds publics.

Le cabinet du premier ministre Stephen Harper confirme qu'il a payé pour l'événement, auquel ont participé des députés conservateurs et des invités. La fête, qui a rassemblé plusieurs dizaines de personnes, s'est déroulée dans l'enceinte du parlement, dans la salle où se réunissent chaque semaine les députés du Parti conservateur.

Le coût de la soirée est « marginal », dit-on au bureau de M. Harper, puisqu'on y a essentiellement servi un goûter et du café. Elle vise à souligner l'aboutissement d'un long processus, les conservateurs ayant décrié le registre des armes d'épaule dès sa création par le gouvernement libéral. Le gouvernement Harper a tenté de le démanteler à maintes reprises lorsqu'il était minoritaire, mais il s'est heurté chaque fois au refus des partis de l'opposition.

Le coût a beau être marginal, la tenue d'une telle soirée aux frais des contribuables est « odieuse », selon Suzanne Laplante-Edward, dont la fille Anne-Marie est morte dans la tuerie de l'École polytechnique.

« Je suis outrée, a-t-elle dit. Je ne peux pas imaginer qu'on se serve de mes taxes pour se faire un *party* pendant que ces conservateurs sont en train de danser sur la tombe de ma fille. »

Au début de la soirée, la Chambre des communes a avalisé par un vote de 159 voix contre 130 le projet de loi C-19 qui abolira le registre des armes d'épaule. Il sera maintenant étudié au Sénat avant de recevoir la sanction royale.

Les conservateurs ont été conviés à deux fêtes, hier soir. La seconde a été organisée par la secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Candice Hoeppner.

Le gouvernement Harper n'a pas manqué de souligner l'abolition imminente du registre des armes d'épaule au cours des dernières semaines. Le Parti conservateur a créé une page web où l'on pouvait voir un décompte menant au vote d'hier soir.

« À ma première élection, en 2006, on parlait de l'abolition de ce registre inutile et aujourd'hui, ça va être un vote définitif et final à la Chambre des communes, a indiqué le ministre Maxime Bernier. Je suis bien heureux que nous respections la promesse électorale. C'est ce qui est important à dire. »

Les partis de l'opposition, tout comme les élus à Québec, n'ont pas mâché leurs mots pour dénoncer l'attitude festive affichée par les conservateurs.

« C'est vraiment désastreux, au Canada, qu'un gouvernement qui dit représenter tout le monde ose fêter après avoir présenté une motion qui est contre les femmes et les victimes de violence», a déclaré la chef du Nouveau Parti démocratique, Nycole Turmel.

« Je trouve cela déplorable, a renchéri le ministre québécois de la Sécurité publique, Robert Dutil. Ils ont le droit à leur opinion, on le comprend... Mais de là à fêter, ce n'est pas très adéquat. » *(La Presse)*

Vous pourriez être admissible à une étude clinique évaluant un traitement expérimental contre
les bouffées de chaleur comme alternative aux œstrogènes.

Vous pourriez être choisie et recevoir jusqu'à **650 $ en compensation financière**.

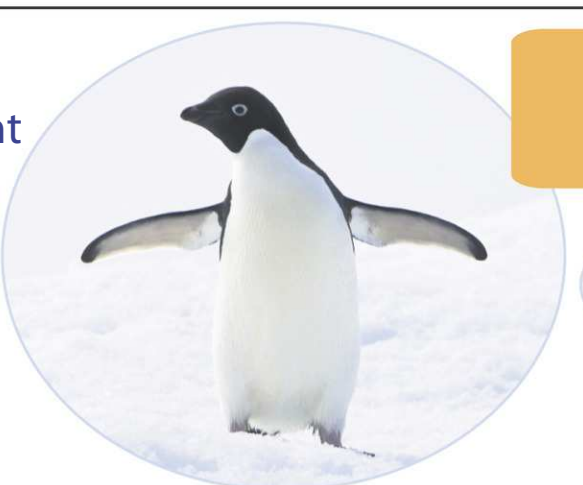

Vous souffrez de
bouffées de chaleur

Communiquez avec EndoCeutics au
1-855-653-0033
ou visitez endoceutics.com

Un scrutin avant l'été peu probable

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Député libéral depuis près de 10 ans dans Vimont, Vincent Auclair ne sollicitera pas un autre mandat. « Je ne dis pas que je ne retournerai jamais en politique, mais à 46 ans, je veux retourner à la vie privée », explique-t-il. Son départ était attendu. Il a vécu des moments très difficiles quand, il y a 18 mois, il a déclaré la guerre au puissant maire de Laval, Gilles Vaillancourt, en révélant qu'il lui avait offert de l'argent pour une campagne électorale. Jean Charest a pris fait et cause pour son député.

Ces départs annoncés seront nombreux, au cours des prochains mois, parmi les libéraux. Dans le huis clos du caucus, la semaine dernière à Victoriaville, Jean Charest a prévenu ses députés que ceux qui pensent passer la main devront la lever très bientôt. Le Parti libéral (PLQ) doit dresser la liste des combattants avant même de songer au combat électoral.

Beaucoup d'élus ne seront pas candidats, dont plusieurs ministres : Michelle Courchesne, qui ne se fait pas prier pour dire qu'elle va passer à autre chose, Norm MacMillan et Yvon Vallières, qui ont déjà eu des ennuis de santé, ne solliciteront pas de nouveau mandat. « Si les élections étaient déclenchées demain, je me représenterais... Sinon, on verra », a dit M. Vallières hier. Julie Boulet tient un double langage, mais ceux qui la côtoient voient qu'elle est au bout du rouleau, elle qui est aux prises avec une circonscription frappée par le chômage.

Perte du feu sacré

Robert Dutil vient de faire une tournée des officiers de haut rang de la Sûreté du Québec. À son discours, plusieurs ont compris qu'il ne resterait pas longtemps en politique.

Plusieurs députés n'ont plus le goût du combat; l'ex-ministre Yvon Marcoux, Michel Pigeon à Québec, par exemple.

Même si Jean Charest pousse la machine pour garder ouverte une « fenêtre » électorale avant l'été, bien des élus libéraux ne voient pas du tout la chose du même oeil. Et ils restent dubitatifs quand les apparatchiks du parti font miroiter des sondages selon lesquels le PLQ paraît à égalité avec le Parti québécois et la Coalition avenir Québec. Ces résultats cachent un retard important des libéraux auprès des francophones. Les élus voient surtout la proportion quasi sans précédent d'électeurs insatisfaits du gouvernement.

Par ailleurs, le dernier caucus des libéraux, à Victoriaville, a été un moment difficile pour le directeur du parti, Karl Blackburn, venu aiguillonner les députés avec ses scénarios d'élections générales. Plusieurs, a-t-on confié, lui ont fait savoir sans détour que le parti était loin d'être prêt pour des élections. « Il n'y a pas de presse! », a laissé tomber un vétéran. M. Blackburn ne fait pas du tout l'unanimité, surtout depuis que le PLQ a « échappé » l'élection partielle dans KamouraskaTémiscouata. Son passage dans Bonaventure, pour l'autre complémentaire, a suscité des frictions avec les bénévoles. *(La Presse)*

OPINIONS

La Tribune

Louise Boisvert
présidente-éditrice

Maurice Cloutier
rédacteur en chef

Louis-Éric Allard
directeur de l'information

Jacynthe Nadeau
directrice au pupitre et des cahiers spéciaux

PIERRE-YVON BÉGIN

ÉDITORIAL

pybegin@latribune.qc.ca

Obligation d'intervention

Fin 2011, la mort d'une adolescente de Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie a secoué tout le Québec. Marjorie Raymond, qui se disait victime d'intimidation à l'école, n'a vu qu'une seule solution pour mettre fin à sa torture. Elle s'est enlevé la vie, faute d'avoir trouvé une oreille attentive à sa détresse.

En fin de semaine dernière, le gouvernement Charest a finalement réagi en annonçant la présentation d'un projet de loi afin de contrer le phénomène. Ce projet de loi, déposé hier à l'Assemblée nationale, introduit l'obligation d'intervention pour les directions d'école et les commissions scolaires. Celles-ci disposeront d'un budget récurrent de 6 M$ pour profiter d'un programme déjà existant, le Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école.

Certes, il s'agit d'un pas dans la bonne direction, comme le soulignait la Fondation Jasmin Roy, qui s'est donné pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux enfants en milieu scolaire, primaire et secondaire. Jasmin Roy insiste cependant sur l'importance de nommer une personne par école, dédiée au dossier de lutte contre l'intimidation. Ajouter simplement cette responsabilité à du personnel déjà très occupé équivaut à un coup d'épée dans l'eau.

« Lorsqu'une personne s'occupe du problème, il y a des répercussions positives sur le climat de l'école et il est possible de diminuer les actes d'intimidation », conclut-il, insistant sur l'importance de dépasser les belles intentions.

À la lumière de quatre projets pilotes lancés en septembre dernier, souligne-t-il, il importe de libérer cette personne au moins une journée par semaine. Le projet de loi n'en tient pas compte.

Après l'école secondaire Montignac de Lac-Mégantic, le Collège du Sacré-Coeur de Sherbrooke vient d'instaurer le programme Passerelles de gestion des conflits en milieu scolaire avec la collaboration de l'organisme de justice alternative Le Pont. À constater l'ampleur du phénomène, nous ne pouvons que saluer pareilles initiatives.

L'intimidation fait partie de l'arsenal humain depuis la nuit des temps. C'est dans bien des cas l'arme des faibles, de ceux qui ont une piètre opinion d'eux-mêmes et qui cherchent une reconnaissance en marchant sur la tête d'autrui. Aujourd'hui, celle-ci prend une acuité nouvelle avec l'arrivée des médias sociaux qui viennent décupler ses effets dévastateurs. Ce qui était autrefois un fait relativement limité est exposé maintenant à la planète entière. Quand on sait que les adolescents sont particulièrement friands de ces médias sociaux, on comprend facilement qu'il est urgent d'agir contre la cyberintimidation.

Le projet de loi précise les devoirs et responsabilités des acteurs concernés. Tous les établissements privés et publics devront adopter et mettre en oeuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le ministre de l'Éducation obtient le pouvoir de prescrire des activités ou contenus dans la formation dispensée aux élèves. Le législateur prévoit même l'application de sanctions aux contrevenants, passant sous silence l'importance de favoriser la création d'un milieu de vie accueillant, à l'image d'une famille.

On demande beaucoup aux écoles et on a eu tendance ces dernières années à y pelleter bien des questions qu'on ne parvient pas à résoudre ailleurs. Cela étant dit, il apparaît primordial d'y intervenir, les spécialistes les considérant comme une « plaque tournante ». Il est à souhaiter qu'on songe aussi à en faire un milieu de vie plus humain, où les jeunes auront l'impression qu'ils ont un rôle à jouer. Tout aussi important que l'acquisition de connaissances, le savoir-vivre y sera davantage valorisé. S'il faut tout un village pour élever un enfant selon un dicton africain, il faut aussi toute une école.

L'intimidation nous interpelle tous. Les citoyens peuvent d'ailleurs signer une déclaration contre l'intimidation dans le site Internet www.moijagis.com.

hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Compton : un projet à revoir

Je suis d'accord avec la démolition du vieil hôtel de ville de Compton. Par contre, le projet sur la table est très gros par rapport à la population de Compton. Avec les coûts d'intérêts, il coûtera au moins 5 millions $ à l'ensemble des contribuables sur une période de 30 ans.

Là où j'ai un problème, aussi, c'est que l'architecte nous dit qu'il a dû couper sur les matériaux pour arriver dans le budget global de 3,2 millions $ soumis par le conseil municipal. Il est tout à fait inacceptable, en 2012, de construire un édifice municipal avec des matériaux de type résidentiel qui ont une durée de vie de 25 à 30 ans. Cela démontre que le projet est trop gros pour la capacité de payer des contribuables.

Le conseil municipal demande aux jeunes « payeurs de taxes » de supporter l'investissement sur une période de 30 ans. Après ces 30 années, ils seront probablement à nouveau forcés d'effectuer d'importantes rénovations au bâtiment.

Moi, je vous dis : soyons plus modestes et bâtissons avec des matériaux qui vont durer et durer dans le temps.

Je suis contre le projet présenté, mais je suis de ceux qui travaillent au développement de notre communauté. Ne devrions-nous pas nous tourner vers l'avenir plutôt que de travailler avec un plan architectural représentatif du dernier siècle?

Donald Pouliot
Compton

Naissance du registre des armes à feu

(...) J'ai été impliqué, en décembre 1989, lorsque l'Association des étudiants de Polytechnique a fait circuler une pétition pour le contrôle des armes militaires et paramilitaires. Nous avons présenté la pétition de plusieurs dizaines de milliers de noms à la ministre de la Justice, Kim Campbell. À ce moment, il n'était aucunement question des armes de chasse.

C'est par la suite, quelques années plus tard, lorsque des politiciens ont pris ça en main, en l'occurrence le gouvernement de Jean Chrétien, que ce qui devait ne coûter que 2 millions $ s'est transformé en une facture de plus d'un milliard $...

Je crois sincèrement que si le registre avait exempté les armes de chasse, notre député du NPD de Sherbrooke, Pierre-Luc Dusseault, n'en serait pas à montrer une arme à un coup tel le Steyr-Mannlicher HS .50, qui peut transpercer un blindé à 1,5 km, dans le but avoué de faire peur au gens.

Le registre des armes n'est pas une mauvaise chose en soi, mais à vouloir tout contrôler, on peut perdre le contrôle.

Si le registre avait ciblé moins d'armes, on n'en serait probablement pas là aujourd'hui. On aurait pu créer, en 1995, un registre sans les armes de chasse, et par la suite, s'il y avait eu un réel problème avec les armes de chasse, les inclure dans ce registre.

Qu'un député se serve d'une arme d'assaut utilisée par des militaires pour apeurer la population, c'est vraiment déconcertant.

Denis Brière ing.
Sherbrooke

CONFLIT SRC/QUEBECOR

Ottawa prend le parti de la SRC

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement Harper prend la défense de la Société Radio-Canada (SRC) à propos des attaques dont celle-ci fait l'objet de la part de son concurrent privé, Quebecor Media.

Dans une note du Conseil privé datée du 7 septembre dernier dont La Presse Canadienne a obtenu copie, il est écrit qu'il n'existe dans la politique d'achat de publicités ou de promotions de la SRC ou de son pendant anglophone CBC aucune mesure excluant systématiquement les publications ou médias appartenant à Quebecor.

Depuis plus de deux ans, le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre-Karl Péladeau, se plaint que la société d'État n'achète jamais de publicités dans les publications de son groupe. Le 23 janvier dernier, dans une lettre ouverte écrite à son homologue de la SCR et de CBC, Hubert Lacroix, M.Péladeau laissait entendre que le diffuseur pourrait vouloir se venger de Quebecor, une allusion aux fréquentes critiques des dépenses de la société d'État émises par des médias appartenant à Quebecor.

Wayne Wouters, greffier du Conseil privé, soutient que la SRC et CBC n'ont jamais rejoint autant de Canadiens qu'en ce moment grâce, notamment, à leur approche efficace en matière de publicité et de marketing.

Serge Sasseville, vice-président de Quebecor, dit avoir été très surpris par le contenu de la note du Conseil privé, signalant que l'entourage du premier ministre Stephen Harper n'a jamais contacté Quebecor pour obtenir davantage d'informations. M.Sasseville soutient que deux lettres récentes de Quebecor à la SRC et CBC démontrent clairement que les médias de Quebecor ont été boycottés par la société d'État.

Marco Dubé, porte-parole de Radio-Canada, réplique que le diffuseur public a bel et bien acheté des publicités chez Quebecor au fil des dernières années, mais pas récemment. Il fait d'autre part remarquer que Quebecor n'achète pas de publicités chez Radio-Canada/CBC.

CENTRE-VILLE

Nouvelle association de gens d'affaires

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un nouveau regroupement de gens d'affaires du centre-ville voit le jour. Il vient combler le vide créé à la suite de la dissolution de la Société de développement commercial (SDC) il y a quelques mois.

L'Association des gens d'affaires du centre-ville de Sherbrooke veut ainsi donner une voix à ces commerçants voulant dynamiser ce secteur urbain.

La participation à cette association repose entièrement sur des bases volontaires, ce qui fait que seuls les membres intéressés peuvent participer et cotiser, indique un communiqué.

On veut promouvoir le développement économique et commercial de centre-ville de Sherbrooke ainsi que de ses membres, protéger leurs intérêts et les encourager à faire de la publicité et de la promotion. De plus le regroupement souhaite être le porte-parole des membres pour tout ce qui a trait à la protection des intérêts collectifs des gens d'affaires. On veut par ailleurs faciliter les manifestations culturelles et artistiques à l'intérieur de l'association, ajoute-t-on.

La nouvelle Association des gens d'affaires du centre-ville de Sherbrooke tiendra sa première assemblée générale, le 20 février 2012 au sous-sol du Café Bla-Bla.

Le Courrier Frontenac passe chez Transcontinental

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un autre journal hebdomadaire passe dans le giron de l'imprimeur Transcontinental. TC Media annonce l'acquisition des actifs d'édition, tant pour l'imprimé que l'Internet, du *Courrier Frontenac*.

Tiré à plus de 22 000 exemplaires, ce journal dessert la région de Thetford Mines et ses environs. L'acquisition inclut le portail www.courrierfrontenac.qc.ca qui est consulté sur une base mensuelle par plus de 25 000 visiteurs uniques, générant plus de 55 000 visites par mois, indique un communiqué.

Par ailleurs, les activités de distribution de porte en porte du *Courrier Frontenac*, qui était déjà partenaire de TC Media pour la distribution du Publisac à plus de 22 000 portes dans la région, seront dorénavant détenues et gérées par TC Media.

Fondé en 1977, *Courrier Frontenac* appartenait à Lucyl Lachance et Louis St-Laurent.

L'équipe actuelle du *Courrier Frontenac* poursuivra ses activités au sein de TC Media, ajoute le communiqué.

PUBLIREPORTAGE

Le rehaussement complet de l'oeil

Du nouveau pour vos yeux!
Il y a toujours l'effet « eyeliner » supérieur et inférieur qui rajeunit l'oeil tout en ouvrant votre regard et qui est toujours très aimé.

Maintenant, vous avez deux options de plus :
1) L'intérieur de l'oeil
2) Le rehaussement de votre ligne

L'intérieur de l'oeil
L'intérieur de l'oeil donne un regard profond en plus de l'illusion de cils plus abondants. Vous pouvez avoir l'intérieur inférieur et supérieur, et le choix de la couleur est à votre discrétion. Vous pouvez vraiment dire adieu à votre crayon!

Le rehaussement de votre ligne
Vous ne voulez vraiment plus vous maquiller? Et bien, cela est pour vous! La couleur qui se place au-dessus de votre « eyeliner » donnera l'illusion d 'un fard délicatement posé pour un maquillage complet et parfait du matin au soir!

Ne vous en faites pas, le tout est sans douleur!
Une consultation vous convaincra.

- Restructuration des sourcils
- Coloration de la ligne du contour des yeux
- Coloration de la ligne intérieure de l'oeil
- Application du fard à paupières
- Augmentation du volume des lèvres
- Taches pigmentaires
- Taches de naissance
- Remplissage des lèvres
- Application du fard à joues
- Aréole du mamelon
- Vergetures
- Cicatrices
- Vitiligo
- etc.

CONSULTATION GRATUITE

Maquillage permanent
Josée Lemieux
Pour un rendez-vous
UN SEUL NUMÉRO 819 701-2238
Sans frais: 1 877 437-9611

Josée Lemieux
25 années d'expérience
Dermapigmentologue, esthéticienne
Maîtrise en maquillage permanent, esthétique et paramédical des États-Unis

Bombardier veut du contenu local

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — À l'approche de la conclusion probable d'un traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, Bombardier presse les gouvernements de maintenir les exigences de contenu local dans le secteur du transport en commun.

« De façon générale, nous sommes favorables aux ententes de libre-échange à travers le monde, tout en reconnaissant que si on veut des industries locales, on doit parfois mettre en place des règles qui permettent de les développer », a déclaré le président et chef de la direction de la multinationale montréalaise, Pierre Beaudoin.

« Ça dépend des choix qu'on va faire comme société, mais je trouverais ça malheureux qu'on ne mette pas en place un environnement qui permet de développer une industrie au Canada, a-t-il ajouté. Pourquoi? Parce que notre voisin américain a le *Buy America Act*, qui demande de la fabrication locale (au moins 60 pour cent dans le secteur du transport en commun). Alors si on est les seuls à ne pas le demander, qu'on ne se surprenne pas après ça de ne pas avoir d'industrie locale. Je pense que (le Canada) a un avantage aujourd'hui avec le transport en commun et je pense qu'on devrait le garder. »

Dans l'appel d'offres pour le remplacement des voitures du métro de Montréal, Québec a imposé aux constructeurs une exigence minimale de 60 pour cent de « contenu canadien ». Un consortium formé de Bombardier et du français Alstom a remporté ce contrat de 1,3 milliard $ en 2010.

Les achats d'autobus urbains sont également assujettis au respect d'une règle semblable.

En Ontario, une politique prévoit un contenu canadien minimum de 25 pour cent pour toute acquisition de véhicule de transport en commun.

Or, ces dispositions pourraient devenir illégales dans le cadre d'un libre-échange avec l'UE. Après tout, le premier objectif de l'Europe dans le cadre des négociations en cours est d'obtenir accès aux appels d'offres gouvernementaux au Canada.

« Je serais surpris que les Européens acceptent d'exempter le marché du transport en commun », a estimé Patrick Leblond, professeur à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa.

M. Leblond a souligné que deux des plus grands constructeurs mondiaux de matériel roulant sont européens : Alstom et Siemens.

Joint à son bureau hier, le négociateur en chef du Québec dans ce dossier, Pierre Marc Johnson, a refusé net de commenter cet aspect particulier, invoquant la confidentialité des pourparlers.

Quoi qu'il arrive, Bombardier assure être en mesure de faire face à la musique. En fait, Bombardier apparaît être en meilleure position que Siemens et Alstom dans l'éventualité d'un libre-échange Canada-UE. Le constructeur québécois exploite plusieurs usines en Europe alors que ses rivaux européens n'en possèdent pratiquement pas en Amérique du Nord.

L'ouverture du marché canadien aux Européens pourrait toutefois les inciter à s'installer sur le continent et à jouer sur le terrain de prédilection de Bombardier.

L'actionnaire principal du chantier Davie se retirerait du dossier

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec estime avoir tout fait pour sauver le chantier maritime Davie, de Lévis, alors que le groupe ontarien Upper Lakes se retirerait du dossier.

Le ministre des Ressources naturelles, Clément Gignac, a déclaré hier que son gouvernement a tout fait afin de bien positionner Davie en vue du plus gros contrat de l'histoire de la Marine canadienne.

Le ministre a d'abord affirmé que le prêt de 18,7 millions $ consenti en juillet dernier par Investissement Québec était conditionnel à l'obtention d'une partie des importants contrats fédéraux de 35 milliards $ pour la construction de nouveaux navires. Ces contrats ont finalement été octroyés à des chantiers de Halifax et Vancouver.

— La Presse canadienne

Canam compte vendre une partie de ses investissements

MONTRÉAL — Confronté à un marché nord-américain qui demeure difficile, Canam veut se départir d'une partie de ses investissements à l'étranger.

Le fabricant québécois de produits de construction détient des participations dans différentes entreprises qui valaient 62 millions $ à la fin décembre.

« Mon objectif est de réduire ce chiffre d'au moins 30 à 40 pour cent au cours des 24 prochains mois », a déclaré hier le président et chef de la direction de Canam, Marc Dutil, au cours d'une téléconférence avec les analystes financiers.

« Nous ne faisons pas de vente de feu, mais certains de ces actifs seront probablement assez faciles à vendre au cours des prochains trimestres », a-t-il ajouté.

Canam a annoncé une première transaction hier. L'entreprise beauceronne se départira, pour environ 1 million $, de sa participation de 35 pour cent dans la coentreprise Canam Asia, qui possède une usine de fabrication de poutrelles d'acier aux Émirats arabes unis.

L'acheteur est la société saoudienne Zamil, qui détenait déjà 65 pour cent de Canam Asia. En vertu de l'entente, Zamil versera à Canam des redevances oscillant entre 300 000 $ et 500 000 $ par année, et ce, pendant au moins 10 ans.

En plus de cet investissement, Canam détient des participations dans des entreprises situées en France et en Chine.

— La Presse canadienne

EN BREF

Les ventes de maisons ont reculé en janvier

OTTAWA — Le marché de la revente résidentielle a accusé un recul en janvier après avoir enregistré une forte performance en décembre 2011, a fait savoir hier la plus grande organisation immobilière du Canada.

L'Association canadienne de l'immeuble (ACI) a précisé que les ventes de maisons étaient en baisse de 4,5 pour cent en janvier comparativement aux données du mois précédent.

Les ventes du mois de janvier étaient toutefois de 4 pour cent plus élevées que les niveaux de janvier 2011.

L'ACI a aussi indiqué que le nombre de nouvelles maisons inscrites s'était abaissé de 1,4 pour cent de décembre à janvier, ce qui a favorisé la progression du marché vers l'équilibre.

Le Canada averti sur ses mesures d'austérité

MONTRÉAL — Les agences de notation Fitch et Moody's mettent en garde le gouvernement du Canada contre les dangers de vouloir aller trop vite avec ses mesures d'austérité en cette période d'incertitude économique.

Selon les deux agences de notation, citées dans le *Wall Street Journal* et dans *Le Devoir*, l'intention affichée du gouvernement d'appliquer d'importantes réductions de dépenses afin de rétablir rapidement l'équilibre des finances publiques n'est pas nécessaire et pourrait causer plus de mal que de bien à l'une des rares économies développées à ne pas se porter trop mal.

Shelly Shetty, analyste chez Fitch, ajoute que le Canada n'a pas à avaler une si grosse pilule s'il n'est pas malade.

— La Presse canadienne

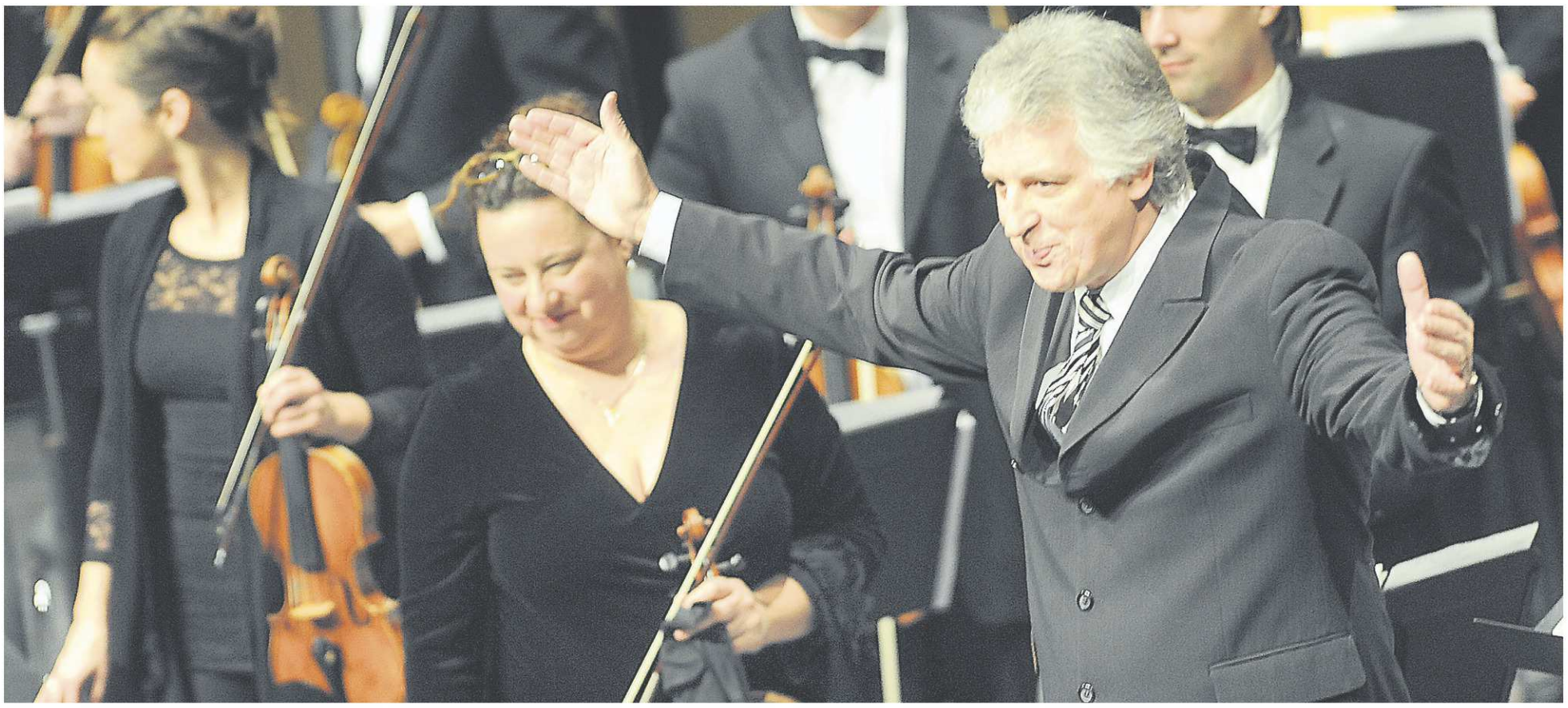

ARCHIVES LA TRIBUNE

Selon Stéphane Laforest, après le succès du concert de Noël 2010 (notre photo) et du concert du 28 janvier suivant, la prévente des deux dernières soirées au calendrier laisserait même envisager un équilibre financier à la fin de cette saison écourtée.

Tempête à l'OSS

La directrice générale et cinq administrateurs démissionnent

ANDRÉ LAROCHE
andré.laroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'annulation de deux concerts de l'OSS n'est que la pointe d'une crise au sein de l'orchestre. Une lutte intestine a provoqué le départ de la directrice générale, du président et de quatre administrateurs de la corporation après les Fêtes.

« Ç'a brassé », a reconnu le chef d'orchestre et directeur artistique Stéphane Laforest, interrogé sur la démission en bloc de la moitié du conseil d'administration.

Ce conflit découle de la paralysie du Centre culturel de l'UdeS l'automne dernier, causée par la grève des employés de soutien.

Privé de son domicile habituel, l'Orchestre symphonique de Sherbrooke (OSS) avait alors été placé devant un choix déchirant : reporter, déménager ou annuler les deux premiers concerts de la saison. Le conseil avait choisi de repousser ces programmes en mars et en mai. Ces concerts ont finalement été retirés de la programmation la semaine dernière.

Ces débats auraient causé un important déchirement du conseil d'administration. Craintifs pour la santé financière de l'orchestre, certains administrateurs auraient même plaidé l'annulation pure et simple de la saison entière. Cet affrontement s'est dénoué par la démission de cinq administrateurs et de la directrice générale, Josiane Arès.

« Nous aurions dû jouer ces concerts (plutôt que les reporter) », a affirmé M. Laforest, avant d'admettre qu'il aurait été difficile de déménager le concert d'ouverture à quatre jours d'avis. « Mais le second, nous aurions dû le jouer. »

« Un orchestre est fait pour jouer. Quand un commerce ferme ses portes, les gens vont voir la concurrence », a-t-il ajouté.

Changement de garde

Le chef d'orchestre affirme éprouver beaucoup de respect pour les bénévoles de l'OSS. Le dévouement ne garantit cependant pas la compétence, dit-il.

« Il faut des gens qui comprennent le monde des orchestres. Et cela n'est pas évident à trouver », a-t-il soutenu. Plus tard dans l'entrevue, le directeur artistique expliquera que l'administration d'un orchestre symphonique ne se limite pas à équilibrer deux colonnes de chiffres. « Il faut aussi faire attention au produit. »

Dans cet esprit, Stéphane Laforest se réjouit de la nomination de cinq musiciens au conseil d'administration. « Ces musiciens sont également des professionnels impliqués dans le monde des affaires. Ils ont aussi vu ce qui se fait ailleurs. Ils ont beaucoup d'idées et ils s'impliquent. En trois réunions, ils ont déjà apporté 20 000 $ en commandites », a-t-il révélé.

Le directeur artistique porte également le nouveau président, Pierre Cabana, en haute estime. « Il est sur le conseil d'administration du Centre d'arts Orford et il entretient des contacts avec des gens d'affaires qui aiment la musique classique. Il démontre beaucoup d'intérêt envers l'OSS. »

Même si la santé financière de l'OSS est précaire en raison d'une administration déficiente « à certains chapitres dans les cinq dernières années », sa survie ne serait pas menacée.

« Ce n'est pas du tout la même situation vécue à mon arrivée, il y a 12 ans. À l'époque, l'orchestre accusait un déficit accumulé de 250 000 $. Elle était cliniquement morte », rappelle Stéphane Laforest.

Selon ce dernier, après le succès du concert de Noël et du concert du 28 janvier, la prévente des deux dernières soirées au calendrier laisserait même envisager un équilibre financier à la fin de cette saison écourtée. « Si le public ne nous suivait pas, on serait dans la *chnoute*. Mais nos salles sont remplies. »

Le contrat du chef d'orchestre prend fin à la fin de la saison. Stéphane Laforest ne cache pas son attachement pour l'OSS. « Je veux rester », a-t-il indiqué. « Il ne reste que quelques détails à régler (avant la signature). »

Les appels téléphoniques et les courriels adressés aux administrateurs démissionnaires sont demeurés sans réponse.

ANNETTE

Le Québec pure laine

ANDRE LAROCHE
andre.laroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le jour du référendum de 1980, Annette plonge dans un coma causé par un accident vasculaire cérébral. Par son combat disputé sur une patinoire de hockey, cette pauvre tricoteuse de Limoilou incarnera la résilience, la vie des quartiers ouvriers et ultimement la lutte pour notre survie collective.

Parler de la mémoire identitaire du Québec au théâtre? N'est-ce pas un sujet dangereux, voire rébarbatif? L'auteure-comédienne Anne-Marie Olivier convient que sa seule évocation réveille de vieux démons chez les Québécois.

« Avant de commencer l'écriture de la pièce, j'ai discuté du 20 mai 1980 avec des gens. Quand je leur demandais s'ils étaient dans le camp du Oui ou du Non à l'époque, ils se braquaient de manière spontanée et immédiate. J'ai compris que je ne pouvais pas aborder de front cette question-là. Il fallait en parler d'une manière détournée », a expliqué l'artiste, alors âgée de 7 ans en 1980.

Le hockey lui est apparu plus tard comme la métaphore la plus rassembleuse. « Je suis toujours impressionnée comment les gens se déplacent et s'informent quand il est question du hockey au Québec. Ce sport est vraiment au coeur de notre identité. L'image de la patinoire est d'autant plus appropriée que le projet de pays est sur la glace actuellement », a-t-elle expliqué.

L'allégorie a beaucoup plu aux amateurs. D'abord créé en 2009 à Québec, *Annette* a été choisie comme le coup de coeur du public du théâtre Périscope et du théâtre Hector-Charland de L'Assomption. Montée à nouveau à Québec cet automne pour répondre à la demande générale, cette production a pris la route de la province cet hiver avant d'être présentée pendant deux semaines à Montréal.

Malgré ce succès, inspirée des méthodes de travail de son compatriote Robert Lepage, Anne-Marie Olivier n'a pas hésité à remanier son texte avec vigueur. Dans la nouvelle version, quelque 35 minutes ont été retranchées ou réécrites pour « dire les choses plus justes ». Le nouveau décor comporte même une véritable patinoire synthétique, achetée en rognant sur les coûts des autres productions et en se serrant la ceinture.

« En 2009, nous avons terminé l'écriture deux semaines avant la première. Mais au fil des représentations, nous trouvions que le fil dramatique n'était pas bien tendu. Les liens entre la mémoire individuelle, la sociologie du sport et le processus d'identité n'étaient pas clairement exprimés », a reconnu la comédienne, obsédée par la peur que les gens perdent leur temps à ses pièces.

« Je fais du théâtre pour tout le monde, pas seulement pour les habitués du théâtre. Je crée des instants tragiques et des moments comiques. Il y a plusieurs niveaux de lecture. Si le monde prend la peine de s'habiller, se déplacer et d'acheter un billet pour me voir, il m'apparaît essentiel qu'il passe du bon temps », affirme-t-elle. « Il n'y a rien de plus plate que du théâtre plate. »

LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

« Je fais du théâtre pour tout le monde, pas seulement pour les habitués du théâtre. Je crée des instants tragiques et des moments comiques. Il y a plusieurs niveaux de lecture. Si le monde prend la peine de s'habiller, se déplacer et d'acheter un billet pour me voir, il m'apparaît essentiel qu'il passe du bon temps », affirme l'auteure-comédienne Anne-Marie Olivier.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Annette
Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
Vendredi 17 février, 20h
Billet : 25 $
Centre culturel de l'UdeS
Mardi 13 mars, 20h
Billet: 25 $ et 35$

La Tribune
Ça Bouge
DANS LA RÉGION

Déjà 5 ans pour le restaurant Oyada

Près de 200 invités se sont joints à la famille Hell pour célébrer le 5e anniversaire du restaurant Oyada, le mercredi 8 février dernier. Arrivée au Québec depuis 9 ans, cette famille cambodgienne a su s'adapter à notre climat et surtout nous faire découvrir les excellents plats de leur pays. Pour l'occasion, le chef Outtara (4e à partir de la gauche) avait préparé des mets gastronomiques, tous plus succulents les uns que les autres.

Sur la photo on reconnaît : Sovattara Hell, Rasivitya Hell (père), Attara Hell, Outtara Hell (chef), Nga Bang Tran (conjointe d'Outtara) et Nicolas Singha Hell (fils d'Outtara et Nga).

Longue vie et félicitations !

2826385

CHUS Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Avec vous, pour la Vie

Et si on parlait des **douleurs sexuelles?**

Février célèbre l'amour et la passion. Profitons de l'occasion pour aborder un sujet à la fois délicat et tabou : les douleurs lors des relations sexuelles. Un problème courant mais méconnu par la médecine. Afin d'aider les femmes qui en souffrent, le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel (CRCELB) du CHUS lance une recherche sur la meilleure façon de traiter cette douleur.

De nombreuses femmes ressentent une intense douleur à l'entrée du vagin lorsqu'elles font l'amour. La douleur – comme une brûlure ou une coupure – est si vive qu'elle rend les rapports intimes difficiles, voire impossibles. Cette douleur s'appelle la vestibulodynie provoquée (anciennement vestibulite vulvaire) et c'est la douleur sexuelle la plus fréquente chez les moins de 30 ans.

« La douleur survient lors des relations sexuelles, mais également quand on exerce une pression à l'entrée du vagin : faire du vélo ou de l'équitation, insérer un tampon hygiénique, porter des vêtements trop serrés, subir un examen gynécologique, etc. », décrit la Dre Mélanie Morin, physiothérapeute, Ph. D. et responsable du projet de recherche.

Les causes demeurent mystérieuses. Plusieurs facteurs sont pointés du doigt, dont : vaginites et infections urinaires à répétition, pilule commencée tôt, sensibilité des nerfs de la région vulvo-vaginale, tensions musculaires du plancher pelvien (muscles à la base du bassin et autour du vagin), fibromyalgie, cystite interstitielle, côlon irritable. La prédisposition génétique est un élément récemment soulevé par les scientifiques.

« La médecine connaît encore peu de choses sur la vestibulodynie provoquée et, tristement, les femmes hésitent à en parler. Bien souvent, elles restent seules avec cette douleur qui ébranle leur estime personnelle, hypothèque leur vie amoureuse, remet en question leurs projets de maternité et secoue leur couple. Certaines femmes tombent même en dépression », poursuit la Dre Morin, qui est aussi professeure à l'Université de Sherbrooke.

Trouver le meilleur traitement possible

Actuellement, il existe plusieurs pistes de traitement comme la crème anesthésiante, la physiothérapie, certains antidépresseurs, les injections de Botox dans les muscles du plancher pelvien et le suivi psychologique. La chirurgie pour enlever la zone sensible à l'entrée du vagin (vestibulectomie) est une solution de dernier recours.

« Nous manquons toutefois d'études scientifiques sur l'efficacité des traitements pour la vestibulodynie provoquée. C'est donc l'objet de notre recherche : vérifier l'efficacité réelle de la crème anesthésiante et de la physiothérapie, les deux traitements les plus souvent utilisés », explique la Dre Morin, qui a récemment créé le Laboratoire de recherche en urogynécologie. Doté d'équipements de haute technologie, ce laboratoire réunit des experts gynécologues, physiothérapeutes et psychologues.

La crème anesthésiante (une crème de lidocaïne) est appliquée à l'entrée du vagin, sur la zone douloureuse, pendant toute la nuit. Avec le temps, elle « calme » un peu les terminaisons nerveuses qui déclenchent la douleur. De son côté, la physiothérapie enseigne des techniques de contrôle et d'étirement des muscles du plancher pelvien, afin aussi de traiter la douleur.

L'étude en étant à ses débuts, l'équipe du Dre Mélanie Morin est à la recherche de participantes. « Nous recrutons des femmes aux prises avec ce type de douleur, qui ont entre 18 et 45 ans et qui n'ont jamais accouché. Les femmes intéressées peuvent nous joindre au 819 346-1110, poste 18439. »

« Les participantes à l'étude rencontrent d'abord le gynécologue qui pose le diagnostic de vestibulodynie provoquée après avoir éliminé toutes les autres causes possibles. Ensuite, elles reçoivent gratuitement 10 semaines de traitement de physiothérapie ou de crème anesthésiante. Elles sont évaluées à la fin du traitement et six mois plus tard. Quand l'étude sera terminée, dans trois ans, les médecins seront en mesure d'offrir aux femmes des solutions ayant fait leurs preuves. »

Ce projet est financé par les Instituts de recherche en santé du Canada. Il se déroule au Laboratoire de recherche en urogynécologie du CRCELB au CHUS et également à Montréal, dans un laboratoire partenaire affilié à l'Université de Montréal.

« La vestibulodynie provoquée est une douleur qui affecte 20 % des femmes. C'est plus fréquent que le diabète et l'arthrite ! Pourtant, très peu de femmes osent en parler à leur médecin, ni même à leur conjoint. Il faut briser ce tabou. »

FONDATION CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel

Sarkozy brigue un second mandat

ASSOCIATED PRESS

PARIS — Nicolas Sarkozy a endossé le costume de candidat-président hier, officialisant sa décision de briguer un second mandat en mai prochain, pendant lequel il promet, s'il est élu, de «redonner la parole au peuple français par le référendum».

Sur le plateau du 20h de TF1, où il est venu accompagné de son épouse Carla, Nicolas Sarkozy a annoncé une décision qu'il ne cachait plus depuis des semaines. Dans la crise actuelle, «ne pas solliciter à nouveau la confiance des Français, ça serait comme un abandon de poste», a-t-il expliqué. «Est-ce qu'on imagine le capitaine d'un navire dont le bateau serait en pleine tempête dire «ben non, je suis fatigué, je renonce et j'arrête'?»

Le chef de l'État a admis des failles dans son bilan. «On ne peut pas tout faire en cinq ans, et par ailleurs nous avons connu depuis trois ans une succession de crises d'une violence inouïe», a-t-il souligné, tout en vantant des réformes telles que «l'autonomie des universités, la réforme des retraites, la réduction indispensable des dépenses» et «l'allégement de charges des entreprises».

Au passage, il s'est félicité de la croissance de 0,2 pour cent au quatrième trimestre de 2011, annoncée hieri matin. «Ça veut dire que les réformes que nous avons engagées commencent à produire leur effet», a-t-il espéré.

«Si vous voulez me faire dire qu'on n'a pas tout réussi, ça c'est sûr mais moi, je ne connais pas de gens qui ont tout réussi», a-t-il ajouté.

Nicolas Sarkozy a donné quelques pistes concernant son programme de campagne: «changer notre mode de formation des chômeurs», «changer notre Éducation nationale», «poursuivre l'effort indispensable de réduction des dépenses».

Il a surtout présenté «une idée centrale» dans ses «engagements» pour un second quinquennat: «redonner la parole au peuple français par le référendum».

Mis au pied du mur par des sondages qui ne décollent pas, Nicolas Sarkozy a avancé la date d'annonce de sa candidature, d'abord prévue début mars.

«J'ai besoin du rassemblement le plus large», a-t-il analysé, en disant vouloir s'adresser aux Français, «pas simplement de droite».

«Il faut que les Français comprennent que la question essentielle qui est posée, c'est celle que, si la France est forte, ils seront protégés», a-t-il ajouté, laissant entrevoir un slogan de campagne.

«Quelle campagne je vais faire? Je vais essayer de dire la vérité, de poser les bonnes questions et de proposer des idées fortes», a-t-il résumé, disant avoir hâte de «retrouver les Français».

Si l'on en croit les derniers sondages, Nicolas Sarkozy est en mauvaise posture.

François Hollande et Nicolas Sarkozy récoltent respectivement 28 pour cent et 24 pour cent des intentions de vote pour le premier tour de la présidentielle, selon un sondage mensuel Harris Interactive publié hier.

ASSOCIATED PRESS

Le président français Nicolas Sarkozy, accompagné de son épouse Carla Bruni-Sarkozy, quitte le studio de la chaîne TF1, où il a confirmé son intention de solliciter un second mandat.

SYRIE

Le régime annonce un référendum sur une nouvelle Constitution

AGENCE FRANCE-PRESSE

DAMAS — Le pouvoir syrien a annoncé hier la tenue le 26 février d'un référendum sur un projet de nouvelle Constitution qui mettrait fin au monopole du parti Baas, au pouvoir depuis près de 50 ans, sans pour autant cesser de réprimer la révolte.

«Le système politique sera basé sur le principe du pluralisme politique et le pouvoir sera exercé démocratiquement à travers des élections», assure le texte du projet de Constitution, publié par les médias officiels syriens.

Aux Etats-Unis, le porte-parole de la Maison Blanche a qualifié cette annonce de «plaisanterie». Depuis 11 mois, «les promesses de réformes ont généralement été suivies d'une augmentation des violences et n'ont jamais été concrétisées par ce régime», a déclaré le porte-parole, Jay Carney.

La Russie, grande alliée de Damas, a en revanche estimé que cette idée était «la bienvenue». «Nous pensons très certainement qu'une nouvelle Constitution qui va mettre un terme à la domination d'un seul parti en Syrie est un pas en avant», a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

La Constitution syrienne actuelle, adoptée en 1973, dispose dans son article 8 que le parti Baas, au pouvoir depuis 1963, est «le dirigeant de l'État et de la société». Le nouveau texte propose de supprimer cette clause mais précise qu'il sera «interdit de créer des partis sur des bases religieuses, confessionnelles ou raciales».

La suppression de l'article 8 de la Constitution était l'une des revendications essentielles des opposants au début du mouvement de contestation à la mi-mars 2011. Mais ils réclament désormais le départ pur et simple du président Bachar al-Assad du pouvoir.

350 détenus périssent dans un incendie au Honduras

AGENCE FRANCE-PRESSE

Au moins 350 détenus ont péri dans la nuit de mardi à hier dans l'incendie d'une ferme-prison au Honduras, à environ 90 km au nord de la capitale Tegucigalpa, ont annoncé les autorités locales, qui ont affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une mutinerie. La ferme pénitentiaire hébergeait presque 900 détenus, le double de sa capacité. Selon le directeur des Centres pénitentiaires du pays, Danilo Orellana, la plupart sont morts par asphyxie.

TOUR DE GLOBE

Cinq ans de prison pour Berlusconi?

MILAN, Italie — Les procureurs italiens ont réclamé une peine de cinq ans de prison contre l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi dans son procès pour corruption.

Le procureur Fabio De Pasquale a exhorté la cour à déclarer M. Berlusconi coupable d'avoir versé à un avocat britannique 600 000 $ afin qu'il mente dans d'autres procès sur des accusations d'évasion fiscale.

Le tribunal accélère le pas vers un verdict avant la fin du délai de prescriptions qui surviendrait à la mi-juillet .

— Associated Press

L'Iran suspend l'exportation de pétrole

TÉHÉRAN, Iran — La télévision d'État iranienne Press TV a affirmé hier que l'Iran avait suspendu ses exportations de pétrole vers six pays européens en réaction aux sanctions de l'Union européenne comprenant un embargo sur le pétrole iranien à compter de juillet.

L'agence de presse officielle a aussi annoncé le début de l'approvisionnement du réacteur de Téhéran en combustible nucléaire produit nationalement. Le président Ahmadinejad a lui-même introduit la première barre «made in Iran».

— Associated Press

Cinq morts dans une embuscade au Yémen

SANAA — Cinq personnes, dont un commandant de la Garde républicaine, responsable de la sécurité pour l'élection présidentielle du 21 février, ont été tués hier soir à Bayda, au sud-est de Sanaa, ont indiqué à l'AFP des sources au sein des services de sécurité.

Outre le commandant, un chef de la commission électorale, deux militaires et un civil ont trouvé la mort lorsque des hommes armés ont ouvert le feu en soirée contre le véhicule à bord duquel ils se déplaçaient dans le centre de Bayda.

— Agence France-Presse

sans contrat
à durée déterminée

sans contrat balance
sans frais mensuels additionnels

prime

abonnez-vous dès maintenant et obtenez le BlackBerry[MD] Curve[MC] 9300 à 99[99]$

aucun contrat à durée déterminée requis

nouveau
forfait Liberté
illimité

appels MON TOP 10 partout au pays **illimités**[1]

messages texte Extrême **illimités**[2]

messages photo et vidéo **illimités**[2]

appels soirs à partir de 18 h **illimités**[3]

appels week-ends **illimités**[3]

BBM **illimité**

200 minutes de jour[4]

34[75]$ par mois

Inclut tous les frais mensuels[±]

Appelez au 1-855-612-4011
Consultez rogers.com/forfaitliberte
Visitez le magasin Rogers le plus près de chez vous

LE RÉSEAU FIABLE AU PAYS

CHANGEZ POUR ROGERS[MC]

ROGERS[MC] concessionnaire autorisé

ROGERS plus

SHERBROOKE
2980, rue King Ouest
Carrefour de l'Estrie

MAGOG
221, rue Principale Ouest

SONY · CENTRE HI-FI · la cabine · BEST BUY · FUTURE SHOP · Walmart · Boutique micro · SANS-FIL etc... · WAVE SANS FIL

L'offre est d'une durée limitée et peut être modifiée sans préavis. Avec mise en service d'une nouvelle ligne. [±]Inclut les frais de récupération des coûts gouvernementaux et réglementaires de 2,75 $ par ligne, par mois. Ces frais servent à défrayer les coûts, frais et autres montants relatifs aux mandats, programmes et exigences fédéraux, provinciaux et (ou) municipaux. **Ces frais ne sont pas une taxe ou des frais que Rogers doit percevoir de ses clients pour le gouvernement et peuvent être modifiés.** Consultez rogers.com/fraisrecuperation pour obtenir de plus amples renseignements. Les frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) les frais d'annulation de service s'appliquent. Les frais de temps d'antenne additionnel, les frais de transmission de données, les frais d'interurbain, les frais d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. **1** Les appels partout au pays et les messages texte Extrême ainsi que les messages photo et vidéo illimités s'appliquent aux dix numéros inscrits sur la liste MON TOP 10. Les frais d'interurbains internationaux, de messages texte à ligne filaire et d'itinérance sont en sus. Seuls les numéros canadiens à 10 chiffres sont admissibles (le numéro du sans-fil du client, le numéro d'accès à la messagerie vocale et les numéros spéciaux tels que 1-800 et 1-900 ne sont pas admissibles). Une seule modification par mois peut être apportée à la liste MON TOP 10. Ne comprend pas les messages à tarification additionnelle (messages en itinérance, messages internationaux, alertes et messages liés aux concours et aux promotions). D'autres conditions peuvent s'appliquer. Consultez rogers.com/montop10 pour obtenir de plus amples renseignements. **2** Nécessite un appareil compatible. Comprend les messages texte Extrême et les messages photo et vidéo envoyés à partir du Canada vers un numéro de sans-fil canadien ainsi que les messages texte entrants de toute provenance. Les messages texte entrants et sortants à tarification additionnelle (alertes, messages liés au contenu et aux promotions), les messages texte internationaux sortants et les messages texte Extrême, photo, vidéo, instantanés et les courriels (selon le cas) entrants et sortants en itinérance ne sont pas compris et sont facturés aux tarifs en vigueur. Pour en apprendre davantage sur la messagerie texte Extrême, consultez rogers.com/texteextreme. **3** Appels locaux seulement, à l'exception des appels faits par Renvoi d'appel, Appel vidéo ou services similaires. Soirs : de 18 h à 7 h, du lundi au vendredi ; week-ends : du vendredi 18 h au lundi 7 h. **4** Minutes locales additionnelles : 45¢ la minute. © 2012

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE

819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Interac · PAIEMENT DIRECT · MasterCard · VISA

DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec **250 000 copies** de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION **Rubriques 2 à 82**

LOISIRS **Rubriques 140 à 144**

MARCHANDISES **Rubriques 160 à 246**

FINANCES **Rubriques 330 à 340**

VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS **Rubriques 100 à 132**

EMPLOIS **Rubriques 150 à 152**

SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS **Rubriques 260 à 320**

SOINS DE SANTÉ **Rubriques 348 à 356**

CVENDU.ca C'EST GRATUIT ! Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

MAISON 4 C.C., garage, près des écoles, **COATICOOK**. Agents s'abstenir. Tél: 819 849-7344, 819 849-3080.

10 MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON 24 X 32, 2 étages, à La Patrie (21 Ch. Labonne), entièrement rénovée, 1 bijou! 3 c.c., 2 s. bain avec ardoise, puits art. 2012, fosse septique 2011, plomberie, cuisine, tout est neuf. Garage 30 x 40, Vue panoramique sur le mont Mégantic. Très bon prix. Transfert. Tél: 819 888-2531.

20 TERRES, TERRAINS

9 terrains près CHUS Hôtel-Dieu, prêts à constr., zoné 1-2-3 ou 4 log. , trav. perm. incl. Belle vue. 68 000$ et +. Prop. 819 569-7754

41 APPART. ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

DANS TRIPLEX, luxueux, pour retraités, quartier paisible, grands espaces verts. Faut voir. Secteur Brompton. Yves: 819 620-4929.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

LUXUEUX, IMMENSES
3 ½, 4 ½, 5 ½ NEUFS

Style condo, armoires bois, clim., asp. central. Rue Brulotte, près du CHUS, rue des Coquelicots, coin Chalifoux et 11e, près de l'Hôtel-Dieu. Possibilité de bail pour 2 ans et +

819 437-5579; 819 993-9003
www.loyersherbrooke.com
2811947

0$ 0$ 0$ À LOUER
1½, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. **819 563-6204**

1015 Quatre-Saisons, 3½, 4½, MOIS GRATUIT. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. Bienvenue! **819 566-8153.**

1115 JARDINS-FLEURIS, 4½, 3½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, accès fauteuil roulant. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. **819 829-1781, 819 562-2945.**

1130, 13e AVENUE NORD
3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1er CHOIX 3½ PLACE DES ORMEAUX À VOIR, BLOC RÉNOVÉ À 100%, chauffé, eau chaude incluse, entrée lav.-séch. (poss. de fournir appareils), près d'un parc, rue sans issue, très tranquille. Disp. immédiat. ou juillet. 530$. Tél.: **819 432-7068**

1er CHOIX 4½ PLACE DES ORMEAUX À VOIR, BLOC RÉNOVÉ À 100% chauffé, eau chaude incl., entrée lav.-séch. près parc, rue sans issue, très tranquille. Disp. juin ou juillet. 605$. **819 432-7068.**

1½ MEUBLÉ, chauffage et élect. inclus, pl. bois, grand patio, stat., voisin du Cégep, end. tranq., **LIBRE. 819 725-2535, 819 993-2611.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1 MOIS GRATUIT, 2½, 3½, 4½, 5½, chauffés, eau chaude, près des services. **819 562-2945, 819 575-3150.**

215, 18e AVENUE NORD
3½, 4½, chauffés, eau chaude.
819 345-8571, 819 566-1745

2½, 3½, 4½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près services, cul-de-sac. **819 575-3150, 819 562-2945.**

3½
450$ / mois meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 819 846-4663.

3½, 4½, 5½ spacieux, libres juillet, const. 2008, air clim., asp. central, lave-vaisselle et plus. **Tél: 819 563-5460 / 819 570-0029.**

3½, 4½ - PROMOTION. Chauffés, eau chaude. Près des Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819 432-6914.**

3½, 4½ - PROMOTION. Chauffés, eau chaude, près des services. **MOIS GRATUIT. 819 823-2267.**

3 PCES libre 1er MARS et 1er MAI, 705 13e AVENUE NORD
tout inclus, semi-meublés. **819 348-1874.**

3½ - PROMOTION. Chauffé, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. **819 416-0949, 819 820-8308.**

430 LAFONTAINE, GRAND STUDIO: 420$ libre 1er mai. **3½, libre imm.,** 460$. Les 2 sont tout inclus, semi-meublés. 819 569-3594

4½, 3½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. **819 820-8308, 819 416-0949.**

4½, 5½, MOIS GRATUIT. À partir de 535$ chauffés, eau chaude, près des services, autobus. **819 562-2945.**

4½, EST, RUE LOUIS BUREAU, 1er étage, très grand, pl., bois franc, syst. d'alarme, etc. Aucun animal. Libre imm. Tél: 819 346-9764.

4½ MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, **accès fauteuil roulant.** Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. **819 829-1781, 819 562-2945.**

4½, MOIS GRATUIT. Tout inclus, cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. **819 432-1641, 819 822-3818.**

4½ - PROMOTION. Chauffé, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. **819 575-3261.**

4½ REFAIT À NEUF! Chauffé, eau chaude, pl. flottant. Près tous services. Promo: 520$. **819 572-2432**

4½ STYLE CONDO
Près du CHUS, tranquillité. 806 Des Lys, face aux Résidences Soleil.
819 812-4997, 819 238-1666

5½ - RUE TRIEST, près CEGEP, école primaire, piscine municipale et parc, 2 stat. Libre juillet. 590$ rien d'inclus. **819 835-0319**

6½ GRAND, dans maison privée. Spa, grand patio, garage, grand terrain. Près écoles et CHUS. Libre 1er mars. 819 571-0897.

GRAND 5½, 2 c.c., pour personne très tranquille, pas d'animaux, propriétaire occupant. **Libre 1er juillet.** Tél: 819 679-8618

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

PROMOTION EN VIGUEUR
Grands 3½, 5½ neufs + garage, entrée privée, luxueux, vue magnifique. **819 620-7394**

SUR 2 ÉTAGES 3½, 4½, 5½, 6½ meublés pour étudiants, 819 571-5667.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½ DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4½ entrée privée. Libre 1er mai. Situé au 118 Archie Mitchell. 819 569-4977.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3 ½, 4 ½, 5 ½ NEUFS

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1410, rue L'escarpe. Disponibles à partir d'avril et mai 2012.

1410, rue l'Escarpe · Acadie · Silencieux Carline · Wellington Sud

Réservez maintenant
819 569-4977 • 819 821-0770
Venez nous voir sur place
2825135

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

Immeubles de prestige
2 ½, 3 ½ libre, 4 ½ mai
2 ½, 3 ½, 5 ½ juillet
RABAIS DE 300$
1545-1625, rue McManamy
Frais peints, pl. bois, ascenseur, piscine int., stat. À voir!
2815864
819 822-1106

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

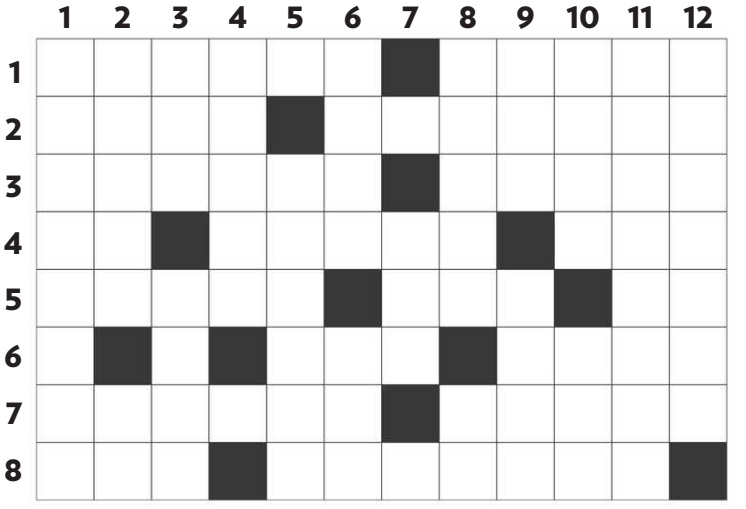

HORIZONTALEMENT

1 Genre de culotte en matière absorbante qui sert à envelopper les fesses d'un bébé. – Sorte de bouillie épaisse qu'on donne aux animaux.

2 Objet volant non identifié. – Pierre précieuse généralement transparente et très dure.

3 Édifice où se trouvent les services de l'administration municipale. – Un des deux côtés d'une feuille.

4 Article espagnol. – Il peut nous faire bailler ! – Degré d'une couleur.

5 Division d'une échelle de température. – Catégorique. – Avant deux.

6 Partie du corps qui va des épaules aux reins. – Qui a une rudesse désagréable.

7 Qui n'est pas large. – S'adresser à Dieu.

8 Dénudée. – Achevé, mené à terme.

VERTICALEMENT

1 Personne qui joue un rôle dans une pièce de théâtre.

2 Qui a la forme d'un oeuf. – Désigne la 2e personne du singulier.

3 Se dit d'un vêtement d'une seule couleur. – On y prend le train.

4 Faire briller des chaussures.

5 Qui n'a jamais été publié.

6 Nom du paradis terrestre dans la Bible. – Supprimé.

7 Pronom indéfini.

8 Met une somme en jeu. – Veut dire après-midi.

9 On dit qu'elle anime le corps de l'homme. – Participe passé du verbe tarir.

10 Délicatesse d'une personne qui cherche à ne pas blesser les autres. – Grand conifère qui produit de la résine.

11 Cernée.

12 Causer de la surprise.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	E	I	N	T	U	R	E	■	M	O	I
2	A	L	L	E	E	■	A	N	C	I	E	N
3	Q	U	E	■	R	A	P	T	■	N	I	D
4	U	■	S	A	N	G	■	I	D	O	L	E
5	I	L	■	B	I	E	R	E	■	R	■	C
6	N	A	Z	I	■	S	E	R	E	I	N	E
7	E	C	U	M	E	■	V	E	S	T	O	N
8	R	E	T	E	N	U	E	■	T	E	S	T

VOTRE HOROSCOPE

VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La Lune en Sagittaire, amie du Verseau, vous procure un soulagement espéré mais inattendu. Un évènement complètement extérieur à vous peut vous délivrer d'un stress qui minait votre paix d'esprit. Les réponses à vos questions peuvent provenir de sources étonnantes et insoupçonnées. Bonnes nouvelles possibles concernant une affaire qui traînait, ou envers laquelle vous perdiez espoir.

POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Tension possible attribuable au carré que forme la Lune en Sagittaire avec Mars en Vierge. La fierté et l'issue favorable au plus grand nombre ne font pas toujours bon ménage. Quelqu'un pourrait exiger un compromis de votre part, et il sera plus facile d'accepter en considérant les avantages que ce geste entraînera à long terme. Rassurez-vous, une situation pourrait basculer en votre faveur d'ici peu.

BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

La Lune en Sagittaire se trouve au trigone de votre Signe et vous jouissez d'une popularité accrue au sein d'un groupe auquel vous appartenez. Vos aptitudes sociales peuvent facilement vous mériter la sympathie du plus grand nombre. On ne sait jamais jusqu'où mènera une rencontre lors du premier entretien. Gardez l'esprit ouvert et accordez une chance égale à tout le monde.

TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Les aspects planétaires pourraient démontrer que le meilleur moyen d'obtenir justice est de rendre justice à la partie adverse. Les rapports de force qui régissent votre situation ne sont probablement pas équitables, mais c'est à une personne hors d'implication qu'il revient d'en faire le constat et d'émettre des recommandations à cet endroit. Une recherche sur les faits passés vous permettra de mieux analyser le présent.

GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Effectuant sa visite dans votre Signe complémentaire, le Sagittaire, la Lune accentue votre magnétisme, suscitant davantage de curiosité des autres à votre endroit. Un léger embarras peut résulter de l'abondance de propositions. N'acceptez pas une invitation dans l'unique but de ne pas peiner quelqu'un. Choisissez l'alternative qui vous convient réellement le mieux.

CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous ne devriez pas ménager les sentiments d'autrui au détriment de votre propre paix d'esprit. La franchise n'est pas toujours facile à exprimer, mais il vaut mieux décliner clairement une offre que de laisser quelqu'un entretenir des illusions quant à vos intentions. Bien que la vérité soit susceptible de décevoir, c'est l'alternative qui vous causera le moins de tort à long terme.

LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Tandis que la Lune parcourt le Sagittaire, autre Signe de Feu, vous aurez l'occasion d'impressionner les personnes avec qui vous collaborez. En exposant votre point de vue calmement, il est possible d'en amener d'autres à changer d'avis. S'il y a un point que vous hésitez à aborder, demandez-vous ce qui suscite votre doute. Ne laissez pas une supposition non fondée vous empêcher de prendre une bonne initiative.

VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Compte tenu du carré qui s'établit entre la Lune en Sagittaire et Mars en Vierge, il sera préférable de ne pas réagir impulsivement aux annonces que vous entendrez. Attendez qu'une déclaration soit confirmée avant de modifier vos projets. Laissez la raison prendre le dessus sur l'émotion, et si vous pouvez vous le permettre, attendez un peu pour vous entretenir sérieusement avec quelqu'un.

BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Étant donné que Vénus se trouve en Bélier, face à la Balance, une situation tendue devrait se dissiper facilement. Vous êtes capable de pacifier n'importe quelle relation personnelle en parlant honnêtement des émotions que vous ressentez. Votre humour amusera et votre esprit éveillera la curiosité des personnes que vous rencontrerez. Nouvelles rencontres en perspective.

SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

La peur n'est pas un état d'âme constructif. Ce n'est pas la crainte de perdre un acquis qui vous aidera à le conserver. Par contre, l'entretien d'une attitude résolument positive vous aidera à donner le meilleur de vous-même et à obtenir le maximum. Ne laissez pas une simple éventualité vous insécuriser inutilement. Votre persévérance viendra à bout de tout... ou presque.

SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Il faut mesurer dix fois mais ne couper qu'une. Tandis que la Lune en Sagittaire passe au carré de Mars en Vierge, la hâte peut s'emparer de vous et vous amener à agir avec empressement. Mieux vaut étudier sagement une situation sous tous ses angles avant de poser un geste décisif. Le temps est votre allié et vous ne regretterez pas de vous en être accordé suffisamment.

CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Vous considérant comme un pilier de stabilité, les autres ont tendance à dépendre excessivement de vous et à automatiquement vous charger de responsabilités. Vous méritez toutefois de vous reposer et de vous divertir au même titre qu'eux. Il ne serait probablement pas superflu de leur faire prendre conscience de tout ce qui repose habituellement sur vos épaules.

LE SUDOKU

					7			1
8			5	4		3		
	2	3	8					9
		4					7	
			6			5		4
3		9			8			
					4	2		
		7			6	9		8
		1	3					

Niveau de difficulté : MOYEN 2035

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

9	2	8	4	1	7	6	3	5
4	1	6	3	8	5	7	9	2
7	5	3	6	2	9	1	4	8
3	8	2	1	4	6	9	5	7
6	9	1	7	5	2	3	8	4
5	4	7	9	3	8	2	6	1
1	7	4	5	6	3	8	2	9
2	3	9	8	7	4	5	1	6
8	6	5	2	9	1	4	7	3

Par Fabien Savary 2034

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

LE MOT PERDU

MEDITERRANEE - Un mot de 7 lettres

E	I	L	A	T	I	T	I	O	R	T	E	D	U	P
R	A	D	E	L	A	V	E	R	A	U	T	L	A	A
V	F	H	O	U	L	E	F	L	O	G	E	N	E	S
U	I	I	S	U	O	M	E	R	D	K	R	A	F	S
E	A	L	O	N	G	A	P	S	E	S	C	A	L	E
L	H	F	A	L	A	T	U	E	C	J	X	T	E	R
B	A	X	R	R	E	P	O	R	U	E	U	E	V	E
A	O	R	B	I	A	E	N	R	E	L	A	S	A	L
S	G	A	Z	A	Q	B	P	T	I	B	R	E	N	L
I	I	M	E	E	B	U	E	I	L	E	M	P	T	E
E	I	C	G	G	W	S	E	E	N	O	C	N	A	R
R	A	E	I	I	I	M	P	E	R	I	A	N	N	B
V	E	N	N	E	Y	B	I	L	T	E	L	A	G	E
I	S	E	N	N	A	C	T	L	I	O	G	R	E	C
L	K	U	O	S	N	O	L	U	O	T	C	O	R	E

Solution du dernier problème : BUTTER

16 février 2012 No 2945

AFRIQUE
AIOLI
ANCONE
ARABE
ARZEW
ASIE
BAIE
CANNES
CEUTA
COTE
CRETE
DETROIT
EAU
EBRE
ECUEIL

EGEE
ELBE
ESCALE
ESPAGNOL
EUBEE
EUROPE
FREJUS
GALET
GAZA
GENES
GIENS
GOLFE
GREC
HAIFA
HOULE

IMPERIA
ITALIE
IZMIR
LAVERA
LEK
LEVANT
LIBYENNE
LIVRE
MILO
NAXOS
ORAN
PASSERELLE
PESETA
PIN
PROUE

RADE
REMOUS
SABLE
SALERNE
SFAX
SICIE
SOUK
SPLIT
TANGER
TIBRE
TOULON
VUE

LES MOTS CROISÉS

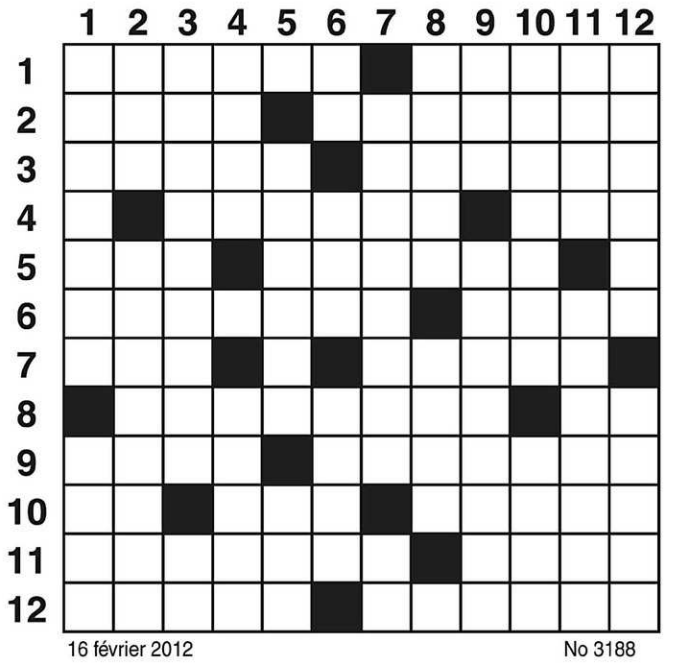

16 février 2012 No 3188

HORIZONTALEMENT

1. Homme dont on ignore le nom - Assortiment de petites entrées variées en Espagne.
2. Ses flancs sont arrondis - Agissent.
3. Mayonnaise à base d'huile d'olive et d'ail - Couleur.
4. Personne influençable - Région de la Champagne.
5. ...-aux-Coudres - Paris-brest.
6. Engourdissement - Algue verte marine.
7. Prénom de la maîtresse d'Hitler - Se dit de la senteur des algues.
8. Groupe de personnes qu'on méprise - Île de l'Atlantique.
9. Instrument à cordes - Plan incliné d'un toit.
10. Terme de scout - Cri des charretiers - Terme de football.
11. Assiette large et creuse - Coule en Afrique.
12. Lambins - Mettre plus haut.

VERTICALEMENT

1. Vertu - Fut tué par son frère.
2. Canton suisse - Séducteur pervers et cynique.
3. Inefficace - Adjectif numéral.
4. Adverbe de lieu - Petit récipient à l'usage des peintres.
5. Introduit par la bouche - Après vous.
6. Molybdène - Particule élémentaire - Partie d'un cours d'eau.
7. Entre le cou et l'abdomen - Pour interpeller quelqu'un.
8. Éteint - Argile.
9. Il parle - Plus haut.
10. Instrument de radiesthésie - Dieux guerriers.
11. Séraphin - Qui se rapporte au printemps.
12. Dans la famille des mouettes - Canal.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	N	A	C	H	E	■	R	A	N	I
2	E	R	I	N	■	I	N	H	A	L	E	R
3	S	C	R	I	P	T	■	U	S	T	E	R
4	T	■	V	E	L	L	E	I	T	E	■	E
5	I	C	A	R	I	E	■	L	A	R	V	E
6	L	I	N	■	A	R	M	E	■	C	O	L
7	E	T	A	I	N	■	O	S	C	A	R	■
8	N	E	■	S	T	E	M	■	E	T	A	L
9	T	■	T	A	E	N	I	A	■	I	C	I
10	I	L	E	T	■	F	E	R	M	O	I	R
11	E	O	S	I	N	E	■	D	A	N	T	E
12	L	I	T	S	■	R	O	U	S	S	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1½, 2½, 3½, 4½, 5½

SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION

2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1½, 3½, 4½ chauffés, eau chaude, **MOIS GRATUIT.** Béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. **819 569-6900.**

1½, 4½ MEUBLÉS AU COMPLET
Service de conciergerie, libres imm. ou juillet. **Philippe: 819 580-1222.**

*** 1 BEAU 3½-4½ JUILLET ***
1x4½ libre imm. Endroit propre/tranquille. Tout rénové, de qualité supérieure, pl. céramique et flottant, comptoirs neufs, frais peint. **Clientèle de choix. Boisé. 819 346-7148.**

1 COUPLE CONCIERGE
Pour entretien seulement (aucune location, aucune collecte) de 3 x 12 logements neufs. Rue sans issue. Devra demeurer sur place (à partir du 1er juillet). Non-fumeur, habile à prendre des courriels. Choix entre 3½, 4½ ou 5½ selon les besoins. Clientèle sélectionnée. Rémunération à discuter. **819 823-5453.**

1ER JUILLET, 3½, 505$ - 4½, 600$ tout inclus, rénovés, ent. lav.-séch. au 1555 Adélard Collette, près Université. Tél. : 819 345-0138.

1 MOIS GRATUIT - 3½ - 4½ - 5½
À partir de 448$. Près de l'université, secteur paisible. Libres. 819 566-8328, 819 432-6914

1 MOIS GRATUIT sur bail débutant avant le 1er avril, min. 12 mois. Logement rénové. 819 820-2286, poste 1. Faites une visite à:
www.distributionsmatinales.com

2½ rénové, secteur UdeS, endroit tranquille, près services, stat., libre. 395$ tout inclus. **819 571-5593 ou 819 562-8876.**

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3½, 4½, 5½ NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1410 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½ - 4½ (EAU CHAUDE)
385$ et 475$ / mois. Libres imméd.
Johanne: 819 346-8114

3½, 4½ GRANDS - BEAUX - MODERNES
Accès handicapés. Près services, rénovés, peinture, céram./flottant. Libre. 819 821-3993, 819 446-5683, 819 572-0407, 819 846-4826

4½, 535$; 3½, 525$
1125 des Seigneurs
Possibilité chauffés, tranquille. Près services, univ. et mt Bellevue. Tél. : 819 578-3083.

5½ NEUF, style condo, 1er étage (pas de marches). Situé 945 Thibault. Libre imméd. 819 569-4977, 819 821-0770.

912 WORTHINGTON -
2½, 430$/mois semi-meublé, tout inclus. Libre. Pas de chien, 819 829-2485.

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

GRAND 3½, TOUT INCLUS
Poss. meublé au complet et repeint à neuf. Libre imm. **819 432-1317.**

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

✓
OUEST
1345 RUE CHOQUETTE - 4½
2 balcons, intercom, grand stat.
Rangement intérieur et sous-sol,
Tél.: 819 572-1766, 819 569-1689,

SUR 2 ÉTAGES 3½, 4½, 5½, 6½ meublés pour étudiants, 819 571-5667.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4½ IDÉAL POUR COUPLE RETRAITÉ, endroit tranquille, possibilité pour mois d'avril. Pas de chiens. Grande entrée privée. 575$/mois rien d'inclus. 2 stat. 819 864-6094.

4½, rue Hélène Boulllé, 1er étage, grand, style condo, flottant/céram., constr. 2006. 1er avril. 670$. 819 84904116 ou 819 212-4116.

BORD DE L'EAU, R. Forest. **4½** très grands, style condo, pl. bois franc, foyer. Piste cyclable. 725$. Libres imm. 819 571-3444, Pierre.

DANS VILLAGE DE ROCK FOREST, 3½, 460$, **JUILLET**. **4½,** 520$, très grand, eau ch. fournie, pl. flottant/céramique.**AVRIL ET JUILLET.** Tél: 819 570-7775 / 819 575-3557

LIBRE MAINTENANT OU JUILLET, 3 1/2
en spécial à 463,00 $. Aussi 4 1/2 et un 5 1/2 disponibles, ch., eau ch. compris. Rénové en entier, immeuble très propre. Autobus, piscine, concierge etc.
Nathalie 819-570-0438
Diane 819-822-1220

VILLA DU LAC MAGOG
ENDROIT PAISIBLE
Secteur de Deauville, **3½, 4½, 5½,** à partir de 625$, face au lac Magog, ascenseur, quai, près de tous services, golf, piste cyclable, dépanneur.
101 RUE DU LAC. 819 345-1545.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR
819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½
BANQUE DE LOGEMENTS
Vaste choix, service gratuit.
819 820-4341, 819 566-1745

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PLACE ANNIE
APP. PLACE McGREGOR
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058,819 566-1745

1ER CHOIX, 190 WILSON, **3½ libre imm. ou juillet, 4½ libre juillet,** foyer au bois, rien d'inclus, 590$ et 640$. Tél: 819 432-7068.

3½ TRIPLEX, chauffé, non fumeur, entrée lav séch., pl. bois franc, libre 1er jmai. Tél.: 819 566-1796.

4½ - 2575 DE LA LAURENTIE. Chauffés, eau chaude. Face au parc. 580$ / mois. Libres imm. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

4½ - 5½ - 6½ - 7½ (libre) options
un à 2 balcons - bay window - 1 à 2 s.b. - garage ch. - golf et autoroute- 819 823-9618.

4½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd.
Info : 819 575-0760

LUNIK
IMMEUBLE DE PRESTIGE
165 rue De Candiac
1½, 3½, 4½, 5½
Chauffés, eau ch., piscine int,. ascenseur
819 574-6778, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

WOW !!!
chaleureux 5½ style condo de luxe, entrée avec marquise, 2 s.b., a/c, tranquille, pas d'animaux, non-fum. Idéal pers. d'âge mûr et responsable.
Unique en ville!
À voir absolument, **975$. 819 565-9971.**

58 MAISONS À LOUER

MAISON 8 PCES, près du CHUS, grand terrain 2 acres, avec garage. Libre 1er juillet. Tél: 819 679-8668.

MAISON À LOUER, avec spa, grand patio, garage, grand terrain. Près écoles et CHUS. Disponible 1er mars. 819 571-0897.

66 CHAMBRES À LOUER

BELLES CHAMBRES FRAIS PEINTES
De 275$ à 300$ / mois tout compris.
869 King O. **819 432-7068, 819 564-6662.**

CENTRE - TOUT INCLUS
Au mois: 250$ et plus ou **à la semaine:** 75$ à 100$/sem. 819 674-7379 ou 819 345-3637

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (3)
1500 pi car, 2000 pi car, 3500 pi car
Info. : 819 564-2171

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

FORD TAURUS 2000 SE familiale, automatique, tout équipé, 142,257 km, propre., 2 200$ nég. Tél: 819 563-1721.

LE MEILLEUR PRIX
Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

SOLUTION
1 Main droite de l'homme. **2** Le dessus de la cabine complète. **3** Garde-boue plus long devant la roue avant. **4** Crinière complétée sous l'œil du lion. **5** Le talon gauche du lion est plus long. **6** Un barreau en moins sous le ventre du lion. **7** La serrure de la cage est plus large. **8** Bord de la route incomplet derrière la queue du lion.

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

104 AUTOS À VENDRE

LOCATION SÉVIGNY
1979 King Est
Sherbrooke

07 TOYOTA YARIS, manuel, 5 portes, 136,000 km., ...5900$
05 FORD RANGER EDGE autom., 81 000 km, ...6900$
08 TOYOTA YARIS BERLINE autom., 84,000 km., bal. garantie.....8900$
09 TOYOTA COROLLA CE autom., a/c, 'cruise', vitres élect., 125 000 km . 9900$
10 TOYOTA COROLLA CE autom., a/c, 'cruise', 99 000 km .....10 900$
09 GRAND CARAVAN STOW & GO tout équipé,99,500 km., ...10 900$
08 FORD ESCAPE XLT, 4 X 4, tout équipé, toit ouvrant, cuir, 89 000 km., bal. de garantie.....14 900$
11 HYUNDAI SONATA GL tout équipé, bal. de garantie, 36,000 km., ...18,200$
10 TOYOTA VENZA tout équipé, bal. de garantie, 74 000 km.....21 900$
11 JEEP WRANGLER Sahara, 4 p., cuir, 2 toits, bal. garantie, 41,000 km.,...26,400$
Financement sur place
Pour informations, Marc ou Dany
819 565-5555

151 PERSONNEL DEMANDÉ

ALIMENTATION
STÉPHANE TREMBLAY
RECHERCHE UN
GÉRANT
DES VIANDES
miminum de 3 ans d'expérience, en tant que gérant. Poste à temps plein. Faites-nous parvenir votre C.V. par courriel à:
smp8048p@provigo.ca

CAMIONNEURS
CANADA / ÉTATS-UNIS
"flat bed", longues distances, minimum 2 ans d'expérience. Salaire compétitif.
randy@bravetransportinc. com
BRAVE TRANSPORT INC. 819 791-2028

CENTRE DE FORMATION
CHARIOT ÉLÉVATEUR 350$
Samedi 25 février, durée 8 heures.
Exigences : permis de conduire, expérience.
Inscriptions : 960, rue Blais, Sherbrooke
819 446-4640 www.expert-routier.com

ESTHÉTICIENNE avec clientèle voulant louer cabine dans salon de coiffure. 819 822-2229, Marie Dionne.

GRUES MARTEL DIVISION GUAY
CONDUCTEUR de fardier et semi-remorque recherché. Exigences: permis classe 1, 1 à 2 ans d'expérience sur fardier. 819 569-2041.

LIVREUR MOTORISÉ - DEMANDÉ
pour le journal
LA TRIBUNE
dans **SHERBROOKE NORD**
Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule. Livraison du lundi au samedi (SN)
819 564-5466

PLÂTRIERS / TIREURS DE JOINTS
compagnons et apprentis demandés.
Tél.: 819 572-8450

SERVEUSE AVEC EXPÉRIENCE pour travail à East Angus. 25 h / semaine (jour, soir, fin de semaine). Marc-Antoine, 819 679-3245

168 ORDINATEURS

*** CONNEC-T ***
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

214 ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT

EQUIPEMENT DE RESTAURANT complet: banquettes, lampes, poêle, réfrig., lave-vaisselle, plaques stainsless, etc. **819 475-2883.**

MÉLANGEUR 80 pintes Hobart, équipement beignerie, comptoir & banquettes. Tél. **819 845-5177; 819 845-0466; 819 347-9922**

215 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCE

ÉQUIPEMENT DE CRÉMERIE COMPLET
Équipement de Gélato complet, état neuf. Fin de bail. 819 475-2883

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

FAUT VOIR!
Portes de pin clair à partir de 55$. Plancher de pin rouge à partir de 1,69$ pi car. Lambri de pin grade B à demi prix.
Le spécialiste du pin
1837 Galt Est, 819 346-2525

244 DIVERS À VENDRE

ACHÈTERAIS BAR avec 5 à 10 machines vidéo poker ou achèterais 5 à 10 machines vidéo poker, Sherbrooke seul. (819) 574-3535

CENTRE LIQUIDATION FLEURIMONT
TRÈS TRÈS GROS ARRIVAGE
ORDINATEURS, PORTABLES, 100$
TABLETTES ANDROIDES, 75$, PSP,
articles de cuisine, meubles, jouets.
Jeudi-vend. de 10h à 20h; samedi-dimanche de 10h à 16h. 2879 King E.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

JOLIE FEMME MINCE, 40 ANS, recherche jeune femme mince bi-sexuelle, pour amitié/rencontre. **marie.bi@hotmail.ca**

262 ASTROLOGIE

ASTROLOGIE, TAROT, VOYANCE
Rabais St-Valentin.
819 563-3603

264 ESCORTES

 # 1 204 205-0028
DISCRÉTION
Elles se déplacent et reçoivent
819 943-9299 24/7jrs
Engageons 18 ans et +

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340

266 MASSAGES

MASSAGE CHINOIS
7 jours/semaine, 9 h à 23 h
819 348-0183
460, rue King Est, Sherbrooke
2742505

1 819 342-7058
Nouvelle à Sherbrooke, massage sensuel + +, de 8h à 23h.

819 300-1469
Massage sensuel +. De 10 h à 22 h. Endroit propre et discret. Venez relaxer.

819 943-3978 MASSAGE + COMPLET. Soulagement douleurs... Aujourd'hui et mardi jusqu'à 22h

ACCORDE-TOI 1 HEURE
de relaxation et de détente.
Massage californien. 819 345-1900

ACCORDE-TOI UN BIEN-ÊTRE
AVEC UN MASSAGE (DÉTENTE)
819 821-4509 avec reçus.

HOMME POUR HOMME
Tél.: 819 575-7218

JULIE, 47 ANS, GRASSETTE, 7/7
819 791-3996

***** MARILOU *****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE de DÉTENTE
Jour et soir
Sylvie au **819 346-2007**

SALUT ! C'EST JULIEN,
t'as besoin d'évasion, viens prendre un massage. Disponible 7/7 jrs/soirs. **819 674-5920**

TU VEUX TE RÉCHAUFFER
VIENS DANS MON BAIN TOURBILLON !!!
819 239-5779

310 TRAVAUX DOMESTIQUES

FEMME DE MÉNAGE méthodique et méticuleuse, 15$/heure, 3 heures minimum.
Tél.: 819 791-1420

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovations rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Pour modification de structure jusqu'à la finition: joints, peinture, céramique, etc. 65$ / heure pour 2 ouvriers compétents avec exp. **Yvan: 819 822-8562.**

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! **819 571-1602**.

HOMME A TOUT FAIRE, plafonds, murs métalliques, gypse, joints, céram./flottant. Livraison au km. (Econoline) Tél: 819 350-7913.

JOINTS, PEINTURE INTÉRIEURE.
RBQ. Partout en Estrie. **Mathieu ou Isabel : 819 943-6481 ou 819 212-2908**

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
Finition intérieure/extérieure. Plancher, céramique, tirage de joints. 25 ans d'expérience.
Michel, cell.: 819 570-4168

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT BARDEAUX. 25 ans d'exp. Garantie meilleur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

332 ARGENT À PRÊTER

ArgentRapide.com
Prêt de 500$ et plus.
Aucun crédit refusé.
Rapide, 100% sécuritaire.
1 866 776 2291

PRÊT DE 500$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

336 OCCASION D'AFFAIRES

VENTE FONDS DE COMMERCE
Boulangerie-restaurant, clientèle fidèle. Chiffre d'affaires en augmentation. Tél. : 819 575-9758.

338 COMPTABILITÉ, IMPÔTS

IMPÔT PIERRE SIMARD
2985 Descôteaux, Sherbrooke.
Service 24 heures. 819 566-8318.

340 SERVICES FINANCIERS

ATTENTION
CONSOLIDATION DE DETTES
Pour cartes de crédit, hydro, impôt, recouvrements, saisies.
Un seul paiement par mois.
7 / 7 jours, 8 h à 19 h.
GROUPE GPC
Sans frais: 1 877 441-2330

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE
Lun. au ven. de 9h à 21h, sam. et dim. 9h à 12h. Reçus d'ass. **819 564-4062.**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de monsieur Normand Tremblay, en son vivant domicilié au 40, chemin Bowen à Hatley, province de Québec, J0B 4B0, survenu le sept novembre deux mille onze (7-11-2011), un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Diane Tremblay, le treize février deux mille douze (13-02-2012) devant Me Luc Custeau, notaire, 38, de la rue Child, bureau 110, en la ville de Coaticook, province de Québec, J1A 2B1, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Luc Custeau, notaire, sise au 38, de la rue Child, bureau 110, en la ville de Coaticook, province de Québec, J1A 2B1.
Donné ce treize février deux mille douze (13-02-2012).
Diane Tremblay
2827676

ATTENTION ENCAN
Tous genres d'articles seront vendus.
Ce jeudi 16 février 2012, 18 h
AU DOMAINE JOLY-MONT
2405, CHEMIN LEMIRE, SHERBROOKE
FRANCIS DENAULT, ENCANTEUR
Disponible pour tous genres d'encans
Pour réservation : 819 560-1526
www.encanfrancisdenault.com
2828181

AVIS

Suite au décès de M. Keith Willard Lank, survenu le 22 décembre 2011, un inventaire a été fait en conformité des articles 794 et ss du Code civil du Québec.
Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées, à l'étude du notaire Richard Drapeau, 65, rue Belvédère Nord, bureau 200, Sherbrooke (Québec) J1H 4A7.
2827053

ENCAN À L'EXTÉRIEUR
LE JEUDI 16 FÉVRIER, 16 h 30,
À L'ARRIÈRE DU 2881, RUE KING EST
Lot de 20 palettes de retour de marchandises: outils, balayeuses, jouets, articles divers, électroniques. **ARTICLES VENDUS À LA PALETTE SEULEMENT.**
Encanteur Francis Denault
819 560-1526
2827419

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 781 DE ZONAGE
ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 781 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 648-97 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :
QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 6 février 2012 d'un projet de règlement, portant le numéro 781, visant la modification du règlement no 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Lennoxville situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke, le 27 février 2012, à 16 h 30, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1);

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT
QUE l'objet du projet de règlement est d'autoriser, dans la zone publique et institutionnelle P-13, en plus des usages déjà autorisés, l'usage « habitation unifamiliale isolée » et de contingenter cet usage à six dans l'ensemble de la zone;
QUE le projet de règlement vise la zone P-13;

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE
La zone P-13 est bordée approximativement au nord par la rue Atto, à l'est et au sud par la rivière Saint-François et à l'ouest par la rue St. Francis.

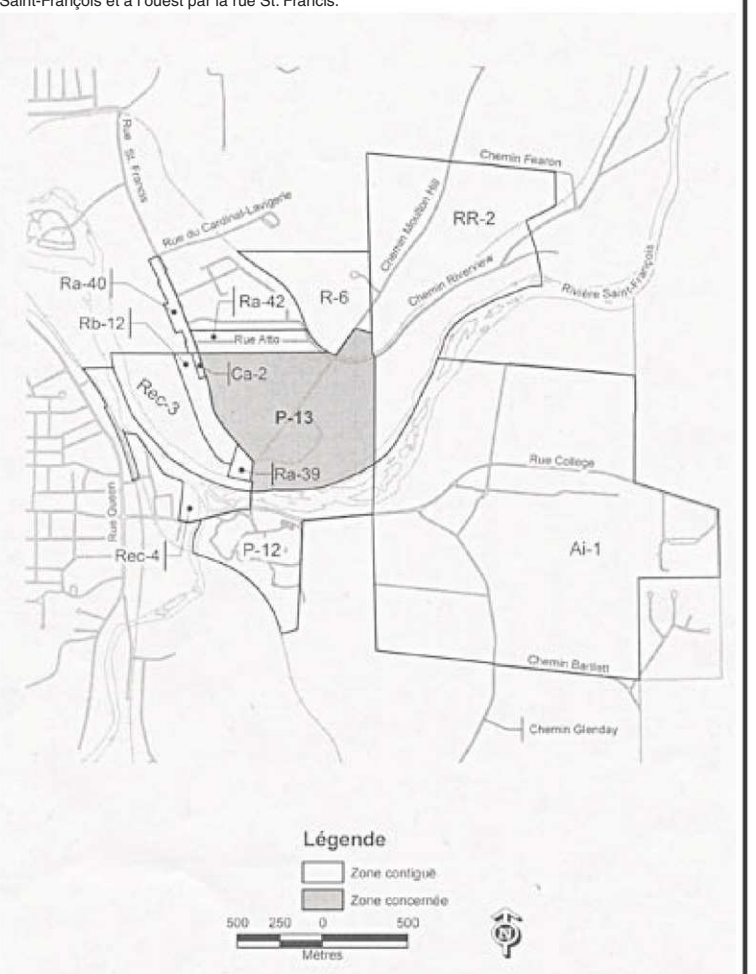

QU'AU cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;
QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Lennoxville situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 16e jour de février 2012.

Me Line Chabot
Greffière adjointe
2828383 www.ville.sherbrooke.qc.ca

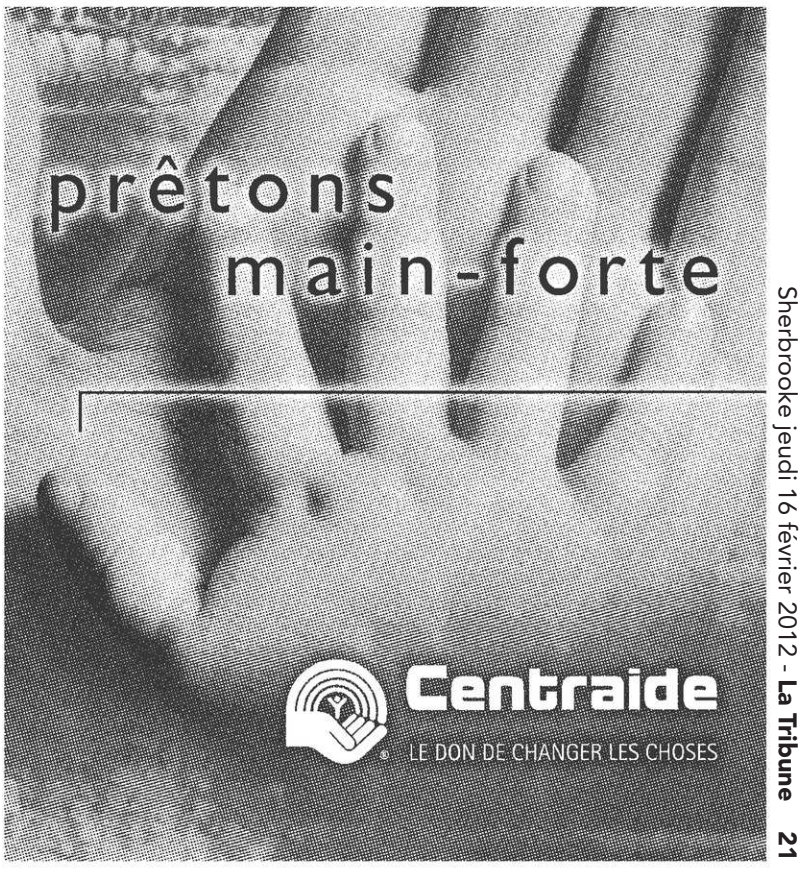

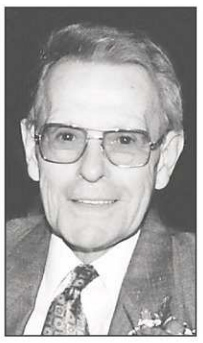

Gilles AUDET (1929 - 2012)

Au CHUS Fleurimont de Sherbrooke, le 12 février 2012, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Gilles Audet, époux de feu Aline Côté, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 18 février 2012 à 14 h, l'église St-Thomas-d'Aquin de Compton.

M. Audet laisse dans le deuil ses enfants : Ginette, Johanne (Benoît Richard), Alain (Marjolaine Verpaelst) de Sherbrooke et Chantale (Benoît Provencher) de Barnston-Ouest; il était aussi le père de Francine (Bruno Quirion) de Coaticook; ses petits-enfants Rémy (Mélanie), Cindy (Marco), Annie, Maxime, Alexandre, Dominick, Mélissa, Jessika, Tommy, Frédéric et Guillaume; ses arrière-petits-fils Jérémy, Nathan, Shawn, Anthony et Mathis; son arrière-petite-fille Laury; son frère Maurice Audet (feu Claire Côté). Il était également le frère de feu Yvette Lanctôt feu Donalda Fontaine, feu Henri (feu Marie-Jeanne Déry), feu Camille (feu Cécile Déry), feu Armand (feu Carmelle Lavoie) et feu Hertel Audet; ses beaux-frères, belles-soeurs Huguette (Guy Laplante), Marie-Paule (feu Gilles Fauteux), Réal (Mariette Salvail), André (Carmen) et Monique (Denis); il était également le beau-frère de feu Nil (Denise Grondin) et de feu Yvon (Thérèse St-Germain). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel et les bénévoles du CHUS Fleurimont, pour les bons soins prodigués à M. Audet.

Toutes les marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la **FONDATION DU CHUS** (500, rue Murray, bureau 600, Sherbrooke Qc, J1G 2K6).

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

IN MEMORIAM

AUDET (Gilles)
82 ans, Sherbrooke
BACHAND (François)
70 ans, Magog
BELLEROSE, S.C. (Frère François)
66 ans et 10 mois, Les Éboulements
BESSETTE (Simone (St-Onge))
95 ans, Coaticook
BOMBARDIER (Jérôme)
84 ans, Sherbrooke
CÔTÉ (Rolland)
88 ans, Windsor
FILLION (Juliette)
8 ans, St-Romain
FILLION (Laurence)
10 ans, St-Romain
LALONDE (Ghislaine)
67 ans, Asbestos
LEMAIRE (Solange)
73 ans, Magog
LONGPRÉ (Pauline (Roy))
78 ans, Sherbrooke
MAGNAN (Jules)
73 ans, Weedon
MOFFATT (Ovila)
66 ans, St-Claude
MORIN (Ginette (Roy))
71 ans, St-Romain
PAQUETTE (Armand)
84 ans, Coaticook
PERREAULT (Diana (Bélanger))
89 ans, Frontenac
RICHARD (J. Gaston)
93 ans, Sherbrooke
ROY (Michel)
62 ans, Sherbrooke
THIBAULT (Gilles)
75 ans, Sherbrooke

François BACHAND 21 mai 1941 - 13 février 2012

François nous a quittés le 13 février 2012 à Magog au C.H.S.L.D. Memphrémagog, à l'âge de 70 ans, au terme d'un courageux cheminement de la maladie de Parkinson. Fils de feu Camille Bachand et de Marie-Ange Richard, il laisse pour poursuivre sa route Pauline Raymond avec qui il a partagé sa vie pendant près de 50 ans. Il sera regretté par ses enfants ; Alain (Nathalie Cadorette), Sylvie (Lester Fernandes), Michel (Christine Langlois) et ses 5 petits-enfants ; Karel, Naomie, Megan, Rosa Lee et Chad Lewis.

Il laisse également dans le deuil sa mère Marie-Ange, ses frères et soeurs, Gaston (Ginette Tellier) ; Gilles (Céline Giguère) ; René (Denise Roberge) ; Lise (Normand Lebrun) ; Nicole (Denis Moore) ; Pierre (Suzanne Poulin) ; Jocelyne (Gervais Leblanc) ainsi que sa belle-soeur Elizabeth Raymond (Morris Kingdon) ; oncles, tantes, neveux et nièces ainsi que de nombreux amis(es).

La famille sera présente pour recevoir vos condoléances au salon Léo-Paul Ledoux, situé au 150 rue Sherbrooke à Magog, le vendredi 17 février de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, samedi 18 février, la famille vous accueillera à compter de 14 h 30 à l'église Ste-Elizabeth, située au 3115 Capleton à North Hatley. Suivront les funérailles à 15 h.

Remerciements à tout le personnel du 3e de la nouvelle bâtisse du C.H.S.L.D. Memphrémagog pour tout le support, la douceur et la grande générosité de leur présence auprès de monsieur Bachand et de sa famille. Des remerciements également à M. Jacques Dupré, accompagnateur et ami. Votre engagement lui a procuré bien-être, confort, sérénité et lui a permis de vivre une fin de vie dans la tendresse et le respect.

En guise de sympathie la famille apprécierait un don d'amour. Prenez une personne chère dans vos bras et dites-lui « je t'aime ». Des dons peuvent être envoyés à la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog, au 50 Saint-Patrice Est, Magog (Québec) J1X 3X3.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)

Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

Jérôme BOMBARDIER (1927 - 2012)

À Sherbrooke, le 8 février 2012, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Jérôme Bombardier, fils de feu Emery Bombardier et de feu Aurore Bombardier et époux de feu Simone Asselin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), le vendredi 17 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le samedi 18 février 2012 de 10 h à 11 h 15. Funérailles le samedi 18 février 2012 à 11 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 1016, rue Galt Ouest, Sherbrooke.

Monsieur Bombardier laisse dans le deuil ses enfants : Pierrette (Carol Bernier), Carole (Janvier Denis) et Christian; il était aussi le père de feu Denis; ses petits-enfants Patrick (Nadine) Josée et Isabelle; ses arrière-petits-enfants Nora, Gabrielle et Alexandre; ses frères et soeurs Fernand (Hélène Chainey) et Solange (Rock Duquette); il était aussi le frère de feu René (feu Mariette Martel), feu Vincent et feu Véronique; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Asselin, Laura (feu Léo Loubier), Rita (feu Léopold Lambert), Maurice (Rollande Lachance), Carmen (feu Gérald) et Monique. Il laisse également dans le deuil tous ses neveux et nièces, ses autres parents et amis dont les retraités du Taxi.

En guise de sympathie, des dons à **DIABÈTE QUÉBEC**, 8550, rue Pie IX, bureau 300, Montréal (Québec) H1Z 2Z9, tél. 1 800 361-3504, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Frère François BELLEROSE, S.C. (1945 - 2012)

À Les Éboulements, le 12 février 2012, est décédé frère François Bellerose de la communauté des Frères du Sacré-Coeur. Il était âgé de 66 ans et 10 mois dont 47 ans de vie religieuse.

Outre ses confrères religieux, frère François Bellerose laisse dans le deuil ses frères et soeurs : André (feu Thérèse Larrivée), Jean-Marc (Thérèse Fredette), Mariette (feu Laurier Larrivée), Roger (Madeleine Manseau), Gisèle (H.-Claude Frédette), Gaston (Lise Gagnon), H.-Paul (Gisèle Godbout) et Nicole; son beau-frère Louis Guillemette (feu Fernande), ainsi que des neveux et nièces.

Les membres de la communauté et de la famille recevront les condoléances au **Complexe Sacré-Coeur, 905, boul. des Bois-Francs Sud, Victoriaville Qc, tél. 819 357-8215, téléc. 819 357-8757, courriel : secretariat@fsc-canada.com,** le vendredi 17 février 2012 de 19 h à 21 h et le samedi 18 février à compter de 9 h, jusqu'à l'eucharistie d'adieu qui sera célébrée à 11 h au même endroit. L'inhumation suivra au cimetière de la communauté. La direction des funérailles a été confiée au :

Complexe funéraire
Grégoire et Desrochers
1300, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 0B4

GD GRÉGOIRE DESROCHERS

Téléphone : 819 752-5131
Télécopieur : 819 752-2322
www.gregoiredesrochers.com
gregoiredesrochers@bellnet.ca

Rolland CÔTÉ

Le 10 février 2012, Rolland Côté, que ses amis nommaient affectueusement Tico, est décédé à l'âge de 88 ans. Époux de feu Marie-Marthe Gagnon, il laisse dans le deuil ses trois enfants Diane (Gérald), Yves (Michelle) et France (Guy) ainsi que ses petits-enfants Christine, Dominic, Eugénie, Antoine et Marie-Édith (Pascal) et quatre arrière-petits-enfants.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire Windsor, le vendredi 17 février de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 18 février de 9 h 30 à 10 h 45, avant les funérailles en l'église St-Philippe à 11 h. Outre sa famille immédiate, M. Côté laisse dans le deuil sa grande amie Agnès Houde, ses soeurs, Ada (Rubens), Germaine, Aline et son frère Denis (Janine), ses beaux-frères et belles-soeurs en plus de nombreux amis.

Les enfants désirent remercier le personnel du CSSS du Val St-François de même que Rita Gagnon pour les bons soins et le support qu'ils ont apportés tout au long de la maladie de leur père.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ PARKINSON DU QUÉBEC**, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5

Résidence Funéraire Windsor

Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
Madeleine St-Louis Therrien, dir.
www.salonscass.ca

Simone (St-Onge) BESSETTE

Elle a été pour nous tous, une maman et une grand-maman exemplaires. D'une bonté et une générosité incroyables.

Au CHUS Bowen, le 11 février 2012 est décédée Mme Simone St-Onge Bessette, à l'âge de 95 ans. Elle était l'épouse de feu Albini Bessette et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon Charron le mercredi 15 février de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Les funérailles seront célébrées le jeudi 16 février à 11 h, en l'église St-Martin de Martinville. Suivra l'inhumation au cimetière de Ste-Edwidge.

Mme Bessette laisse dans le deuil ses enfants : Florence (Jules Lamontagne), François (Rachel Lessard), Bernadette (Rosaire Perron), Jacqueline (Louis Lamontagne),Jean-Pierre (Lise Fauteux), Laurette (Réjean Fauteux), Suzanne (Bernard Lavigne) et Yvon. Elle laisse également dans le deuil ses 24 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants ainsi que ses belles-soeurs : Thérèse Bessette (feu Ferrier Comeau) et Carmelle Côté (feu Romain Bessette), plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du 3e étage (soins intensifs), du CHUS Bowen pour les bons soins, ainsi que tout le personnel de La Maison familiale pour leur bienveillance envers notre mère durant toutes ces années.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Charron & fils

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com

Juliette FILLION (2004 - 2012)

Accidentellement à St-Romain, le 10 février 2012, à l'âge de 8 ans, est décédée Mlle Juliette Fillion, fille de Mme Claudia Morin et de M. Francis Fillion, demeurant à St-Romain.

La famille accueillera parents et amis au Centre commumautaire Paul VI, 582, rue Principale, St-Sébastien, le vendredi 24 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

Funérailles le samedi 25 février 2012 à 14 h, en l'église de St-Sébastien. Ouverture le jour des funérailles à 11 h. Inhumation au cimetière de St-Romain.

Mlle Juliette Fillion laisse dans le deuil ses parents Claudia Morin et Francis Fillion; ses soeurs feu Laurence, Victoria et Elisabeth; ses grands-parents feu Ginette Roy (feu Bertrand Morin), Jean-Luc Fillion (Francine Lapierre); ses oncles et tantes Christian (Nancy Champagne), Karine (Marc-André Quirion); ses cousins Alan et Justin Quirion.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444

Centre Funéraire JACQUES & FILS Crématorium

Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

Laurence FILLION (2001 - 2012)

Accidentellement à St-Romain, le 10 février 2012, à l'âge de 10 ans, est décédée Mlle Laurence Fillion, fille de Mme Claudia Morin et de M. Francis Fillion, demeurant à St-Romain.

La famille accueillera parents et amis au Centre commumautaire Paul VI, 582, rue Principale, St-Sébastien, le vendredi 24 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

Funérailles le samedi 25 février 2012 à 14 h, en l'église de St-Sébastien. Ouverture le jour des funérailles à 11 h. Inhumation au cimetière de St-Romain.

Mlle Laurence Fillion laisse dans le deuil ses parents Claudia Morin et Francis Fillion; ses soeurs feu Juliette, Victoria et Elisabeth; ses grands-parents feu Ginette Roy (feu Bertrand Morin), Jean-Luc Fillion (Francine Lapierre); ses oncles et tantes Christian (Nancy Champagne), Karine (Marc-André Quirion); ses cousins Alan et Justin Quirion.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444

Centre Funéraire JACQUES & FILS Crématorium

Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

Jules MAGNAN (1938 - 2012)

Au Foyer de Weedon, le 9 février 2012, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Jules Magnan, fils de feu Armand Magnan et de feu Rollande Desmarais.

La famille sera présente à l'église, le samedi 18 février 2012 jour des funérailles, à compter de 13 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivront les funérailles à 14 h, en l'église Saint-Janvier de Weedon, 234, rue Saint-Janvier, Weedon. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Monsieur Magnan laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Ghislaine, Suzanne, Colette, Nicole, Lucie, Nil, Yves, Mario et Sylvie ainsi que leur conjoint(e), ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du Foyer de Weedon pour les bons soins prodigués à monsieur Magnan, pendant son court séjour.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Ghislaine LALONDE

Au CSSS des Sources, Asbestos Qc, le 11 février 2012, est décédée Mme Ghislaine Lalonde, à l'âge de 67 ans, fille de feu Roger Lalonde et de feu Thérèse Dionne, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le jour de la liturgie, le samedi 18 février 2012 à compter de 10 h. La cérémonie d'adieu suivra à 14 h, au salon funéraire. Les cendres seront déposées au cimetière de Richmond à une date ultérieure.

Mme Lalonde laisse dans le deuil son frère Denis Lalonde (Murielle Coutu), Asbestos; ses nièces et son neveu, Sonia (David), Sylvain et Karina Lalonde; ses petits-neveux Christophe et Émile ainsi que ses amis.

La famille désire remercier le personnel du CLSC, de l'Urgence et des soins de courte durée du CSSS des Sources d'Asbestos, pour les bons soins prodigués à Mme Lalonde.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES, D'ASBESTOS**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affilliée à la C.T.Q.

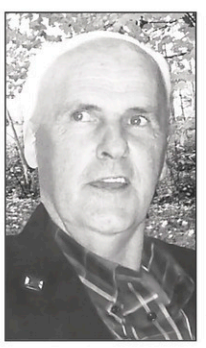

Ovila MOFFATT

A La Maison Aube-Lumière, le 12 février 2012, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur Ovila Moffatt, fils de feu Émilien Moffatt et de feu Mélina Bérard époux de Claudette Lacasse, demeurant à St-Claude.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e avenue, Windsor), le jeudi 16 février 2012 de 19 h à 22 h et le vendredi 17 février 2012 de 12 h à 13 h 45. Funérailles le vendredi 17 février 2012 à 14 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor. Les cendres seront déposées au Cimetière Ste-Bibiane de Richmond à une date ultérieure.

Outre son épouse, Ovila laisse dans le deuil ses enfants Marc (Linda Desrochers), Cathy (Alain Vaillancourt), Danielle (Mario Richard); ses petits-enfants feu Tommy, Vanessa, Sarah et Roxanne Lacroix et Samuel Vaillancourt; ses frères, Claude (Denise Provencher), Gilles (Marie-Claire Lefèvre); ses soeurs, Lise (François Boisvert) et Aline, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière, pour les bons soins prodigués à notre père ainsi qu'aux soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Solange LEMAIRE (1939 - 2012)

À Magog, le 9 février 2012, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Solange Lemaire, conjointe de Berthrand Fortin, fille de feu Louis Lemaire et feu Albertine Desrochers, demeurant à Magog.

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres, auront lieu le samedi 18 février 2012 à 10 h, en l'église St-Patrice.

Mme Lemaire laisse dans le deuil outre son conjoint, ses 3 enfants : Mario (Louise Mousseau), Guylaine (Gaétan Lavoie) et Carlo (Nathalie Labrecque); ses petits-enfants Simon (Anne Marie) et Fanny; son frère et ses soeurs Huguette (André), Jocelyne (Delphis), Michel et feu Claude; ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du département d'oncologie hôpital CHUS Fleurimont et des soins palliatifs CSSS Memphrémagog, pour les bons soins prodigués à Mme Lemaire.

En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330 rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke (Québec) J1L 1C9.

La direction et les arrangements funéraires ont été confiés à la :

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)

Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

Ginette (Roy) MORIN (1940 - 2012)

Accidentellement à St-Romain, le 10 février 2012, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ginette Roy, professeure à la retraite, épouse de feu Bertrand Morin, demeurant à St-Romain.

La famille accueillera parents et amis au Centre commumautaire Paul VI, 582, rue Principale, St-Sébastien, le vendredi 24 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Funérailles le samedi 25 février 2012 à 14 h, en l'église de St-Sébastien. Ouverture le jour des funérailles à 11 h. Inhumation au cimetière de St-Romain.

Mme Ginette Roy laisse dans le deuil ses enfants : Claudia (Francis Fillion), Pascal; ses petits-enfants feu Laurence, feu Juliette, Victoria, Elisabeth; ses frères et soeurs Pierrette (Bruno Couture), Michelle (Jules Joly), Claude (Lise Bélanger), Murielle (Gaétan Croteau), Louiselle; ses beaux-frères et belles-soeurs Gaston (Aline Campeau), feu Jeannine, Yolande (Roland Lemieux), Jean-Marc, Mariette, Claudette, s.c.q., Gilles (Élisabeth Lajoie), Suzanne (Jean-Claude Vigor), Normand (Sylvie Vachon),Yvon. Elle était la soeur et la belle-soeur de feu Yvan Roy, feu Jean-Guy Roy, feu Marcel Roy, feu Bernard Roy (Johanne Côté), feu Bernardin Morin (Germaine Baillargeon), feu Jeanne d'Arc Morin (Gabriel Demers), feu Marcel Morin, feu André Morin. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444

Centre Funéraire JACQUES & FILS Crématorium

Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

Pauline (Roy) LONGPRÉ (1933 - 2012)

À son domicile, accompagnée par ses enfants est décédée madame Pauline Roy Longpré, à l'âge de 78 ans. Elle était la fille de feu Alcide Roy et de feu Marie-Rose Labarre. Elle a été une mère et une grand-mère exceptionnelle, des plus aimantes et généreuses pour chacun de nous.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le vendredi 17 février 2012 de 19h à 21h et le samedi 18 février 2012 de 9h à 11h. Suivra une cérémonie d'adieu à 11 heures en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke. Les cendres seront déposées au printemps au cimetière d'East-Angus.

Mme Roy Longpré laisse dans le deuil ses enfants Louise, Marc (Hélène Dion), ses petits-enfants Marc-Antoine, Alexandre et Étienne. Elle était la soeur de feu Janine (Gaston Pariseau). Elle laisse ses beaux-frères et belles-soeurs, Denise et Roland (Ted) Hébert, Claudette et Rock Longpré ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Louise et Marc souhaitent remercier sincèrement sa dévouée médecin Raymonde Vaillancourt pour son soutien et sa grande disponibilité. Nos remerciements à tout le personnel des soins palliatifs du CSSS-IUGS pour avoir contribué à faciliter ses derniers moments de vie. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke J1H 5N4 ou à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, J1E 2E7 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Armand PAQUETTE

Au Centre de santé de Coaticook, le 14 février 2012, est décédé M. Armand Paquette, à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de Marie-Paule Houle et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon Charron le vendredi 17 février de 11 h 30, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Les funérailles seront célébrées le vendredi 17 février à 14 h, en l'église St-Edmond. Suivra l'inhumation au cimetière du même nom à une date ultérieure.

M. Paquette laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Nicole, Robert (France) et Denise (Marcel); ses petits-enfants Kenny et Alexandre, Raphaël, Mélanie et Tricia; ses frères Lucien (Raymonde), Alcide et Bernard (Pauline) et ses soeurs Rollande (feu Bob), Priscille (Alphonse) et Céline (feu Rosarias) ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du pavillon Ste-Catherine 1 du Centre de santé de Coaticook pour les bons soins.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Charron & fils

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com

Diana (Bélanger) PERREAULT (1923 - 2012)

Au CSSSG de Lac-Mégantic, le 12 février 2012, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Diana Bélanger, épouse de feu Ernest Perreault, demeurant à Frontenac et native d'Audet.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Jacques & Fils Inc. 3750, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic le vendredi 17 février de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 18 février 2012 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 18 février 2012 à 13 h 30, en l'église Notre-Dame de Fatima de Lac-Mégantic. Inhumation au cimetière Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Mme Diana Bélanger laisse dans le deuil ses enfants : Fernand (Lise Bédard), Pierrette (Marcel Duquette), Suzanne (Serge L'Écuyer), Jacqueline, Clémence (Marcel Lagrange), Guy, Alain (Lyne Couture); ses 11 petits-enfants Pierre, Gyslain et Jacques Perreault, Denis et Eric Duquette, Marc Perreault L'Écuyer, Sébastien et Isabelle Vigneux, Chantale et Marc Gentile, Dave Perreault; ses arrière-petits-enfants Jean-Sébastien, Julien, Antoine, Jimmy, William, Denis Jr, Katelyn, Autumn, Myguel, Emmy et Allison. Elle était la soeur de : feu Rémi Bélanger (feu Simone Langlois), feu Louis (Candide Roy), feu Lucia (feu Adrien Perreault, feu Émilen Dumas), Armand (feu Félicienne Roy), feu Gédéon (Gabrielle Robert), Marie (feu Ange-Aimé Lapierre), Maurice (Irène St-Pierre); elle était la belle-soeur de feu Josaphat (feu Annette Vallée), feu Marie-Rose (Ferrier Bouffard), feu Bertha (feu Aimé Vallée), feu Lucienne (feu Adjutor Duquette), feu Onia (feu Henri Leroux), feu Lauréat (feu Marie-Louise Bolduc), feu Adrien (feu Lucia Bélanger), feu Germaine (Gérard Breton), feu Simone (feu Antonio Audet), feu Laura (feu Ovila Bolduc) ainsi que ses neveux, nièces, parents et amis.
Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à **L'ASSOCIATION PULMONAIRE** 855, rue Ste-Catherine Est, bureau 222, Montréal (Québec) H2L 4N4.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3750 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444

Centre Funéraire JACQUES & FILS Crématorium

Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

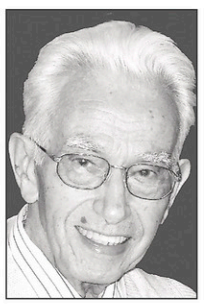

J. Gaston RICHARD (1918 - 2012)

Paisiblement, entouré de sa famille, au CHUS Fleurimont le 10 février 2012, à l'âge de 93 ans, est décédé J. Gaston Richard, époux de Marguerite Mignault, demeurant à Sherbrooke, (autrefois de North Hatley).

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., (601, rue du Conseil, Sherbrooke) le vendredi 17 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le samedi 18 février de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 18 février 2012 à 11 h, en l'église Ste-Élisabeth de North Hatley. Suivra l'inhumation au cimetière du même nom.

Outre son épouse M. Richard laisse dans le deuil ses enfants Jean (Pierrette Gauthier), Nicole (feu Jean-Guy Gagné), Michel (Denise Lussier), France, Ginette (Gilles Viens), Sylvie, Pierre (Ruby Buckle), Pierrette (Charles Gamsby), René (Julia Kydd), Lucie (Peter Fletcher); ses petits-enfants Stéphan, Vicky, Sonia, Dany, Nathalie, Marie-Claude, Simon, Ève, Natacha, Hans, Sophia, Sébastien, Casey, Jonathan, Julie, Maryse, Chantal, Marc, Bobby-Germain, Stéphanie et 25 arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil sa soeur Cécile (feu J. Nestor Boucher); ses belles-soeurs Jeanne d'Arc, Anita (feu André Mignault) ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Merci au personnel du CLSC de Sherbrooke, pour les bons soins prodigués à M. Richard.

En guise de sympathie, des offrandes de messes et/ou des dons à la **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** (5415, rue Paré, bureau 200 Montréal, Qc H4P 1P7), seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Michel ROY (1949 - 2012)

À Sherbrooke, au CHUS Hôtel-Dieu, le 14 février 2012, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Michel Roy, époux de Aline Lacasse, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, 601 rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 9 h jusqu'à 11 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le vendredi 17 février 2012 à 11 h, à la Résidence funéraire Steve L. Elkas. Les cendres seront ensuite déposées au cimetière à une date ultérieure.

Outre son épouse M. Roy laisse dans le deuil ses enfants Martin et son épouse Nicole Vaillancourt; leurs filles Daphnée, Noémie et leur fils Edouard; Christian et son épouse Caroline Francoeur; Jean-François et sa fiancée Andréanne Beaudoin-Campeau; ses frères et soeurs Gisèle, feu Estelle, Colette, Marcel, Lionel, Nicole, Clément, Roger, Marcel, Réjean, Manon et leurs conjointes et conjoints, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et autres parents et amis.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

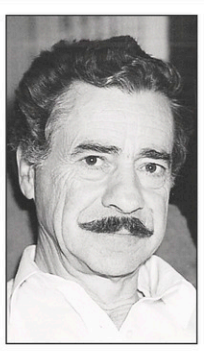

Gilles THIBAULT (1937 - 2012)

À l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 11 février 2012, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Gilles Thibault, fils de feu Onésime Thibault et de feu Germaine Deguire, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), le vendredi 17 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi, 18 février 2012 de 8 h 30 à 9 h 30. Suivront les funérailles le samedi 18 février 2012 à 10 h, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 1016, rue Galt Ouest, Sherbrooke. L'inhumation aura lieu au Cimetière St-Michel.

M. Gilles Thibault laisse dans le deuil son fils, Stéphane (Johanne Soucy), ainsi que la mère de celui-ci, Anne-Marie Morin; ses petits-enfants Alexandre (Catherine Vallée) et Catherine (Vincent Guimond), son grand ami Bertrand Drouin; sa soeur Lucienne (feu Léo-Paul Tousignant) et ses frères Roland (Denise Lefebvre) et Gérard (Pierrette Boulanger). Il était le frère de feu Irène (feu Jean-Marc Raby), feu Thérèse (Bruno Talbot), feu Yvonne (feu Léo-Paul Choquette), feu Simone (Denis Garon) et feu Denise (feu Aimé Doyon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, ses autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'IUGS St-Vincent, pour les bons soins prodigués à M. Thibault.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Messe 1er anniversaire

Yolanda Botran

décédée le 16 février 2011

Déjà un an, et nous tenons à partager avec tous ceux et celles qui ont vécu le déchirement qu'a provoqué chez nous le départ inopiné de notre tendre et douce Yolanda.

Le temps n'a pas su soulager le vide de son départ. Ce sentiment douloureux de perte a cependant été atténué par les nombreux témoignages d'amitié et de condoléances que tous les amis de la famille nous ont si chaleureusement transmis. Un merci ressenti donc à tous ceux et celles qui nous ont donné la force de passer à travers ces moments difficiles de par leurs marques d'amour et d'amitié.

Une messe anniversaire pour le repos de son âme sera célébrée, le 18 février 2012 à 19 h, à l'église Notre-Dame-de-Protection.

Angel, Isabel, Daniel Bolduc, Charles, Micheline, Miguel (Julie), Manuel (Nancy), Annabelle (Claude), Inès (François), Magalie, Frédéric, Fannie, David, Danny, Antony, Raphaël.

2826140

POSSESSION D'ARME À FEU PROHIBÉE ET DE STUPÉFIANTS

Ojore Carrington condamné à quatre ans et demi

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trouvé coupable de possession d'arme à feu prohibée chargée et possession de stupéfiants, Ojore Carrington vient d'être condamné à quatre ans et demi de prison.

Cet individu subissait au cours des dernières semaines son procès devant un jury anglophone au palais de justice de Sherbrooke.

Les douze jurés ont mis un peu plus d'une journée à reconnaître Carrington coupable des faits survenus en août 2010.

Carrington et Martez Brown, originaires de la région de Toronto, s'étaient présentés au poste frontalier de l'autoroute 55 à Stanstead en affirmant ne pas vouloir payer pour le pont payant. Ils affirmaient être allés à la boutique hors taxes et ne pas avoir quitté le pays.

La fouille secondaire du véhicule des deux individus suspects avait permis de découvrir des armes prohibées chargées, des munitions et des chargeurs. Une quantité importante de stupéfiants, de la cocaïne, du crack et des pilules de méthamphétamine avaient aussi été retrouvée dans le véhicule.

Le jury semble avoir retenu la théorie de la procureure aux poursuites criminelles fédérale Me Myriam Lachance. Elle a soumis au jury que Carrington a suivi son GPS pour se rendre en Nouvelle-Écosse. Pris au piège entre le poste frontalier de Stanstead et la dernière sortie de l'autoroute 55, Carrington a rebroussé chemin à la boutique hors taxes. Il a dû cependant passer par le poste frontalier de Stanstead où les agents ont fait la découverte menant à son arrestation.

La Couronne n'avait trouvé aucune empreinte sur les objets illégaux, mais la preuve circonstancielle a permis de faire condamner Carrington.

Après le verdict, Carrington a reconnu sa culpabilité à des accusations d'interdiction de posséder des armes à feu. L'individu est toujours en attente d'un procès pour possession de stupéfiants en Ontario. Il lui était interdit de quitter cette province.

Défendu par Me Thomas Walsh, Ojore Carrington possède une feuille de route criminelle bien garnie ayant été condamné par le passé à une peine de pénitencier pour homicide involontaire.

EN BREF

Une chanson d'Édith Piaf censurée dans une école

MONTRÉAL — Une chanson d'Édith Piaf a été censurée dans une école primaire de Sorel-Tracy.

Un professeur de musique de l'école Saint-Gabriel-Lalemant a pris cette décision parce que le mot «Dieu» figure dans les paroles de la chanson «L'Hymne à l'amour».

L'enseignant, qui préparait un spectacle de fin d'année, a ainsi supprimé la dernière phrase de la chanson, celle où les élèves auraient dû chanter «Dieu réunit ceux qui s'aiment».

Plusieurs parents ont critiqué cette modification à l'une des chansons les plus connues de la Francophonie.

Un porte-parole de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, Éric Choinière, a défendu la décision de l'enseignant.

«Il ne voulait pas aborder de thème religieux dans ce cours-là, d'où sa modification à la finale de la chanson», a-t-il dit.

— La Presse Canadienne

Un funambule marchera au-dessus des chutes Niagara

NIAGARA FALLS, Ont. — Le funambule Nik Wallenda pourra finalement marcher au-dessus des gorges du Niagara sur un fil de fer.

Le conseil d'administration de la Commission des parcs du Niagara a donné son autorisation lors d'une assemblée publique hier matin, renversant ainsi sa décision antérieure.

L'acrobate a partagé la nouvelle sur son compte Twitter, remerciant «Dieu pour une telle faveur non méritée».

La Commission des parcs du Niagara a précisé qu'un délai de 45 jours avait été fixé pour régler les détails avec M. Wallenda, qui s'est autoproclamé «roi de la corde raide en hauteur».

M. Wallenda avait essuyé un refus en décembre dernier. Mais après avoir discuté avec le ministre ontarien du Tourisme, Michael Chan, le funambule a rencontré plusieurs dirigeants plus tôt ce mois-ci pour expliquer son projet.

— La Presse Canadienne

Le PQ s'éloigne du vote à 16 ans

Pauline Marois a aussi balisé les référendums d'initiative populaire

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le Parti québécois (PQ) tempère ses ardeurs réformatrices. Sa chef Pauline Marois a décidé hier de baliser les référendums d'initiative populaire (RIP). Et elle relègue à la voie de garage l'instauration du droit de vote à 16 ans et la création d'une chambre des régions.

Un minimum de 850 000 citoyens, ou 15 % des électeurs, devront signer un registre pour déclencher un RIP. « C'est suffisamment considérable », assure Mme Marois.

Ces référendums ne pourront pas porter sur des questions fiscales. Ils devront aussi respecter la Charte québécoise des droits et libertés. On ne pourra pas non plus s'en servir pour destituer un élu ou un gouvernement.

Lors du dernier conseil national, à la fin du mois de janvier, les militants péquistes ont adopté les RIP. Il s'agissait d'une initiative de Bernard Drainville. Mme Marois se disait contre en 2008, par crainte de perdre le pouvoir sur le calendrier référendaire. Elle a choisi de ne pas assister au vote le mois dernier. Peu après le résultat, en conférence de presse, elle a souligné que les RIP seraient balisés. Mais elle a précisé que ces balises ne seraient pas définies avant les prochaines élections. Libéraux et caquistes l'ont accusée de vouloir plonger le Québec dans une campagne référendaire perpétuelle. L'Action démocratique du Québec avait proposé l'idée des RIP à l'automne 2010. Son ancien chef, Gérard Deltell, la dénonce depuis son arrivée à la Coalition avenir Québec (CAQ).

LA PRESSE CANADIENNE

Hier en conférence de presse, Pauline Marois a tenu à apporter des précisions sur certaines réformes adoptées par les membres du Parti québécois lors du dernier conseil national qui s'est tenu le mois dernier.

Mme Marois a finalement imposé des conditions à ces référendums hier. Sa cible de 15 % est celle que proposait M. Drainville. D'autres balises restent à être définies. Par exemple, on ignore si le registre pourra être signé sur l'internet.

Ces RIP deviendraient exécutoires. Si une pétition recueillait le seuil minimal de signatures, un gouvernement péquiste devrait lancer un référendum sur le sujet souhaité. En vertu de la Loi sur les consultations populaires, un débat se tiendrait en Chambre pour choisir le libellé de la question.

Droit de vote à 16 ans : plus tard

Mme Marois semble très peu pressée de donner le droit de vote aux adolescents de 16 et 17 ans. Le sujet a été chaudement débattu au conseil national en janvier dernier. Une faible majorité a appuyé l'idée. Mais la chef a rappelé que selon cette proposition, on abaissera le droit de vote seulement après avoir renforcé le programme d'enseignement de l'histoire nationale et d'éducation à la citoyenneté. À en juger par ses propos, le processus de « renforcement » pourrait être long.

« Nous ferons cela, et après on devra en débattre de toute façon », a affirmé Mme Marois. Elle ajoute vouloir obtenir « un consensus, pour ne pas dire l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale » sur la question.

Mme Marois a rappelé hier d'autres engagements de réforme institutionnelle : tenir les élections à date fixe, créer un poste de directeur parlementaire du budget, comme à Ottawa, étendre le mandat du vérificateur général à toutes les sociétés d'État et plafonner à 100 $ les dons aux partis politiques. En contrepartie, le financement public augmenterait. Une somme égale aux crédits d'impôt consentis actuellement aux donateurs serait redistribuée aux partis, en proportion des votes récoltés. *(La Presse)*

INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Line Beauchamp dépose son projet de loi

QUÉBEC — Les écoles vont conserver beaucoup de latitude dans leur façon de lutter contre l'intimidation, mais elles devront prendre au sérieux ce problème, en vertu du projet de loi 56 déposé hierpar la ministre de l'Éducation Line Beauchamp.

Le projet de loi précise les devoirs et responsabilités de chacun, pour faire en sorte que l'école devienne un milieu exempt d'intimidation ou de toute forme de violence.

Chaque école, privée ou publique, devra donc adopter un plan de lutte contre l'intimidation, qui devra inclure des mesures de prévention, les actions à privilégier en cas de problème et les sanctions ou mesures disciplinaires à imposer au besoin aux délinquants.

Le projet de loi accorde par ailleurs le pouvoir à la ministre de l'Éducation d'imposer à une commission scolaire ou à une école une sanction administrative pécuniaire lorsque sera constaté un manquement à la loi.

L'intimidation sera définie comme suit : tout comportement, parole, acte ou geste, y compris la cyberintimidation, exprimés directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire de médias sociaux, ayant pour but de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

L'élève aura lui aussi des devoirs à remplir. Pour se conformer à la loi, il devra adopter à l'école un comportement empreint de civisme et de respect. Et s'il brise du mobilier scolaire ou des biens mis à sa disposition, ses parents risquent de recevoir la facture.

Les policiers hésiteraient à dénoncer des collègues fautifs

VANCOUVER — Les policiers canadiens hésiteraient à dénoncer des collègues fautifs, conclut la première étude jamais réalisée au Canada sur l'éthique policière.

L'étude a été réalisée auprès de 10 000 policiers par des chercheurs de la région d'Ottawa pour le compte de l'Association canadienne des chefs de police.

Les policiers interrogés ont notamment exprimé un scepticisme profond face aux décisions prises par leur direction. Ils croient ainsi que leurs supérieurs prennent ces décisions sans rencontrer toutes les personnes concernées, et fréquemment sur la base d'informations erronées.

— La Presse Canadienne

Le gouvernement est disposé à amender son projet sur la cybersurveillance

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Après le tollé de l'opposition et les critiques acerbes qui ont fusé dans les médias sociaux, le gouvernement Harper s'est dit prêt, hier, à écouter les suggestions d'amendements à son projet de loi sur la cybersurveillance.

Le projet de loi C-30, rebaptisé par le gouvernement « le projet de loi pour la protection des enfants contre les cyberprédateurs », a été déposé hier et a aussitôt été mal reçu par l'opposition.

Même quelques députés conservateurs ont manifesté un certain inconfort avec le projet législatif.

Avec cette future loi, le gouvernement veut notamment obliger les fournisseurs de services Internet et de cellulaires à dévoiler à la police — sans mandat judiciaire — une série d'informations informatiques permettant d'identifier un individu qui a commis ou est soupçonné d'avoir commis un crime.

Mais selon les partis d'opposition, C-30 permet l'espionnage des Canadiens qui utilisent un téléphone cellulaire ou un ordinateur et constitue une atteinte indue à leur vie privée.

Hier, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a démontré au Parlement une certaine ouverture à écouter les critiques de C-30.

« Nous allons considérer des amendements », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le premier ministre Stephen Harper a déclaré

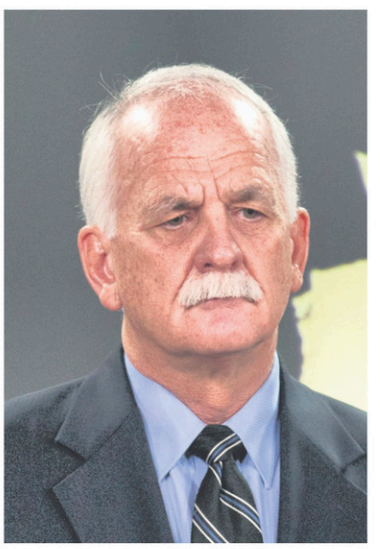

LA PRESSE CANADIENNE

Vic Toews

en Chambre que « nous allons nous assurer que le Parlement étudie ce projet en profondeur et que la vie privée des citoyens soit protégée ».

Le gouvernement est même allé jusqu'à dire qu'il souhaitait envoyer le projet directement en comité parlementaire pour étude. Selon le leader du gouvernement à la Chambre, Peter Van Loan, cela laisse beaucoup plus de place à l'étude et aux changements.

« Ce que cela signale est que le gouvernement est ouvert à un large spectre de changements pour trouver l'équilibre entre fournir les outils adéquats à la police (...) tout en s'assurant que la vie privée des individus soit protégée », a-t-il expliqué.

Bob Rae, le chef intérimaire du Parti libéral, a rétorqué qu'il espérait que les députés qui allaient suggérer des modifications à C-30 ne seraient pas qualifiés de « pédophiles » par les conservateurs. Il faisait ainsi référence aux déclarations du ministre Toews, lundi, qui avait dit que les opposants à C-30 soutenaient les pédophiles, déclenchant aussitôt un tollé au Parlement.

« On a détecté aujourd'hui une ouverture de la part du gouvernement. Je pense qu'ils ont commencé à voir que ça a provoqué un tollé et puis ils se disent maintenant ouverts à des changements. C'est encourageant. C'est dommage qu'on soit obligés de pousser si fort, pas seulement l'opposition, mais le public canadien qui s'est vraiment enflammé sur cette question », a commenté le libéral Marc Garneau.

Quant au néo-démocrate Charlie Angus, il n'accorde pas beaucoup de foi aux promesses du ministre de la Sécurité publique. Pas plus que la bloquiste Maria Mourani.

« Est-ce que quelqu'un croit pour un instant que Vic Toews est ouvert à modifier cette loi sans pression politique? On a attaqué ce projet de loi et on va continuer à le faire parce que ce projet met en danger les libertés fondamentales des Canadiens », a lancé M. Angus.

Le malaise s'est répandu chez quelques conservateurs, qui se méfient d'ordinaire des lois qui obligent la divulgation d'informations personnelles.

LIGUE NATIONALE (CLASSEMENT GÉNÉRAL)

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger.	10 Der.	Série
x-1. Rangers N.Y.	55	37	13	1	4	156	110	79	18-6-0-2	19-7-1-2	8-1-0-1	G4
x-2. Boston	55	35	18	1	1	188	126	72	18-10-1-1	17-8-0-0	5-5-0-0	G1
x-3. Floride	56	27	18	5	6	143	158	65	14-6-1-6	13-12-4-0	6-3-0-1	P1
4. Philadelphie	56	31	18	2	5	182	169	69	13-9-1-4	18-9-1-1	3-4-0-3	P2
5. Pittsburgh	57	32	20	2	3	176	150	69	17-8-2-0	15-12-0-3	6-3-0-1	P1
6. New Jersey	56	32	20	1	3	158	156	68	15-10-0-3	17-10-1-0	6-2-0-2	G1
7. Ottawa	60	30	22	6	2	179	183	68	15-11-2-1	15-11-4-1	3-5-2-0	G2
8. Toronto	57	28	23	3	3	172	171	62	16-9-2-2	12-14-1-1	5-4-0-1	P4
9. Washington	56	28	23	2	3	156	160	61	19-8-0-2	9-15-2-1	3-4-2-1	P3
10. Winnipeg	58	26	26	3	3	140	164	58	16-9-0-2	10-17-3-1	4-6-0-0	P2
11. Islanders N.Y.	56	24	24	5	3	134	160	56	12-13-4-1	12-11-1-2	5-3-1-1	G1
12. Canadien	**58**	**23**	**25**	**2**	**8**	**155**	**158**	**56**	**11-12-2-6**	**12-13-0-2**	**5-4-0-1**	**P2**
13. Buffalo	56	24	26	3	3	137	162	54	13-11-3-3	11-15-0-0	5-4-0-1	P2
14. Tampa Bay	56	24	26	3	3	155	189	54	15-9-1-1	9-17-2-2	5-3-2-0	P2
15. Caroline	57	21	25	7	4	147	175	53	14-12-0-3	7-13-7-1	5-1-3-1	G1

ASSOCIATION DE L'OUEST

x-1. Detroit	58	39	17	1	1	185	136	80	24-2-1-0	15-15-0-1	7-2-0-1	G4
x-2. Vancouver	56	35	15	0	6	180	139	76	16-6-0-4	19-9-0-2	7-0-0-3	G1
x-3. San Jose	54	31	17	3	3	158	130	68	18-9-2-0	13-8-1-3	5-4-0-1	G1
4. St. Louis	56	34	15	1	6	140	113	75	24-3-1-3	10-12-0-3	6-3-0-1	P1
5. Nashville	57	33	18	3	3	161	150	72	18-7-2-2	15-11-1-1	6-2-0-2	G1
6. Chicago	57	29	21	4	3	176	174	65	19-6-1-3	10-15-3-0	1-8-1-0	P9
7. Los Angeles	57	27	19	5	6	124	124	65	15-11-0-4	12-8-5-2	4-4-1-1	G1
8. Phoenix	57	27	21	3	6	149	146	63	14-10-2-2	13-11-1-4	6-2-0-2	P1
9. Calgary	57	27	22	4	4	139	152	62	16-8-1-1	11-14-3-3	6-2-1-1	G2
10. Colorado	57	28	25	3	1	146	159	60	16-13-0-1	12-12-3-0	4-4-1-1	P1
11. Dallas	56	28	25	0	3	146	160	59	15-11-0-2	13-14-0-1	4-5-0-1	P3
12. Minnesota	56	25	23	2	6	126	146	58	13-10-1-2	12-13-1-4	3-6-0-1	P5
13. Anaheim	57	24	24	4	5	148	165	57	15-13-2-0	9-11-2-5	6-2-1-1	G3
14. Edmonton	55	22	28	1	4	147	165	49	15-8-1-2	7-20-0-2	5-4-0-1	G1
15. Columbus	57	17	34	1	5	133	186	40	10-15-1-2	7-19-0-3	4-6-0-0	G1

x- premier de sa division

NOTE: Une qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G) l'qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

ASSOCIATION DE L'EST

Division Atlantique

	Pj	Pts
Rangers de N.Y.	55	79
Philadelphie	56	69
Pittsburgh	57	69
New Jersey	56	68
Islanders de N.Y.	56	56

Division Nord-Est

	Pj	Pts
Boston	55	72
Ottawa	60	68
Toronto	57	62
Canadien	**58**	**56**
Buffalo	56	54

Division Sud-Est

	Pj	Pts
Floride	56	65
Washington	56	61
Winnipeg	58	58
Tampa Bay	56	54
Caroline	57	53

ASSOCIATION DE L'OUEST

Division Centrale

	Pj	Pts
Detroit	58	80
St. Louis	56	75
Nashville	57	72
Chicago	57	65
Columbus	57	40

Division Nord-Ouest

	Pj	Pts
Vancouver	56	76
Calgary	57	62
Colorado	57	60
Minnesota	56	58
Edmonton	55	49

Division Pacifique

	Pj	Pts
San Jose	54	68
Los Angeles	57	65
Phoenix	57	63
Dallas	56	59
Anaheim	57	57

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	B	A	Pts
Malkin, Pit	32	37	69
Stamkos, TB	37	25	62
Giroux, Phi	22	40	62
Kessel, Tor	30	31	61
Spezza, Ott	25	35	60
Lupul, Tor	22	37	59
H.Sedin, Van	12	46	58
Datsyuk, Det	15	42	57
Kovalchuk, NJ	25	31	56
Neal, Pit	29	26	55
D.Sedin, Van	24	31	55
Tavares, NYI	22	33	55
Eberle, Edm	24	30	54
Hossa, Chi	21	33	54
Elias, NJ	19	35	54
Pominville, Buf	21	32	53
Toews, Chi	27	25	52
Karlsson, Ott	10	42	52
Selanne, Ana	18	33	51
Ra.Whitney, Pho.	16	35	51
Parenteau, NYI	12	39	51

LNH – LE CALENDRIER

MARDI 14 FÉVRIER

Toronto 1 Calgary 5

MERCREDI 15 FÉVRIER

Anaheim 2 Pittsburgh 1
Boston 4 Montréal 3 (fusillade)
Ottawa 6 Floride 3
Toronto à Edmonton, 22h00.
Colorado à Vancouver, 22h00.

JEUDI 16 FÉVRIER

Chicago à N.Y. Rangers, 19h00.
Buffalo à Philadelphie, 19h00.
San Jose à Tampa Bay, 19h30.
N.Y. Islanders à St. Louis, 20h00.
Winnipeg au Minnesota, 20h00.
Calgary à Dallas, 20h30.
Phoenix à Los Angeles, 22h30.

VENDREDI 17 FÉVRIER

Anaheim au New Jersey, 19h00.
San Jose en Caroline, 19h00.
Montréal à Buffalo, 19h30.
Washington en Floride, 19h30.
Nashville à Detroit, 19h30.
Boston à Winnipeg, 20h30.
Colorado à Edmonton, 21h30.

SAMEDI 18 FÉVRIER

Pittsburgh à Philadelphie, 13h00.
Chicago à Columbus, 14h00.
Minnesota à St. Louis, 14h00.
Caroline à N.Y. Islanders, 19h00.
Washington à Tampa Bay, 19h00.
Toronto à Vancouver, 19h00.
Dallas à Phoenix, 20h00.
Calgary à Los Angeles, 22h00.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Pittsburgh à Buffalo, 12h30.
San Jose à Detroit, 12h30.
St. Louis à Chicago, 15h00.
Boston au Minnesota, 15h00.
New Jersey à Montréal, 18h00.
Anaheim en Floride, 18h00.
Columbus à N.Y. Rangers, 19h00.
Nashville à Dallas, 19h00.
Vancouver à Edmonton, 20h00.
Colorado à Winnipeg, 20h30.

SENIOR DES CANTONS-DE-L'EST

	PJ	G	P	DP	DF	Pts
Sherbrooke	24	21	2	0	1	43
St-Césaire	24	15	6	0	2	33
Coaticook	24	13	11	0	0	26
Waterloo	24	11	11	1	2	24
Richmond	24	7	15	1	1	16

SÉRIES DEMI-FINALES (4 DE 7)

VENDREDI 17 FÉVRIER

20h30 St-Césaire c. Coaticook

SAMEDI 18 FÉVRIER

20h30 Richmond c. Sherbrooke
20h30 Coaticook c. St-Césaire

DIMANCHE 19 FÉVRIER

15h00 Richmond c. Sherbrooke

LE CANADIEN

	B	P	Pts	Pén.
67. M. Pacioretty	24	20	44	44
72. E. Cole	22	22	44	30
51. D. Desharnais	11	31	42	18
14. T. Plekanec	12	28	40	46
46. A. Kostitsyn	12	12	24	16
22. T. Kaberle	1	23	24	6
76. P.K. Subban	3	20	23	70
81. L. Eller	12	10	22	38
27. R. Bourque	16	5	21	54
32. T. Moen	9	7	16	41
61. R. Diaz	3	13	16	28
21. B. Gionta	8	7	15	16
68. Y. Weber	4	11	15	16
52. M. Darche	5	7	12	18
26. J. Gorges	2	10	12	32
75. H. Gill	1	7	8	29
11. S. Gomez	1	7	8	10
71. L. Leblanc	3	4	7	12
17. C. Campoli	1	4	5	2
74. A. Emelin	2	2	4	20
45. M. Blunden	2	1	3	9
15. P. Nokelainen	2	1	3	26
31. C. Price	0	2	2	4
62. F. St-Denis	1	0	1	8
60. A. Palushaj	0	1	1	4
53. R. White	0	0	0	5

LES GARDIENS

	G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.
31. C. Price	21	20	2	7	119	4	2,36
30. P. Budaj	2	5	0	1	22	0	2,73

JUNIOR AAA

Division Ouest

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	45	30	13	2	0	264	170	62
Valleyfield	46	28	13	4	1	236	197	61
Lachine	46	23	19	1	3	184	180	50
Kahnawake	45	19	26	0	0	175	203	38
Vaudreuil-D.	46	12	31	1	2	190	325	27

Division Nord

Terrebonne	45	26	14	2	3	181	147	57
St-Jérôme	45	26	17	2	0	204	167	54
St-Léonard	45	21	20	0	4	183	244	46
Ste-Agathe	46	14	29	1	2	196	246	31
é-Montréal-Est	46	8	37	0	1	139	307	17

Division Sud

r-Sherbrooke	48	34	8	2	4	224	139	74
Granby	44	28	11	2	3	226	136	61
Princeville	45	26	18	0	1	218	175	53
La Tuque	46	24	19	1	2	189	171	51

é - éliminé
r - champion du classement général

MERCREDI 15 FÉVRIER

Sherbrooke **3** St-Jérôme **2**
Granby **6** Ste-Agathe **2**

JEUDI 16 FÉVRIER

St-Léonard à Valleyfield, 19h30.

VENDREDI 17 FÉVRIER

Kahnawake à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Ste-Agathe, 19h30.
Princeville à Granby, 19h45.
Terrebonne à Lachine, 20h00.

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	35	20	14	0	1	155	146	41
xy-Saguenay	35	20	14	1	0	145	137	41
St-G.-de-Bce	35	17	11	1	6	149	133	41
Trois-Rivières	33	16	13	2	2	115	120	36
Sorel-Tracy	35	18	17	0	0	142	147	36
R.-du-Loup	34	15	17	2	0	124	150	32
Thetford	35	15	18	0	2	137	134	32

VENDREDI 17 FÉVRIER

Thetford à Rivière-du-Loup, 20h00.
St-G.-de-Bce à Sorel-Tracy, 20h00.
Windsor à Trois-Rivières, 20h00.

SAMEDI 18 FÉVRIER

Sorel-Tracy à Saguenay, 19h30.
Trois-Rivières à St-G.-de-Bce, 20h00.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Saguenay à Thetford, 16h00.

LHJMQ

Division Atlantique

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
w-St-Jean	56	39	15	0	2	235	152	80
Halifax	54	30	18	2	4	193	191	66
A-Bathurst	56	27	24	2	3	213	214	59
Moncton	55	26	24	3	2	157	176	57
Cap-Breton	55	20	32	1	2	186	240	43
I.-P.-É.	55	17	34	2	2	170	252	38

Division Est Telus

Shawinigan	56	37	12	3	4	223	145	81
Victoriaville	56	36	16	1	3	258	192	76
Québec	55	34	14	5	2	227	161	75
Rimouski	56	34	22	0	0	209	193	68
Chicoutimi	56	29	18	3	6	195	193	67
B-Comeau	55	26	25	1	3	178	176	56

Division Ouest Telus

Blainville-B.	55	30	21	2	2	194	186	64
Gatineau	55	23	23	4	5	179	215	55
Dr'ville	56	23	26	2	5	182	197	53
Val-d'Or	56	23	29	0	4	172	216	50
Ry-Noranda	55	17	32	3	3	183	255	40

w@ - Lors d'un gain de 3 à 2 face à Gatineau le 4 janvier dernier, St-Jean a utilisé un joueur inadmissible. Le club de St-Jean s'est donc vu retirer la victoire et a ainsi perdu deux points. Quant à l'équipe de Gatineau, elle obtient la victoire et ces deux points.

MERCREDI 15 FÉVRIER

B-Comeau **5** Shawinigan **4**
Victoriaville **5** Cap-Breton **4**
St-Jean 10 I.-P.-É. 1

JEUDI 16 FÉVRIER

Ry-Noranda à Dr'ville, 19h00.
Rimouski à Halifax, 19h00.

VENDREDI 17 FÉVRIER

Val-d'Or à Dr'ville, 19h00.
Victoriaville à Halifax, 19h00.
A-Bathurst à Moncton, 19h00.
Québec à St-Jean, 19h00.
Shawinigan à B-Comeau, 19h30.
Ry-Noranda à Blainville-B, 19h30.
Gatineau à Chicoutimi, 19h30.

SAMEDI 18 FÉVRIER

Shawinigan à Chicoutimi, 16h00.
Rimouski au Cap-Breton, 19h00.
Québec à Moncton, 19h00.
Victoriaville à I.-P.-É., 19h00.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Halifax à A-Bathurst, 16h00.
Gatineau à B-Comeau, 16h00.
Val-d'Or à Blainville-B, 16h00.
Rimouski au Cap-Breton, 16h00.

MIDGET AAA

Division La COOP

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
cT.-Rivières	43	24	15	2	2	150	138	52
S.St-François	43	23	15	2	3	144	119	51
C. N-Dame	43	22	17	2	2	124	139	48
Lévis	43	21	17	2	3	147	152	47
Jonquière	43	20	19	1	3	134	139	44

Division Reebok

c-A-Girouard	43	33	7	2	1	174	112	69
Lac-St-Louis	43	28	10	1	4	200	145	61
Châteauguay	43	19	21	2	1	133	165	41
Magog	43	18	20	0	5	129	140	41
é-C-LeMoyne	43	14	25	1	3	126	202	32

Division C.C.M.

c-C.E-Blondin	43	31	7	2	3	187	118	67
Amos	43	19	16	3	5	137	145	46
Gatineau	43	17	21	2	3	150	181	39
é-St-Eustache	43	18	23	0	2	141	171	38
é-L-Montréal	43	14	26	1	2	126	152	31

Premier tour
Huitièmes de finale (C.Antoine-Girouard, C. Esther-Blondin, Lac-Saint-Louis et Trois-Rivières obtiennent un laissez-passer pour les quarts de finale)
Série éliminatoires
(Trois de cinq)

Mercredi 15 février

Gatineau 2 Sém. Saint-François 3
(Sém. Saint-François mène la série 2-0)
Châteauguay 1 Collège Notre-Dame 2
(La série est égale 1-1)
Magog 3 Lévis 2
(Magog mène 2-0)
Amos 4 Jonquière 7
(La série est égale 1-1)

Vendredi 17 février

Lévis à Magog, 19h00.
Col. Notre-Dame à Châteauguey, 19h30

JUNIOR AA MAURICIE-ESTRIE

	PJ	G	P	DP	BP	BC	FJ	Pts

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

(TOURNOI À LA RONDE)

Dimanche 19 février

19h10 St-Cyrille c. Plessisville

Vendredi 24 février

20h30 Sherbrooke-Ouest c. St-Cyrille
20h30 Nicolet c. St-Tite

Samedi 25 février

19h30 Nicolet c. Shermont

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

BOSTON 4
CANADIEN 3 (F)

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Boston, Ference 5 (Marchand) 17:09
Pénalités - Seidenberg Bos 9:11, McQuaid Bos (majeure), White Mon (majeure) 14:15, Seidenberg Bos 15:16, Pacioretty Mon 15:43, Eller Mon (double min.) 17:59.

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Montréal, Darche 5 (Subban) 1:39 (dn)
3. Boston, Pouliot 9 (Kelly, Peverley) 5:07
4. Boston, Bergeron 17 (Seguin, Chara) 14:33 (an)
Pénalités - Kostitsyn Mon 5:27, Paillé Bos, Leblanc Mon, Cole Mon 12:39, Marchand Bos 20:00.

TROISIÈME PÉRIODE

5. Montréal Pacioretty 24 (Desharnais, Cole) 3:34
6. Montréal, Cole 22 11:12
Pénalités - Boychuk Bos 5:00, Plekanec Mon 18:37.

PROLONGATION

Aucun but.
Pénalités - Aucune.

FUSILLADE

(BOSTON REMPORTE LA FUSILLADE PAR LA MARQUE DE 1-0)

Canadien (0) - Bourque, raté; Pacioretty, raté; Eller, raté.
Boston (1) - Krejci, raté; Seguin, marqué.

TIRS AU BUT

BOSTON	12	12	2	7-	34
CANADIEN	5	11	10	3-	29

GARDIENS

Boston: Thomas ..... (G,24-11-0); **Canadien**: Price ..... (P,21-20-9)

BUTS ET AVANTAGES NUMÉRIQUES

Boston: 1-6 **Canadien**: 0-4
Arbitres - Steve Kozari, Dean Morton
Juges de lignes - Steve Barton, Pierre Racicot
Assistance - 21 273 (21 273)

TOURNOIS

TOURNOI PROVINCIAL MIDGET-JUNIOR DE FLEURIMONT

Fleu.: Centre Julien-Ducharme-Fleurimont
P-D-S: Palais des Sports

Mercredi 15 février

43 Fleu. JrA Bulldogs Granby 4
Club Piscine Sherbrooke-Ouest 2
44 Fleu. A MidBB Mineurs Sherbrooke-Ouest 3c. Shermont 2
45 Fleu. JrA Métro-Brunelle Windsor/ Richmond 2 Bulls Bedford 4

Jeudi 16 février

46 Fleu. 18h30 JrA AHMM Magog c. Sieurs de Terrebonne
47 Fleu. A 19h45 MidBB Condors Richelieu c. Drummondville
48 Fleu. 21h00 JrA Metro Plouffe Shermont c. Bromont/Waterloo

TOURNOI NATIONAL ATOME MOUSQUIRI
Au Centre P.-E.-Lefebvre de Richmond
INFORMATIONS: 819 826-5035

Mercredi 15 février

A Métro Brunelle Val St-François 0
Tigres Victoriaville 4
A Frontaliers Coaticook 2
Hockey Expert Shebrooke- O. 5
CC Vics Granby 1
Frontaliers Coaticook 4
CC Panthères Acton/Valcourt 3
Métro Brunelle Val St-François 2

Jeudi 16 février

16h40 A Hockey Expert Shebrooke- O. c. ValTec Drummondville
17h40 A Tigres Victoriaville c. Aztèques Asbestos
18h50 CC Panthères Acton/Valcourt c. Mineurs Sherbrooke-O.
20h00 CC Frontaliers Coaticook c. Cantonniers de Magog

TOURNOI NATIONAL
BANTAM DE WINDSOR
(À L'ARÉNA DE WINDSOR)
INFORMATIONS: 819 845-2265

Mercredi 15 février

A Métro-Plouffe Shermont Sherbrooke 5
La PenséeActon Vale 1
A Shark 's Du Haut St François 4
Les RiverainsSt-Hyacinthe 3

Jeudi 16 février

18h A La PenséeActon Vale c. AnnexairDrummondville
19h15 A Métro Brunelle Windsor c. GR4 Vêtements Spax Dr'ville
20h30 A Les Riverains St-Hyacinthe c. Drummond # 3

Vendredi 17 février

9h30 A GR4 Vêtements Spax Dr'ville c. Dynamos de Shawinigam
10h45 A Radisson de Québec c. Drummond # 3
12h BB Élites de la Fédération Est c. Dynamos-Express de Laval

OTTAWA 6 FLORIDE 2

Première période

1. Ottawa, O'Brien 1 (Foligno, Lee) 5:35
2. Floride, Matthias 10 (Weaver) 11:47
Pénalités - Kuba Ott 15:31.

Deuxième période

3. Ottawa, Daugavins 4 (Lee, Condra) 5:18
4. Ottawa, Butler 6 (Michalek, Spezza) 7:24
5. Ottawa, Alfredsson 20 (Daugavins) 14:06 (dn)
Pénalités - Smith Ott (majeure), Bradley Flo (majeure) 8:14, Phillips Ott 11:41, Gonchar Ott 13:30, Weiss Flo 17:00.

Troisième période

6. Ottawa, Michalek 25 (Karlsson, Spezza) 1:24
7. Floride, Bergenheim 12 (Campbell, Fleischmann) 4:25 (an)
8. Ottawa, Kuba 5 (Spezza, Alfredsson) 14:54 (an)

Tirs au but

OTTAWA	9	10	12	- 31
FLORIDE	14	17	13	- 44

Gardiens-Ottawa: Anderson(G,27-19-6); Floride: Clemmensen(P,10-5-5)(16-12), Théodore (à 14:06 de la 2e période)(15-13)
Avant numériques-Ottawa: 1-4; Floride: 1-5
Assistance - 14 038 (17 040)

ANAHEIM 2 PITTSBURGH 1

Première période

1. Pittsburgh, Staal 17 (Dupuis) 6:27
Pénalités - Aucune.

Deuxième période

2. Anaheim, Perry 28 (Ryan, Sbisa) 19:08
Pénalités - Staal Pit 2:25, Malkin Pit 5:55, Perry Ana 13:52.

Troisième période

3. Anaheim, Selanne 19 (Beleskey, Brookbank) 7:51
Pénalités - Kunitz Pit 17:17.

Tirs au but

ANAHEIM	8	13	8	- 29
PITTSBURGH	13	7	6	- 26

Gardiens-Anaheim: Hiller(G,21-19-9); Pittsburgh: Fleury ..... (P,29-14-3)
Av numériques-Anaheim: 0-3; Pittsburgh: 0-1
Assistance - 18 482 (18 387)

LIGUE JUNIOR MAJEURE

VICTORIAVILLE 5 CAP-BRETON 4

Première période

1.Cap-Breton, Clarke (11) (Lavoie, Brunelle) 5:32 (an)
2.Victoriaville, Halley (37) 16:08
Pénalités - Halley Vic 4:39, Gourde Vic (min., majeure, inconduite), Campbell Cap (min., majeure) 9:18, Fournier Vic 18:54.

Deuxième période

3.Cap-Breton, Farrell (10) (MacIntosh, Campbell) 1:50
4.Victoriaville, Hynes (35) (Sidlik, Hobbs) 6:23
5.Cap-Breton, Corriveau (9) (Beaton, Murphy) 13:14
6.Victoriaville, Hynes (36) (Danault) 15:32
7.Cap-Breton, Farrell (11) (Deslauriers, Brunelle) 17:37

Troisième période

8.Victo, Dubé (32) (Gourde, Hynes) 8:53
9.Victo, Danault (11) (Halley, Fournier) 9:41
Pénalités - Lavoie Cap 10:03, Hudon Vic 14:43.

Tirs au but

VICTORIAVILLE	9	11	13	— 33
CAP-BRETON	9	15	9	33

Gardiens - Victoriaville: David Honzik (24-20) et Brandon Whitney (à 0:00 de la 3e période) (G,21-3-0-2)(9-9); Cap-Breton: William Racicot (P,8-11-1-0).
A numéri - Victoriaville: 0-3; Cap-Breton: 1-4.
Assistance - 2409.

LIGUE JUNIOR AAA

SHERBROOKE 3 SAINT-JÉRÔME 2 (P)

Premiere période

1-Sherbrooke, Nicolas Dubé (13) (Lacerte, Oakley) 5:58
2-Sherbrooke, Shawn Lanoue (9) (Nadeau, N. Dubé) 11:46
Punitions - Borsoi SHE (Retenir) 1:37, Brousseau STJ (Accrocher) 3:16, C. Poulin STJ (Donner de la bande) 9:45, Nellis SHE (Accrocher) 12:09, S. Gauthier STJ (Coup de bâton) 15:37, Grenier STJ (Porter son bâton trop élevé) 19:37

Deuxième période

3-Saint-Jérôme, Jérémie Labelle (22) (Grenier, Horic) (an) 9:01
Punitions - Borsoi SHE (Donner du coude) 8:06, Oakley SHE (Rudesse), Asselin SHE (Rudesse), K. Fiset STJ (Rudesse) 11:17, Borsoi SHE (Coup de bâton), S. Gauthier STJ (Coup de bâton), Horic STJ (Faire trébucher) 14:42, N. Dubé SHE (Accrocher) 17:10, Brousseau STJ (Faire trébucher) 17:44

Troisième période

4-Saint-Jérôme, Jérémie Labelle (23) (Horic, Bouvrette) 8:04
Punitions - S. Gauthier STJ (Porter son bâton trop élevé) 5:22, Asselin SHE (Coup de bâton) 11:32

Prolongation

5-Sherbrooke, Guillaume Pelletier (29) (lancer de punition) 3:26
Punitions - Gélinas STJ (Saisir ou geler la rondelle), Bouchard STJ (Extreme Inconduite ou d'Inconduite Grossiere), banc STJ (Extreme Inconduite ou d'Inconduite Grossiere) 3:26

Tirs au but

SHERBROOKE	12	9	11	5 —	37
SAINT-JÉRÔME	12	8	9	0 —	29

Gardiens: Sherbrooke: Jonathan Duval (GP, 24-4-3); Saint-Jérôme: Nicholas Deslongchamps (PP, 19-10-1)
Avantages numériques: SHE: 0 - 7; STJ: 1 - 6
Assistance - 879

LIGUE MIDGET AAA

MAGOG 3 LÉVIS 2

Premiere période

1-Magog, Nicolas Lamoureux Bisson (1) (Martel, Fillion) (an) 16:44
Punitions - Clavet LÉV (Retarder le jeu) 3:26, Fillion MAG (Faire un double-échec) 4:27, Lamarre LÉV (Agression verbale envers les officiels, conduite antisportive et inconduite (PLONGER)) 9:07, Martel MAG (Faire trébucher) 13:55, Lamarre LÉV (Donner de la bande) 15:45, Fillion MAG (Donner de la bande) 17:08

Deuxième période

Aucun but
Punitions - Brunelle MAG (Coup de bâton) 13:02, Simard LÉV (Agression verbale envers les officiels, conduite antisportive et inconduite (PLONGER)) 14:10

Troisième période

2-Lévis, Joey Beaudoin (1) (J. Labbé, Pouliot) 5:41
3-Magog, Danick Martel (4) (Prévost) 9:33
4-Magog, Nicolas Lamoureux Bisson (2) (Pitre, Prévost) 13:34
5-Lévis, Hubert Lamarre (1) (Fréchette, D. Labbé) 16:34
Punitions - Montminy MAG (Accrocher) 1:13, Charbonneau MAG (Faire trébucher) 6:57

Tirs au but

MAGOG	11	9	9	— 29
LÉVIS	6	14	21	— 41

Gardiens: Magog: Alexandre Bélanger (G, 2-0-0); Lévis: Derek Clavet (P, 0-1-0)
Avantages numériques: MAG: 1 - 4; LÉV: 0 - 6
Assistance - 302

Grégoire brille à Canmore

SHERBROOKE — Une semaine après sa sélection au sein de l'équipe nationale de biathlon, David Grégoire a atteint un autre de ses objectifs hier en terminant 24e au 20 km individuel couru à Canmore où se tient la 7e coupe de l'International Biathlon Union (IBU).

L'athlète de Chartierville issu du Club de biathlon Estrie obtient ainsi son meilleur résultat à vie en compétition internationale, lui qui avait terminé 30e au championnat du monde junior de 2010.

Hier, Grégoire a complété les cinq boucles de quatre kilomètres en un temps de 58:51.7, soit 4:23 minutes derrière le vainqueur, le Français Ludwig Ehrhart.

Grégoire s'acheminait vers une course parfaite au tir lorsqu'il a raté sa dernière cible, terminant avec un score de 19/20!

Le biathlonien âgé de 21 ans s'est dit très satisfait de son résultat.

« J'ai bien géré ma course du début à la fin. Je suis arrivé aux champs de tir en plein contrôle et les cibles descendaient très bien, a-t-il expliqué. Je suis parti assez conservateur en ski étant donné que c'était mon premier 20 km en carrière! J'ai bien dosé mon effort et j'ai réussi à maintenir le rythme pendant les cinq tours. »

Grégoire sera de retour au Québec au cours des prochaines heures afin de se préparer aux épreuves de la

Phillip Danault donne la victoire aux Tigres

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les Tigres de Victoriaville ont entamé du bon pied leur voyage dans les Maritimes, remportant leur premier match loin de la maison 5-4 sur les Screaming Eagles du Cap-Breton grâce au onzième but de la saison du capitaine Phillip Danault.

Les hommes de Yanick Jean ont dû faire un bel effort de rattrapage afin d'amasser les deux points et de demeurer dans la course au premier rang de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Les Aigles ont inscrit le premier but du match, puis en ont ajouté trois en deuxième afin de porter la marque à 4-2 et chasser David Honzik du match. Chancelant depuis le début de la saison, il a encore cédé quatre fois sur seulement 24 lancers.

En relève, Brandon Whitney a été parfait et a permis à son équipe de revenir dans le match. À l'attaque, Brandon Hynes a marqué deux fois pour se rapprocher de la marque des 40 buts en plus d'amasser une mention d'aide.

Et de deux pour les Cantonniers

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Encore Alexandre Bélanger et Danick Martel ! Comme ils l'avaient fait la veille, Bélanger et Martel ont à nouveau été les artisans de la victoire de 3-2 des Cantonniers de Magog dans le second match de leur série huitième de finale trois de cinq les opposant aux Commandeurs de Lévis.

Les Cantonniers reviennent donc à la maison avec deux victoires arrachées sur la patinoire des Commandeurs.

Après avoir blanchi Lévis mardi, Alexandre Bélanger est revenu hanter les Commandeurs qui ont percé sa muraille à seulement deux reprises malgré 41 tirs. Quant à Danick Martel, auteur des trois buts de son équipe mardi, il a récolté un but et une aide hier. Nicolas Lamoureux-Bisson a enfilé les deux autres buts des siens.

« On va prendre la victoire, mais on repassera pour ce qui est de notre performance. Notre victoire se résume à un seul nom : Alexandre Bélanger. Nous avons multiplié les erreurs tout et heureusement qu'Alexandre était là pour les réparer. Les gars ont joué sans conviction, aucune intensité. Ça donnait l'impression qu'ils étaient satisfaits de revenir à Magog avec une victoire au lieu de deux. Ça devra changer », a souligné l'entraîneur-chef Martin Bernard.

La série se transporte demain à Magog.

Les Cougars l'emportent… sur un tir de pénalité!

SHERBROOKE — Les Cougars du Collège Champlain ont vaincu les Panthères de Saint-Jérôme 3-2, hier soir, en prolongation. Le tout sur un tir de pénalité!

L'arbitre du match, Jason Pyke, a en effet décerné un tir de pénalité aux Cougars après que le défenseur Guillaume Gélinas eut immobilisé le disque dans la zone réservée au gardien de but. Il restait alors 3:26 à faire à la prolongation.

C'est Guillaume Pelletier qui a été désigné pour effectuer le tir et celui-ci a déjoué Nicolas Deslongchamps entre les jambières pour inscrire son 29e filet de la saison.

Nicolas Dubé (13e) et Shawn Lanoue (9e) avaient d'abord donné les devants aux Cougars en première période avant que Jérémie Labelle (22 et 23es) ne se charge d'envoyer les deux équipes en prolongation.

Déjà décimés par les blessures à sept de leurs joueurs, les Cougars ont perdu les services de leur capitaine Benjamin Martin en début de rencontre, blessé au cou.

«Ça semble être moins grave qu'on croyait au départ», a tenu à préciser l'entraîneur-chef Judes Vallée qui a terminé la rencontre avec dix attaquants et cinq défenseurs.

«Les gars se sont bien battus. Après les deux défaites qu'on venait de subir, c'est une victoire qui fait du bien au moral. Maintenant, on va profiter de quelques jours de congé pour recharger nos batteries», a ajouté Vallée, dont l'équipe ne renouera avec l'action que le 24 février, à Princeville, lors du dernier match de la saison régulière..

— Alain Goupil.

CRAFTSMAN®MD

LIQUIDATION
DES MODÈLES DE 2011!
EXCLUSIVEMENT CHEZ SEARS

SOUFFLEUSES DE 2011
LIQUIDATION
JUSQU'À 55% DE RABAIS
SUR LES PRIX MARQUÉS À L'ORIGINE

RABAIS 400$
899,95
ÉTAIT 1299,99
Souffleuse CRAFTSMAN®/MD 26 po à 2 phases, servodirection EZ Steer. Moteur 277cm³. Réchauffe-mains, phare.
718 452 105
7152105

TRACTEURS DE 2011
LIQUIDATION
JUSQU'À 800$ DE RABAIS
SUR LES PRIX MARQUÉS À L'ORIGINE

RABAIS 500$
1799,95
ÉTAIT 2299,99
Tracteur de cour CRAFTSMAN 24 HP, 42 po. Moteur Briggs & Stratton Platinum à 2 cylindres en V et soupapes en tête. Transmission hydrostatique automatique. Rayon de braquage Turn Tight de 8 po.
718 460 126

RABAIS 700$
2799,95
ÉTAIT 3499,99
Tracteur de jardin CRAFTSMANMD QUALITÉ PROMC 24 HP, 54 po. Moteur Kohler Professional à 2 cylindres en V. Transmission hydrostatique automatique 'Fast foot'. Rayon de braquage Turn Tight de 8 po.
718 460 130

TONDEUSES DE 2011
LIQUIDATION
JUSQU'À 40% DE RABAIS
SUR LES PRIX MARQUÉS À L'ORIGINE

RABAIS 40%
199,95
ÉTAIT 349,99
Tondeuse à pousser à essence CRAFTSMAN 3 en 1. Moteur Kohler. Déchiquetage, ensachage et éjection latérale.
718 436 120

LIQUIDATION
RABAIS 180$
219,95
ÉTAIT 399,99
Ouvre-porte de garage CRAFTSMAN 1/2 HP à entraînement par courroie. Deux émetteurs à 3 fonctions. Clavier d'entrée sans fil et sans clé.

098 418 477 0918477

OFFRES EN VIGUEUR DU VENDREDI 17 AU LUNDI 20 FÉVRIER 2012, si Sears est ouvert, dans la limite des stocks

Achats par téléphone 1-800-267-3277 Magasinez à sears.ca

Sears

NE023G312 © 2012. Sears Canada Inc.

GRAND PRIX DE VALCOURT

Steven Marquis rêve de victoire

CAROLINE BOUCHARD
caroline.bouchard@latribune.qc.ca

COOKSHIRE – Quand on sait que Steven Marquis enfourchait sa première motoneige à trois ans, on ne s'étonne pas que la seule chose qu'il ait demandée pour Noël, c'est des outils. Aujourd'hui âgé de 14 ans, il est le seul Estrien à courir sur l'ovale de glace dans le circuit Eastern Pro Tour dans la classe Junior F-340 (13-16 ans). Lors du Grand Prix de Valcourt, auquel il participera ce week-end, il ne vise rien de moins que la première place.

Une victoire de Steven Marquis à Valcourt marquerait de façon particulière un triste anniversaire pour lui et sa famille. Il y a deux ans, le jeune coureur a raté son premier rendez-vous avec le GPV en raison du décès de sa grand-mère paternelle, survenu le jour même du lancement. Cette année, la date anniversaire de son décès coïncide avec la grande finale de dimanche, que Steven souhaite remporter.

« Je veux finir premier. Le Grand Prix, c'est chez moi, et je voudrais gagner pour ma grand-mère. Je pense qu'elle va m'aider », espère-t-il.

La passion de Steven pour la motoneige lui vient d'ailleurs de ses grands-parents, qui étaient tous deux des amateurs. Une passion transmise à ses parents, Jean-Guy Marquis et Nancy Therrien, qui ont tous deux fait des courses de drag sur gazon pendant 10 ans pour accompagner leur fils. À quatre ans, Steven commençait la compétition.

« C'était juste le fun et drôle de voir tous les petits, ils n'allaient pas vite. Mais là, ce n'est plus pareil. Ils roulent à 70 miles à l'heure et la compétition est très serrée cette année. S'il veut continuer chez les pros, ce sera son choix, mais la maman va être sur le gros nerf ! », prévient Nancy Therrien.

Le père de Steven a lui-même coursé chez les pros sur gazon avant de passer aux courses sur glace. Entre 2002 et 2006, il a participé au GPV dans la classe Pro Stock 440 mais, blessé à l'épaule et à l'avant-bras, il a dû s'arrêter.

Quant à Steven, il a troqué le gazon pour la glace en 2005, se classant premier du circuit Eastern Pro Tour en 120cc. En 2011, il a terminé deuxième chez les 10-13 ans.

Outre son père, Steven a aussi été inspiré par le vétéran Jacques Villeneuve. Aujourd'hui, il voue une admiration particulière à Nick Lagoy, de New York, qui fait bonne figure chez les pros et avec qui il s'est lié d'amitié au fils des compétitions.

« J'aimerais ça courir dans le Champ, confirme Steven. J'aime la vitesse, l'adrénaline, les moteurs. J'aime mieux ne pas penser au danger et j'essaie de rester dans ma bulle », conclut celui qui avait terminé 6e chez les 13-16 ans au GPV l'an dernier, et 4e chez les 10-13 ans.

COURTOISIE MICHEL BRAULT

Steven Marquis lors de sa plus récente compétition, à Manitowaning (Ontario), il y a deux semaines, où il s'est classé deuxième dans la catégorie Junior 12-16 ans.

Deux champions du monde présents à Valcourt

VALCOURT — Pour la première fois de l'histoire du Grand Prix, les deux grands vainqueurs de la dernière édition seront de retour cette année, tous deux fraîchement couronnés du titre de champion du monde de leur discipline respective. Grâce à eux et à la présence des plus grands noms sur le circuit, la compétition s'annonce donc féroce ce week-end en Pro Champ tout comme en snocross.

Dans l'épreuve maîtresse sur l'ovale de glace, Nicholas Van Strydonk, du Wisconsin, tentera de ravir pas moins d'un troisième titre d'affilé au GPV. Le champion du monde 2012 à Eagle River s'approcherait ainsi du record détenu par Terry Wahl, qui a établi la marque en signant cinq victoires consécutives de 1995 à 1999. La légendaire famille Wahl n'a toutefois pas dit son dernier mot, puisque Dustin Wahl, vainqueur en 2008 et 2009, sera de la course, lui qui avait envoyé le vétéran Jacques Villeneuve dans le décor en 2010 lors d'une collision spectaculaire.

Nicholas Van Strydonk

En Pro Open snocross, Tim Tremblay, avait lui aussi remporté les honneurs à Valcourt l'an dernier en croisant l'arrivée avec une avance de huit secondes sur son plus proche rival au terme de l'épreuve de 15 tours. Et le pilote de Sainte-Jeanne-d'Arc, qui roule sa bosse avec le championnat américain ISOC, semble avoir le vent dans les voiles, lui qui a remporté le prestigieux Championnat du monde de snocross 2012 en janvier dernier.

En plus de réunir à la fois les tenants des titres de champions du monde et les grands vainqueurs de la dernière édition, le GPV accueillera plusieurs autres pilotes du circuit américain ISOC, notamment les Américains Justin Broberg, Darrin Mees et Robbie Malinoski, ainsi que Mathieu Morin, de Val-d'Or, champion en titre du ECS, qui a maintenant rejoint ISOC. D'autres pilotes québécois ont aussi confirmé leur présence, dont Dave Allard et Dave Asselin en série SCMX et Danny Poirier, qui domine en CSRA.

— Caroline Bouchard

Avis

Prenez note que la chronique *Le coureur des bois* sera publiée exceptionnellement demain.

VERT & OR
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Volleyball

La finale du championnat de volleyball masculin se met en branle demain à Québec alors que le Vert & Or et le Rouge et Or de l'Université Laval croiseront le fer dans une série deux de trois.

Le Vert & Or sera en quête d'un premier titre provincial depuis 1996-1997. Le Rouge et Or a remporté 27 des 30 dernières finales.

Lors des cinq affrontements en saison régulière, Laval a eu le meilleur à cinq reprises, soit 3-1, 3-0, 3-0, 3-1 et 3-0.

À noter que le deuxième match de cette série aura lieu le vendredi 24 février au pavillon Univestrie.

Athlétisme

L'équipe féminine de relais 4 x 400 mètres a échappé le témoin lors d'un échange, mais cela ne l'a pas empêché d'établir un record québécois lors de son passage à l'Invitation Valentine de l'Université de Boston la fin de semaine dernière.

Composé de Pascale Delisle, Sabrina Néron, Nana Momoh et Amélie Gélinas-Lafrenière, le quatuor sherbrookois a complété l'épreuve en un temps de 3 min 51 s 14, soit 7 centièmes de mieux que l'ancien record, qui appartenait depuis 1989 à Nathalie Robitaille, Marie-Christine Noiseux, Isabelle Roy et Nancy Lacasse, également du Vert & Or.

Cette performance a par ailleurs valu à l'équipe un laisser-passez pour le championnat de Sport interuniversitaire canadien (SIC) qui aura lieu à Winnipeg en mars.

/////

Du côté masculin, plusieurs athlètes se rendront eux aussi à Winnipeg. Harold Vulgaire, qui a remporté l'or sur 60 m (6,82 sec.) à Boston, a obtenu son standard de qualification pour le 300 mètres en prenant le 6e rang du 200 mètres en 21,56 secondes. Simon Léveillé, qui est arrivé troisième aux 60 mètres haies, a complété l'épreuve en un temps de 8,13 secondes.

Enfin, au relais 4 x 400 mètres, le quatuor formé de Sébastien Sévigny, Mathieu Landry-Côté, Robin Delépine et Yann Thibaudier a aussi obtenu sa qualification en parcourant la distance en un temps de 3 min 16 s 90.

Natation

La nageuse Isabelle Chaput est l'athlète de la semaine à la suite de sa performance au championnat de natation du RSEQ tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

L'étudiante en communications a terminé troisième en finale du 50 mètres papillon avec un temps de 28,99 secondes, à 10 centièmes de seconde

PHOTO VERT & OR

Isabelle Chaput a confirmé sa place parmi les meilleures nageuses universitaires de la province, enregistrant un rapide 28,99 secondes en finale du 50 mètres papillon, ce qui lui a d'ailleurs valu le titre d'athlète féminine Vert & Or de la semaine à l'Université de Sherbrooke.

derrière la médaillée d'argent Charlotte Dandurand, du Rouge et Or de l'Université Laval. Caroline Lapierre-Lemire, des Patriotes de l'UQTR, a remporté l'épreuve avec un chrono de 28,03 secondes.

Médaille de bronze aussi pour Antoine Lamoureux-Auclair au 50 mètres dos. L''étudiant en médecine a complété la distance en 27,30 secondes, derrière Pascal-Hugo Cantin et Jonathan Blouin, tous deux de l'Université Laval.

Lamoureux-Leclair a ajouté une autre médaille de bronze à sa collection, cette fois au relais 4 x 50 mètres quatre nages en compagnie de Pierre-Olivier Jean, Julien Bilodeau et Félix Trottier. Le quatuor a enregistré un temps de 1 min 48 s 56.

Au final, la délégation de l'Université de Sherbrooke a pris le 5e et dernier rang du classement par équipe avec une récolte de 26,4 points. Isabelle Chaput et Pierre-Olivier Jean seront les seuls nageurs du Vert & Or à participer au championnat de SIC, qui aura lieu à l'Université de Montréal du 23 au 25 février.

Soccer intérieur

L'équipe féminine a remporté sa deuxième victoire en quatre rencontres cette saison en infligeant un revers de 2-1 aux Citadins de l'Université du Québec à Montréal lors d'un match disputé au Centre multisport Roland-Dussault.

Émilie Duquette a marqué dès la première minute de jeu, tandis que Laura Tremblay-Sirois inscrivait le but de la victoire à la 57e minute.

« Nous avons créé beaucoup d'occasions de marquer par des combinaisons tactiques que nous travaillons depuis janvier. Par contre, notre jeu technique nous a mis un peu dans le trouble, a commenté l'entraîneur-chef Guy Smith. Malgré tout, je suis satisfait de la performance des filles, en espérant que nous jouerons encore mieux la semaine prochaine. »

Du côté des hommes, l'équipe de Julio Moreno a essuyé un revers de 4-1 face aux Citadins. Driss El Ati Allah a marqué le seul but du Vert & Or qui montre maintenant une fiche de 2-2.

À la 50e minute, alors que le pointage était de 1-1, l'attaquant Djibi Diao s'est vu accorder un tir de pénalité qu'il n'a cependant pas réussi à convertir, ouvrant ainsi la voie aux Citadins.

Les deux équipes du Vert & Or seront de retour sur le terrain du Centre Roland-Dussault dimanche à 15 h et 19 h face aux Stingers de l'Université Concordia.

Gaiters

Basketball

L'équipe masculine en a surpris plusieurs en battant coup sur coup les Stingers de Concordia (78-75) et les Citadins de l'UQAM (72-57).

Tim Hunter et Sean Monplaisir (nommés conjointement athlètes de la semaine), Mukiya Post, Jeremy Leonard-Smith et Onnex Blackwood ont sonné la charge pour les Gaiters de l'entraîneur Rod Gilpin qui n'a pas hésité à clouer trois de ses partants sur le banc afin de secouer l'équipe.

Avec quatre rencontres à disputer d'ici la fin du calendrier régulier, les Gaiters (3-9) ne sont plus qu'à une partie du quatrième rang donnant accès aux séries éliminatoires.

Les Gaiters affrontent à nouveau les Stingers de Concordia (classés 9e au pays) à 20 h demain au Centre sportif John H. Price de l'Université Bishop's, avant de se rendre à Québec dimanche pour y affronter le Rouge et Or de l'Université Laval.

Pour sa part, l'équipe féminine a encaissé deux revers de suite, un premier de 71-40 face aux Stingers et un second de 62-58 aux mains des Citadins.

Malgré l'excellente prestation de Gabrielle Chamberland (11 et 16 points), l'équipe d'Alex Perno (5-7) n'a pas su saisir l'opportunité qui lui était offerte de s'approcher du 2e rang détenu par Concordia.

Les Gaiters auront l'occasion de se reprendre dès demain en accueillant ces mêmes Stingers sur le coup de 18 h pour ensuite se rendre au Peps de l'Université Laval pour y affronter le Rouge et Or, dimanche.

VOLONTAIRES
CÉGEP DE SHERBROOKE

Volleyball, division 1

L'équipe féminine a subi sa première défaite de la saison vendredi devant les Élans du Collège François-Xavier-Garneau par la marque de 3-0 avant de l'emporter difficilement 3-2 dimanche face aux Diablos du Cégep de Trois-Rivières. Les Volontaires (14-1) et les Élans (13-2) se livrent une chaude lutte en tête du classement cumulatif.

« Les joueuses ne sont pas à la hauteur de leurs capacités et plusieurs d'entre elles souffrent de la grippe, a précisé l'entraîneur-chef Sylvain Loiseau. Mais nous préférons de beaucoup que cela se produise maintenant, pour ainsi s'assurer que les filles seront en meilleure condition pour le Championnat provincial qui aura lieu dans deux semaines au Cégep de l'Outaouais. »

Prochain match: le samedi 18 février, à 15 h, au CAP contre les Nordiques du Collège Lionel-Groulx.

Du côté masculin, le week-end s'est soldé par deux victoires en autant de sorties. Deux gains de 3-0, d'abord contre les Géants du Cégep Saint-Jean-Sur-Richelieu puis contre les Griffons du Cégep de l'Outaouais.

Les Volontaires (8-8) occupent présentement le cinquième rang avec une fiche de 8-8 et deux matchs à jouer d'ici la fin de la saison.

Prochain match : le vendredi 17 février, à 19 h, au CAP face aux Titans du Cégep Limoilou.

Basket-ball, division 1

Les filles ont subi une défaite de 95-50 aux mains des Dynamiques du Cégep de Sainte-Foy pour ensuite rebondir 73-69 face aux Lynx du Collège Édouard-Montpetit. Marie-Douce Bergeron a été dominante lors de ces deux rencontres, ce qui lui a valu d'être proclamée athlète féminine de la semaine.

Prochain match : le vendredi 17 février, à 19 h au CAP contre les Blues du Collège Dawson.

Basketball, division 2

La formation masculine a connu un week-end parfait sur la route, grâce à des victoires de 84-66 contre les Voltigeurs du Cégep de Drummondville et de 81-75 aux dépens des Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Le vétéran Nicholas Lacroix s'est démarqué avec un total de 50 points lors des deux parties pour mériter le titre d'athlète masculin de la semaine.

Prochain match : le vendredi 17 février, à 21 h, au CAP contre les Diablos du Cégep de Trois-Rivières.

IMACOM, MAXIME PICARD

Une semaine après leur victoire surprise à Concordia, Sean Monplaisir (20) et les Gaiters de l'Université Bishop's affrontent à nouveau les Stingers (classés 9e au pays) demain soir au Centre sportif John H. Price de l'Université Bishop's.

Badminton, division 2

Lors du deuxième tournoi en double disputé à Victoriaville, Frédéric Grenier Létourneau et Kevin Belleville ont défait Drummondville. alors qu'en mixte Frédéric Grenier Létourneau et Hannah Neumann ont eu le dessus sur Érika Jutras et David Genest (Drummondville). En double féminin, Hannah Neumann et Marie-Andrée Bernier ont vaincu Sabrina Pelletier et Kimberley Malcolm (Saint-Hyacinthe), tandis que Kevin Belleville et Marie-Andrée Bernier ont atteint les quarts de finale en double mixte. Les Volontaires sont présentement deuxièmes au classement par équipe du RSEQ, Centre du Québec, division 2.

Une défaite honorable

MARC ANTOINE GODIN

MONTRÉAL — Il y a des défaites plus honorables que d'autres. Celle que le Tricolore a subie en tirs de barrage, hier, en s'inclinant 4-3 devant les Bruins de Boston, fait partie de celle-là.

Dommage que le Canadien n'ait plus le luxe d'en échapper plusieurs car les hommes de Randy Cunneyworth méritaient franchement un meilleur sort.

Effaçant un déficit de deux buts en troisième période, le Tricolore a toutefois vu Tyler Seguin concrétiser la victoire des siens en déjouant Carey Price lors de la fusillade.

Cunneyworth ne pourra reprocher à ses hommes de ne pas avoir joué « de la bonne façon », comme il aime le répéter. Que ce soit la production du trio de David Desharnais, le brio de Carey Price en prolongation, les coups d'épaule d'Alexei Emelin, l'énergie de Ryan White et P.K. Subban, et même l'implication de Scott Gomez et Andrei Kostitsyn, l'effort collectif était au rendez-vous alors que le Tricolore.

Ça a donné le meilleur affrontement Bruins-Canadien de la campagne, sinon l'un des meilleurs matchs tout court.

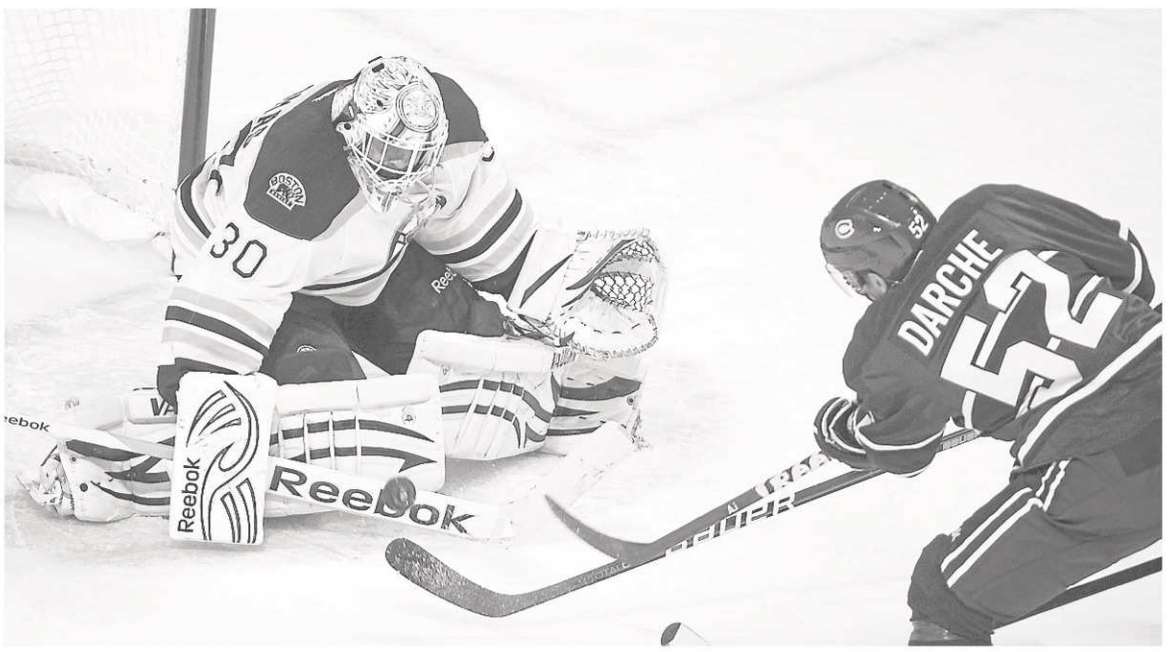

LA PRESSE CANADIENNE

Le gardien des Bruins Tim Thomas a frustré Mathieu Darche sur ce jeu survenu en troisième période.

Le trio de David Desharnais a attendu la troisième période pour faire des dommages, mais ses deux buts ont permis au Canadien de forcer la supplémentaire.

Max Pacioretty, a d'abord marqué un 12e but à ses 15 derniers matchs. Ça représente 27% de toute la production de l'équipe durant cette période!

Puis, Erik Cole a profité d'une crampe au cerveau de Zdeno Chara en court-circuitant sa passe, profondément en zone des Bruins, pour égaler la marque

« On dirait qu'on joue mieux quand on tire de l'arrière que quand on protège une avance », a lancé Tomas Plekanec, qui a lui aussi montré beaucoup d'aplomb tout au long de la rencontre.

«Si on était dans une meilleure position au classement, on aurait la tête plus haute, a confié Darche. On pourrait se dire qu'on est allé chercher un gros point en revenant de l'arrière. Or, on avait besoin des deux points ce soir.

« Si l'on avait joué de cette façon plus tôt cette saison, on ne se retrouverait pas dans la situation dans laquelle on est. Il n'y avait pas de passagers ce soir. On a travaillé pour les buts qu'on a marqués. »

Toutefois, les buts de Benoit Pouliot et Patrice Bergeron ont relancé les Bruins en Bruins. Les marrons étaient cuits? Pas du tout. Ils ne mijotaient même pas.

White a été un facteur

« Ça a été une performance audacieuse et acharnée, a commenté Cunneyworth. Notre niveau de robustesse était excellent. De leur part, c'est leur style de jeu habituel, mais je suis content qu'on ait pu leur tenir tête dans ce département. »

Mais c'est le retour au jeu de Ryan White, qui disputait un premier match cette saison avec le Tricolore, qui aura le mieux symbolisé cet acharnement le long des rampes.

Dans le vestiaire, on était très heureux de pouvoir à nouveau compter sur lui.

« Il n'avait pas joué depuis longtemps à ce niveau. Il faisait des jeux, il était coriace en échec-avant, il se repliait bien, il parlait beaucoup sur le banc, et il a apporté beaucoup de vie et d'émotion à notre équipe. »

Après le match, le Canadien a annoncé qu'il cédait Aaron Palushaj aux Bulldogs de Hamilton. *(La Presse)*

Marchand: «Un manque de classe des partisans»

RICHARD LABBÉ

MONTRÉAL — Les Bruins ont pu sortir de Montréal avec les deux points de la victoire, mais ce n'était pas le sujet principal de conversation dans le vestiaire des visiteurs, hier soir après la rencontre.

Le sujet principal de conversation, c'était plutôt la réaction des partisans montréalais quand le défenseur Zdeno Chara a pris une rondelle lancée par Tomas Plekanec en pleine figure, en fin de première. Au moment où Chara quittait la glace le menton en sang, les fans du Centre Bell se sont mis à hurler de joie et à applaudir.

Ce qui n'a pas plu à la visite. Pas du tout.

« C'est un manque de classe de la part des partisans, a affirmé l'attaquant Brad Marchand. C'est embarrassant. Cela aurait pu être très dangereux, il y a des commotions cérébrales de plus en plus souvent et les fans devraient s'inquiéter pour la sécurité des joueurs. »

Chara, lui, a pu poursuivre son match après avoir reçu quelques points de suture à la première pause. Il a très bien entendu les applaudissements et les cris qui provenaient des gradins.

« On ne peut pas contrôler la réaction des partisans, a-t-il commencé par dire. Mais c'est décevant, j'imagine. J'ai au moins apprécié le geste de (Plekanec), qui est venu me demander si tout allait bien. Ce fut un beau geste de sa part. »

Le gardien Tim Thomas, qui a encore une fois brillé en fusillade — il n'a donné qu'un seul but sur 16 tentatives en de telles circonstances cette saison — a lui aussi commenté la réaction des fans du Centre Bell.

« Je ne m'en suis pas rendu compte sur le coup, car je suis toujours un peu dans ma bulle, a fait savoir le gardien des Bruins. J'espérais seulement qu'il soit correct. Je n'ai donc pas vraiment remarqué la réaction des fans, mais c'est normal, Zdeno se fait huer partout en Amérique du Nord! »

Thomas en avait par ailleurs long à dire sur les joueurs du CH qui ont foncé sur son filet.

« Le hockey change, et on dirait que pour certains gars, la stratégie, c'est de plaquer le gardien. C'est leur jeu. Je crois que les arbitres doivent protéger les gardiens dans de telles situations. »

Marchand sera-t-il puni?

Avant de quitter, Marchand a dû s'expliquer pour sa mise en échec dangereuse en deuxième sur Alexei Emelin, qui pourrait lui valoir une suspension.

« C'est un sport de contact et je voulais seulement provoquer un contact… Je ne sais pas si je vais être suspendu, aucune idée. On verra. Ça fait partie du jeu selon moi, nous sommes de grands garçons et nous sommes capables d'en prendre. » Évidemment, chez le Canadien, on n'a pas vraiment apprécié.

« Je n'aime pas ce genre de coup, a fait savoir Josh Gorges. Je ne crois pas qu'il y ait de place pour ça. C'est correct de frapper avec la hanche, mais de se présenter devant un adversaire et de le frapper en dessous, c'est seulement dangereux. C'est un gars solide, il a frappé des joueurs par le passé; je ne vois pas pourquoi il se penche. Mais c'est comme ça qu'il joue. » *(La Presse)*

Les Audette satisfaits par Sherbrooke

Le Phoenix a reçu Daniel Audette pour lui montrer ce qu'il pourra lui offrir

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Daniel Audette a vu hier ce que Sherbrooke avait à lui offrir s'il devait opter pour poursuivre son développement dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Si tel devait être le cas : « Je serais bien à l'aise de laisser mon fils à Jocelyn Thibault et à Patrick Charbonneau, » affirme son père, Donald.

Daniel Audette, l'habile hockeyeur du Phénix du Collège Esther-Blondin, dans la Ligue midget AAA du Québec, est pressenti comme un premier choix au prochain repêchage de la LHJMQ, choix qui appartient au Phoenix de Sherbrooke.

Le jeune joueur a donc passé la journée à Sherbrooke hier en compagnie de ses parents parce qu'il aura une décision importante à prendre à l'issue de la saison : poursuivre son développement au sein d'une formation de la LHJMQ comme l'a fait son père Donald, il y a 25 ans, où profiter de sa double citoyenneté pour retourner aux États-Unis et adhérer au programme de développement des moins de 17 ans de l'équipe nationale américaine?

On n'a pu parler à Daniel Audette hier pendant sa visite à Sherbrooke, son père Donald préférant ne pas imposer cette pression médiatique à son fils de 15 ans qui se concentre actuellement sur les séries éliminatoires dans le circuit midget AAA québécois.

« Daniel est encore jeune et il se fie un peu à moi pour l'aider à s'y retrouver. Chose certaine, on entend prendre cette décision assez rapidement pour que l'on connaisse clairement nos intentions. Il n'est pas question de garder tout le monde dans l'incertitude et d'attendre la journée du repêchage de la LHJMQ pour annoncer ce qu'on fera. »

Puisqu'il réside à Blainville, l'idéal d'un point de vue familial serait que Daniel Audette puisse évoluer avec l'Armada la saison prochaine. « C'est sûr que ce serait l'idéal. Moi, j'ai eu la chance de jouer mon junior à Laval où j'ai grandi, mais on ne fera pas de magouilles pour que ça se produise, » affirme Donald Audette en ajoutant du même souffle qu'il serait bien à l'aise de laisser son fils à Jocelyn Thibault et Patrick Charbonneau, deux ex-hockeyeurs qu'il a très bien connus.

IMACOM, JESSICA GARNEAU

Donald Audette aime bien les transformations que la Ville de Sherbrooke est à faire au Palais des sports. « C'est toujours plus intéressant pour les joueurs de sentir les spectateurs près de la glace », confie-t-il.

Dans son évaluation, de la LHJMQ et du programme national des moins de 17 ans aux États-Unis, Donald Audette reconnaît qu'il y a du pour et du contre.

Précisons que le programme américain des moins de 17 ans se veut très alléchant puisque 166 de ses participants ont été repêchés par les équipes de la Ligue nationale de hockey au cours de ses 11 années d'existence dont des noms aussi prestigieux que Patrick Kane, Erik Johnson, James vanRiemsdyk, Phil Kessel...

« C'est excellent pour le développement des habiletés hockey et pour le développement hors glace. Les joueurs n'ont pas à voyager beaucoup puisque la plupart des matchs sont disputés les vendredis et dimanches. Par contre, l'équipe évolue dans la USHL. Ce sont des jeunes de 16 ans qui affrontent des gars de 18 à 20 ans. Quand tu joues contre des gars de cet âge, tu aimes bien en compter quelques-uns de ton côté aussi... »

Et le hockey junior québécois? « Ça s'est beaucoup amélioré depuis que j'y ai joué. Autant pour le développement hockey que pour les études, reprend Donald Audette. Mais le voyagement demeure le côté faible. »

Hier à Sherbrooke, les Audette ont rencontré les propriétaires du Phoenix et entendu ce qu'on avait à offrir. Ils se sont surtout attardés aux écoles et Donald Audette a apprécié ce qu'il a vu. « Nous sommes allés au Triolet, puis à Alexander Galt. On a aussi visité le Collège Champlain et l'Université Bishop's. C'est très bien, a convenu le père. » Daniel, lui, avait hâte de voir l'aréna et le vestiaire de l'équipe... » Ils ont toutefois visité le Palais des sports au début des travaux de rénovation.

Un retour au junior?

SHERBROOKE — Donald Audette a quitté le hockey junior québécois au terme de la saison 1988-89. Aujourd'hui, l'ex-hockeyeur de la Ligue nationale ne cache pas qu'il aimerait y revenir. Dans quel rôle? « Ça reste à déterminer. »

Sa visite à Sherbrooke hier en compagnie de son fils Daniel n'avait rien à voir avec son intérêt pour un éventuel poste d'entraîneur. Pour l'instant, la seule chose qui soit claire pour Donald Audette c'est qu'il ne deviendra pas l'entraîneur de son fils. « Moi, ma carrière de hockeyeur est faite, maintenant c'est à Daniel à faire la sienne. Tout ce que je peux faire pour lui, c'est l'aider à trouver le meilleur encadrement possible. Il faut que je lui permette de vieillir, de prendre de la maturité, » confiait Donald Audette hier.

Par contre, il assure que le hockey junior l'intéresse beaucoup. « Dès que j'ai su que Jocelyn avait une équipe, je lui ai téléphoné, c'était il y a un an environ, précise-t-il. Oui, j'ai reçu des offres (sans préciser de qui), mais je n'ai pas accepté parce que le moment n'était pas idéal pour des raisons familiales, comme j'ai refusé de jouer en Europe et d'étirer ma carrière de trois ou quatre ans pour la famille. »

Donald Audette pourrait aussi investir dans le hockey junior. « Régulièrement, il y a des équipes à vendre. Peut-être pourrions-nous devenir, Jocelyn (Thibault) et moi, des concurrents? » Audette affirme qu'il n'a jamais été question qu'il se joigne au groupe de Jocelyn Thibault. « Lui, après sa carrière, il a choisi de vivre de ce côté-ci (de Montréal), moi j'ai choisi l'autre côté », explique-t-il.

Le jeu des comparaisons

Donald Audette refuse rapidement d'entrer dans le jeu des comparaisons avec son fils. « En Daniel, on parle d'un joueur qui pourrait être le premier choix au repêchage de la LHJMQ alors que moi j'ai été réclamé en 12e ronde par Laval. Y a-t-il vraiment une comparaison à faire?

Déjà sur le plan physique, Daniel est plus avancé que l'était son père au même âge. « Non seulement il est plus grand que je l'étais à son âge, mais il a aussi le poids que j'avais à la fin de mes années juniors. »

— Pierre Turgeon

VOUS SEUL POUVEZ FAIRE DE VOTRE FORD, VOTRE FORD.

« Le VUS compact le plus vendu, il est reconnu pour sa grande fiabilité. »
- Éric Descarries, L'auto 2012

ESCAPE XLT 2012
équipé d'une boîte à transmission automatique

LOUEZ POUR SEULEMENT **318 $*** PAR MOIS **TERME DE 36 MOIS**

ACOMPTE DE 1 995 $.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

INCLUANT
5 000 $* EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

HYBRIDE

JUSQU'À
5000 $* **EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR**

L'ÉVÉNEMENT ÉQUIPÉS SUR MESURE

« ...son intérieur est moderne, bien pensé et offre tout le luxe et le confort qu'on souhaite retrouver à bord d'un tel VUS. »
- Francis Bélanger, L'Annuel de l'automobile 2012

EDGE SEL 2012 équipé d'une boîte à transmission automatique

LOUEZ POUR SEULEMENT **426 $*** PAR MOIS **TERME DE 48 MOIS**

ACOMPTE DE 3 995 $. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

INCLUANT
3 150 $* EN RAJUSTEMENTS DE PRIX

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ DE SÉRIE

COMPATIBILITÉ MP3/CLÉS USB DE SÉRIE

7,6 L / 100 km SUR ROUTE
11,2 L / 100 km EN VILLE‡

JUSQU'À
+1000 $◊ **APPLICABLES AUX OPTIONS QUE VOUS VOULEZ**

APPLICABLES AUX OPTIONS, ACCESSOIRES, À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE LA PLUPART DES MODÈLES 2011 ET 2012 NEUFS.

OBTENEZ LE FORD QUE VOUS VOULEZ AVEC LES OPTIONS QUE VOUS VOULEZ.

ESCAPE XLT 2012
équipé d'une boîte à transmission automatique

LOUEZ POUR SEULEMENT **318 $*** PAR MOIS **TERME DE 36 MOIS**

ACOMPTE DE 1 995 $.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

INCLUANT
5 000 $* EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

COMPATIBILITÉ MP3/CLÉS USB DE SÉRIE

VERSION HYBRIDE AUSSI DISPONIBLE

8,0 L / 100 km SUR ROUTE
10,9 L / 100 km EN VILLE‡

FAITES DE VOTRE FORD, VOTRE FORD DURANT L'ÉVÉNEMENT FORD ÉQUIPÉS SUR MESURE.
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD DÈS AUJOURD'HUI.

quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être vendus d'autres modèles offerts en option. Les accessoires peuvent faire l'objet de frais supplémentaires. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles, uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certaines conditions s'appliquent. Les offres peuvent changer ou prendre fin sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire participant ou visitez quebecford.ca. Offres valables jusqu'au 15 avril 2012. Obtenez jusqu'à 3 300 $ (Edge) ou jusqu'à 1 000 $ (Escape) de plus en remises du constructeur lorsque vous louez ou achetez un nouveau véhicule Ford 2011 ou 2012 admissible. Le véhicule admissible doit être livré ou commandé à un concessionnaire participant entre le 1er février